

# LA CHARTE EUROPEENNE DES FEMMES DANS LA CITE

-----  
*Recherche/Action réalisée en 1994-1995  
avec un soutien de l'Union Européenne*  
-----

## SOMMAIRE

### **I. La Charte**

- Les objectifs de la charte
- Énoncé de la problématique
- La déclaration en 12 points
- L'équipe de la recherche-action

### **II. Les 5 Thèmes Prioritaires**

- A. La planification urbaine et l'environnement
- B. La mobilité
- C. La sécurité urbaine
- D. L'habitat
- E. Les stratégies

*Critères de base à prendre en compte*

*Recherches à entreprendre*

*Actions à engager*

*Chartes européennes en matière d'habitat et d'environnement*

### **IV. Annexes**

- Les activités de la Commission Européenne en matière d'urbanisme
- "Le mode de prise de décision des femmes et des hommes en matière d'espace urbain et d'habitat dans les écoles d'architecture et sur le plan institutionnel" (Recherche/action européenne de 1993)
- Réflexions relatives à la charte des femmes dans la cité. (Claire Billen, Eliane Gubin)
- La division sexuelle du travail à l'origine de la ville nouvelle? (Jacqueline Coutras)
- Les hommes: une longue marche vers l'autonomie. (Daniel WelzerLang)
- Rôle et représentation de la femme dans la planification urbaine et régionale en vue d'un développement durable. (Dina Vaiou)

### **III. Le Catalogue des Actions Positives**

66 études de cas avec les coordonnées des correspondants

|          |                               |                |
|----------|-------------------------------|----------------|
| Thème A: | Planification urbaine         | fiches 1 à 9   |
| Thème B: | Femmes architectes            | fiches 10 à 16 |
| Thème C: | Habitat                       | fiches 17 à 25 |
| Thème D: | Sécurité                      | fiches 26 à 36 |
| Thème E: | Initiatives institutionnelles | fiches 37 à 46 |
| Thème F: | Connaissances                 | fiches 47 à 57 |
| Thème G: | Femmes dans les pays du Sud   | fiches 58 à 66 |

....

#### Contact:

CITY & SHELTER • Roland Mayerl

40 rue d'Espagne B -1060 Bruxelles Belgique

Tel/Fax: +32 (0)2 534 77 35

e.mail: [city.shelter@skynet.be](mailto:city.shelter@skynet.be) <http://www.cityshelter.org>

....

### **EQUIPE DE LA RECHERCHE/ACTION en 1994**

•• Groupe de travail

Ursula Heiler • FOPA e.v. •

Feministischen Organisation Von Planerinnen und Architektinnen

Adlerstrasse 81 D4600 Dortmund T: (49) 231 14 33 29 Fax: (49) 231 16 21 74

Roland Mayerl • CITY & SHELTER •

40 rue d'Espagne B1060 Bruxelles T/Fax: (32) 2 534 77 35

Monique Minaca • GROUPE CADRE DE VIE •

60, avenue Jean Jaurès F 92190 Meudon T: (33) 1 45 34 27 17 Fax: 46 23 18 68

Liesbeth Ottes • SEIROV/NIROV •

Nederlands Instituut voor Ruimtelijke Ordening en Volkshuisvesting

postbus 30833 NL2500 gv den Haag (Mauritskade 21 2514 hd den Haag)  
T: (3170) 346 96 52 Fax: (31) 70 70 361 74 22

Annie Vrychea • PRAXIS •

Gioni 8, GRAthens 117 42 T: (30)1 92 28 222 Fax: (30)1 92 28 234

•• Comité scientifique

Bianca Beccali • Faculta di Scienze Politische •

via Conservatorio 7 - IMilano 22100 T: (39)2 76 074 301 Fax: (39)2 78 06 57

Jacqueline Coutras • CNRS - GEDISST IRESCO •

5961 rue Pouchet F75849 Paris cedex 17 Tél: (33)1 43 26 71 87 Fax: 40 25 12 03

Eliane Gubin • Université Libre de Bruxelles (ULB) •

86 av. Pierre Curie B1050 - Bruxelles T: (32)2 650 38 07 Fax: (32)2 650 39 19

Alice Reite • GAIA - gruppen •

Skovveien 49 N0258 - Oslo T: (47)22 56 17 61 Fax: (47)22 56 17 64

Marijke van Schendelen • Institute of Planning and Demography •

University of Amsterdam Nieuwe Prinsengracht 130 NL1018 VZ - Amsterdam

Tél: (3120) 525 40 47 Fax: (31)20 525 40 41 Tél. privé: (31)20 20632 34 88

Dina Vaiou • Dept. Urban and Regional Planning National Technical •

University of Athens 42 Patission GRAthens 10682

Tél: (301) 33 01 785 Fax: (301) 33 01 143

Odette Isabel • Corporation Professionnelle des Urbanistes du Québec •

5222 A rue Marquette Montréal CANQuébec - H2J 3Z3

Tél: (1)514 523 5370 Fax: (1)514 488 5384

Traductions anglais/français: Miriam Brunson. Catalogue: Carole Christophe.

La charte avec les 5 thèmes existe en français, anglais,  
la charte réduite (16 pages) en allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, finnois,  
néerlandais, portugais, turc, et russe

Partenaires pour la diffusion internationale de la charte en 1995/96 :

Lobby Européen des Femmes • 22 rue Méridien B1030 Bruxelles

T:(322)217 90 20 Fax:219 84 51

## CHARTRE EUROPEENNE DES FEMMES DANS LA CITE

### La Cité, la Citoyenneté et le Genre

### Vers un "Droit à la Cité pour les Femmes"

### Pour une démocratie paritaire visant à l'amélioration du cadre de vie

### Une plate-forme commune de réflexion

#### Auteurs

City & Shelter • Bruxelles Belgique FOPA • Dortmund Allemagne

Groupe Cadre de Vie • Meudon France Praxis • Athènes Grèce • Seirov/Nirov • La Haye Pays-Bas

## I. LA CHARTE

### PRELIMINAIRE

Cette Charte est envisagée comme une démarche permanente et ouverte d'analyse contenant une série de propositions concrètes susceptibles d'être mises en oeuvre afin de prendre en compte et de favoriser une citoyenneté plus active des femmes dans les domaines de l'aménagement du territoire et dans la Cité.

Il est posé comme préalable que l'intérêt des femmes en tant que tel n'existe pas, mais que les femmes peuvent jouer un rôle de catalyseur dans le processus de changement et d'amélioration du cadre de vie de tous(tes).

## LES OBJECTIFS DE LA CHARTE

La proposition d'une "Charte des Femmes dans la Cité" vise à l'élaboration d'une nouvelle philosophie de planification urbaine, susceptible d'alimenter de façon constructive un véritable débat démocratique intégrant les besoins et les attentes différenciés des citoyens et des citoyennes. Les efforts de revitalisation de nos cités doivent converger vers l'émergence d'autres priorités politiques et économiques allant vers plus d'harmonisation sur le plan social. L'enjeu est de reconstruire

des lieux et des liens de cohésion sociale permettant l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, tant en milieu urbain que rural.

Cette Charte vise essentiellement à promouvoir une société plus émancipée, libérée des stéréotypes contraignants qui freinent toute évolution favorable aux femmes en matière d'aménagement et de services urbains, d'habitat, de sécurité et de mobilité.

Il convient dès lors de penser et de remodeler la Cité à travers le regard des femmes afin de lui apporter de nouveaux équilibres et une autre dimension.

Vers une nouvelle philosophie de la Cité  
Changer les démarches, changer les mentalités

***Pour y parvenir il convient de:***

- Lever les obstacles qui font que les femmes n'ont pas encore pleinement "Droit à la Cité".
- Sensibiliser à cette problématique l'ensemble des systèmes d'acteurs actuellement à l'œuvre qui décident dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'habitat et du cadre de vie.
- Promouvoir une revitalisation et un renouvellement démocratique des prises de décision en matière d'aménagement du cadre de vie et de planification urbaine, par l'entrée des femmes dans toutes les instances et à tout niveau de concertation et de décision.
- Faire émerger un nouveau souffle, une nouvelle dynamique de responsabilisation sociale, par une "citoyenneté active" susceptible de rapprocher les décisions de la base et des préoccupations quotidiennes des citoyen(es).
- Favoriser le développement d'une autre philosophie de planification urbaine et de l'aménagement du territoire focalisée sur les valeurs humaines.
- Tenter d'impulser une dynamique du changement bénéfique à l'ensemble d'une société devenue "plurielle".

**LA DIMENSION DU GENRE DANS UNE SOCIÉTÉ PLURIELLE**

La prise en compte des rapports historiques et socioculturels entre les femmes et les hommes est essentielle pour amorcer ce changement.

***Elle nécessite à terme:***

- L'instauration de la parité dans les instances de décision pour assurer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.
- L'élaboration d'une nouvelle culture commune partagée par les hommes et les femmes, dans laquelle les études et les préoccupations liées à la dimension du genre constituent la partie centrale du renouvellement intellectuel.
- L'équilibrage de la vision masculine avec l'apport de la vision et de la perception féminines en tant qu'éléments novateurs capables de ressourcer la dynamique urbaine.

***Citations:***

"Pour arrêter la descente aux enfers, il faudrait que nos sociétés débattent de leurs devenirs possibles, des choix qui s'offrent et donc des priorités. Cela implique que nous réfléchissions au sens plus qu'aux moyens et que les valeurs - autres que marchandes - morales, éthiques, humaines, retrouvent une place première."

(Michel Beaud, Professeur d'économie à l'Université de Paris VII - Le Monde 6.9.1994)

"Les femmes sont attentives au fonctionnement concret des choses. Par exemple pour les aménagements piétonniers je vais voir moi-même comment ça se passe. La plupart du temps les ingénieurs sont des hommes et ils raisonnent avec des chaussures d'hommes. L'aménagement d'une ville, si on veut qu'elle soit accessible et confortable pour tout le monde, eh bien alors, il faut penser que les femmes n'ont pas toujours des chaussures plates. Si pour une femme le revêtement est confortable cela veut dire aussi qu'une personne handicapée peut circuler sans avoir des ruptures de niveau, des difficultés. Ce que j'essaie de faire au niveau politique c'est de partir de la situation concrète des gens. La situation des femmes m'importe dans ce sens là, dans la variété de situations pour les femmes"...

"Il ne suffit pas de revendiquer la parité ou l'égalité; il faut aller la chercher et les femmes sont capables de le faire. Je pense que c'est très important parce que je suis convaincue que les femmes dans leur manière de travailler en politique cherchent toujours des solutions alternatives plutôt que les rapports de force".

(Catherine Trautmann, Maire de la Ville de Strasbourg interview Véronique Degraef 1994)

"Qu'il y ait une généralité de la condition féminine ne devrait être qu'un levier pour permettre à chacune de dire sa singularité. Et ce dire n'est pas plus "homme" que "femme", il ne se généralise pas, il est spécifique et incomparable; et, comme tel, seulement, une innovation, un apport éventuel à une civilisation lucide et consciente de ses contraintes ..."

(Julia Kristeva - Les Cahiers du Griff - Groupe de Recherche et d'Information Féministes - 1975)

.....

## Énoncé de la problématique

"la ville est une mémoire organisée"

"les femmes sont les oubliées de l'Histoire"

(citation de la philosophe Hannah Arendt)

### *parce que*

les femmes sont absentes ou particulièrement invisibles à tout niveau de décision ayant trait aux choix qui créent et gèrent la Cité, l'habitat et l'aménagement du territoire. Parce qu'elles sont encore très peu partie prenante dans les colossaux enjeux politiques, économiques et sociaux existants en la matière. Parce que leurs besoins spécifiques ne sont guère pris en compte dans les programmes, car bien éloignés des intérêts des décideurs omniprésents;

### *parce que*

le cadre de vie dans la Cité - à l'échelle du quartier, du logement - influence et marque fortement le quotidien de ses habitantes et particulièrement des femmes, ces dernières assumant souvent une double journée de travail, ce qui les rend encore plus largement dépendantes de la qualité des services urbains et des choix réalisés en matière de transports et d'environnement;

### *parce qu'*

il y a une double exclusion de la plupart des femmes en tant qu' usagères de la ville et en tant que conceptrices de projets urbains et d'habitat;

### *parce que*

pour "être citoyenne" il faut être de quelque part et que ce lieu de vie, loin d'être neutre, conditionne par sa nature et sa qualité l'exercice de cette citoyenneté. Parce qu'actuellement encore, et, depuis toujours, les règles du jeu ainsi que les priorités, les décisions politiques et budgétaires en particulier, sont définies essentiellement par les hommes, persuadés, d'ailleurs d'œuvrer dans l'intérêt de la population dans son ensemble;

### *parce que*

les femmes sont les plus discriminées en matière d'emploi, qu'elles constituent la population relativement la plus pauvre et qu'elles subissent le plus fortement les effets des dysfonctionnements des cités pour ce qui est de l'accès au logement, de l'insuffisance de mobilité et surtout de la violence dont elles sont encore les principales victimes. Ces raisons font d'elles la population la plus concernée par l'amélioration du développement urbain comme de l'aménagement rural;

### *parce que*

la planification urbaine ne prend en compte qu'un modèle de famille nucléaire où la femme est assignée à la vie domestique alors que l'homme est seul à travailler à l'extérieur. Ce modèle, qui a figé les stéréotypes sociaux, est en régression depuis des décennies et ne représente plus aujourd'hui qu'une minorité de familles, faisant place à de nouveaux types familiaux que l'urbanisation n'a su ni voir ni prendre en compte, créant ainsi des dysfonctionnements et de nouvelles tensions sociales;

### *parce que*

bien des cités d'Europe comme d'autres continents sont en crise et font courir de graves dangers pour l'équilibre et la paix sur le plan social. Cet état de fait est dû à la complexité des problèmes qui doivent être traités dans leur globalité. L'obsolescence des théories et des méthodes en urbanisme bloque toutes évolutions et innovations nécessaires, génère et perpétue le syndrome de crise des cités. La Charte d'Athènes de Le Corbusier découpant la ville en zonages mono fonctionnels, a introduit des perversités et provoqué au fil du temps des troubles graves. Les quartiers en crise ou dits "sensibles", l'exclusion sociale en sont les résultats tangibles, tout comme les coûts sociaux et économiques dus aux déplacements professionnels produits par l'éloignement du lieu d'habitation des lieux du travail rémunéré. La pollution et les engorgements des villes sont aussi les effets résultant de ces choix urbains. Ils ont de graves conséquences sur la qualité de vie des citoyennes et constituent un lourd handicap pour l'avenir des cités qu'il convient de lever dès à présent;

### *parce que*

les villes doivent maintenant relever des défis majeurs et sans précédent afin d'atteindre les objectifs suivants: prendre en compte la préservation de l'environnement et assurer un développement durable, promouvoir une meilleure qualité de vie pour tous et toutes avec plus d'équité, remédier aux dysfonctionnements urbains et lutter contre l'exclusion, construire une démocratie plus active et mieux équilibrée, dans une société devenue plurielle, où les femmes sont partout au coeur du débat.

Une démarche nouvelle et des changements structurels fondamentaux se révèlent dès lors incontournables, si l'on veut envisager la conduite d'une politique d'aménagement des cités européennes capable de faire face à ces défis. En tout état de cause, ils ne pourront être relevés sans l'apport des femmes, par légitimité démocratique, d'une part, et en tant que source de renouvellement essentiel de la dynamique urbaine, d'autre part.

**La Charte Européenne des Femmes dans la Cité doit contribuer à:  
des choix plus équitables envers les femmes en matière de planification urbaine, de sécurité, de mobilité et d'habitat  
diminuer les exclusions et les discriminations  
favoriser une plus grande participation des femmes**

••••

---

## **Déclaration en 12 Points:**

*"Pour que les femmes aient pleinement droit à la cité"*

### **1. Les Femmes dans la Cité et la Citoyenneté Active**

**Le mode d'exercice de la citoyenneté active doit être abordé à partir d'une réflexion portant, d'une part sur l'influence du lieu de vie et d'autre part sur le fonctionnement des instances de représentation et les rouages économiques et politiques qui font la cité.**

*Une représentation démocratique plus réelle.  
Pour une nouvelle philosophie de planification urbaine.*

Il s'agit de gommer les obstacles qui limitent encore l'accès des femmes à la vie de leur cité en recherchant et en proposant des moyens susceptibles de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active.

Les femmes, de la sphère de l'espace de la vie privée à la pleine participation à la vie publique, doivent encore investir et s'approprier des lieux et des services dans leur environnement quotidien pour devenir citoyennes à part entière. Cela sous-entend des démarches capables de révéler, dans les manières de créer et de gérer la cité, les formes de discrimination persistantes à l'égard des femmes. Ces formes de discrimination résultent du conditionnement historique et socioculturel qui a modelé les différences entre les femmes et les hommes, non seulement pour ce qui a trait à l'agencement des espaces urbains et à la qualité du cadre de vie, mais aussi par le fait d'une exclusion plus globale, d'ordre économique, social et culturel. La cité est à considérer comme le révélateur de ces discriminations.

### **2. Les Femmes dans la Cité et la Prise de Décision et la Démocratie Paritaire**

**Les femmes doivent être associées à tous les niveaux de décision en matière d'aménagement du territoire, d'espace urbain, d'habitat, de transports et d'environnement.**

*Une démocratie paritaire à tous les niveaux de décision*

La participation à la prise de décision constitue un point essentiel dans le processus d'émancipation. C'est dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la planification urbaine et de l'habitat que subsiste un taux de présence des femmes parmi les plus faibles. La cité s'est construite sans les femmes et évolue encore largement sans elles. Leurs préoccupations quotidiennes ne constituent pas une priorité politique.

Les femmes doivent donc être associées et, à terme de façon paritaire, dans tous les domaines relatifs au cadre de vie. Elles doivent pouvoir être entendues dans tout débat, au sein de tout centre décisionnel technique ou politique, du niveau local jusqu'au niveau européen. En effet, les femmes représentent la moitié des talents et des qualifications potentielles de l'humanité et leur sous-représentation aux postes de décision constitue une perte pour la société dans son ensemble.

Le projet urbain constitue l'un des enjeux majeurs à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle: il importe de mettre en place des processus favorisant la participation des femmes à la prise de décision, comme un des fondements majeurs du renouvellement démocratique.

### **3. Les Femmes dans la Cité et l'Égalité des Chances**

**L'égalité des chances doit être favorisée dans l'éducation et la recherche, au sein des instances professionnelles et dans l'exercice de toutes les professions ayant trait à l'aménagement du territoire, l'espace urbain, l'habitat, la mobilité et la sécurité urbaine.**

*Parce que l'avancée démocratique ne se fait pas spontanément.*

Des politiques incitatives doivent être mises en place pour favoriser la présence des femmes dans les secteurs d'activité qui touchent à l'aménagement urbain et au bâtiment.

Il s'agit notamment de faire évoluer les mentalités, encore très misogynes dans ces domaines, en oeuvrant à modifier l'image de la "femme d'intérieur" véhiculée par les médias et les livres scolaires et à rendre visible les femmes créatrices, architectes, urbanistes, etc.

...

L'accès à la profession des femmes diplômées des écoles et instituts d'architecture et d'urbanisme doit également être encouragé comme leur pratique professionnelle doit être reconnue.

#### **4. Les Femmes dans la Cité et la Participation**

**Des processus participatifs équitables à l'égard des femmes doivent être institués en vue de favoriser de nouveaux rapports de solidarité.**

*Susciter des niveaux intermédiaires de décision.*

*Proposer des stratégies de changement.*

Une véritable "démocratie urbaine paritaire" doit permettre d'échanger les divers points de vue et de réaliser les choix les plus appropriés, en ce qui concerne l'habitat, le travail, la mixité sociale, les valeurs culturelles et la qualité de l'environnement.

Il est important que les femmes puissent avoir accès à l'information en ce qui concerne le mode de gestion des fonds publics, la manière dont les décisions sont prises, la prise en compte de la diversité des besoins et des aspirations des unes et des autres et la panoplie des solutions envisageables.

Il s'agit aussi de créer des espaces de prise d'initiatives et d'autonomie gérés par les habitantes. Les niveaux intermédiaires de décision sont susceptibles de constituer les écoles de la citoyenneté active, dans lesquelles pourront se débattre les intérêts de tous, donc des femmes.

#### **5. Les Femmes dans la Cité et la Vie Quotidienne**

**Les contingences de la vie quotidienne analysées à travers le regard des femmes doivent devenir un enjeu politique.**

*Créer une synergie d'actions concrètes sur le terrain.*

L'approche féministe de la Cité devrait permettre d'aborder différemment les iniquités à l'égard des minorités et "des invisibles" dont les femmes font partie. L'agencement de la ville, les relations entre les affectations urbaines et la qualité de l'environnement envisagées sous l'angle de la vie quotidienne doivent permettre la prise en compte de nouvelles variables.

Les femmes qui auront pris ainsi conscience de leur identité, de leurs capacités d'intervention et de leurs besoins seront susceptibles de nouer des liens sociaux et de prendre une part plus active à la solution des contraintes de la vie quotidienne.

#### **6. Les Femmes dans la Cité et le Développement Durable**

**Les femmes doivent être pleinement associées aux politiques de maintien des équilibres écologiques de notre planète.**

*Nous ne faisons qu'emprunter la Terre à nos enfants*

La préservation de l'environnement est devenue une préoccupation incontournable pour le développement durable des cités (Conférence de Rio). Les femmes sont très sensibilisées par les contraintes liées à la qualité de l'environnement, elles savent qu'il s'agit d'un nouveau défi politique majeur du développement à l'avenir (référence à l'Agenda 21 des femmes). Des mouvements de femmes y sont particulièrement sensibles et sont devenus attentifs à cette nouvelle dimension de l'économie et de l'aménagement.

#### **7. Les Femmes dans la Cité et la Sécurité et la Mobilité**

**Toutes les femmes et en particulier celles qui comptent parmi les plus défavorisées ou isolées, doivent disposer de toutes les facilités d'accès aux transports afin de pouvoir se déplacer librement et en pleine sécurité, pour jouir pleinement de la vie économique, sociale et culturelle de la cité. Les femmes ont également "Droit à la Cité".**

*Points clefs du changement: La sécurité et la mobilité des femmes.*

Le concept de sécurité dans la ville, de jour comme de nuit, est à repenser et à compléter en prenant en compte en priorité les points de vue des femmes. Parce qu'elles sont encore trop les cibles des agressions et de l'expression de la violence, les projets et les réalisations du domaine urbain doivent être corrigés et faire l'objet d'une attention particulière en s'inspirant de codes de bonne conduite.

Étant donné que les femmes exclues socialement ou culturellement courent un double risque d'enfermement, elles doivent pouvoir bénéficier d'une attention toute particulière dans les politiques visant à accroître la mobilité des citoyennes.

Une ville plus sécurisante favorise la mobilité de tous et des femmes en particulier. Le sentiment de vivre en sécurité participe et contribue à la cohésion sociale.

## **8. Les Femmes dans la Cité et le Droit au Logement et à l'Habitat**

**Les femmes ont droit à un logement et à un habitat appropriés.**

*Points clefs du changement: La qualité et la diversité de l'habitat et des services de proximité.*

Le manque d'espaces appropriés aux besoins des femmes et conçus par et pour elles, à l'échelle de l'habitat, du quartier et de la ville, conduit à une perte d'identité et à une limitation de l'exercice de leur citoyenneté. L'ensemble des lieux tant publics que privés est conçu et produit essentiellement par des hommes ou selon des critères masculins, sans tenir compte des besoins exprimés par les femmes et sans grand souci de la diversité des attentes. En outre, un habitat approprié comporte également des services de proximité qui réduisent les servitudes encore assumées en majorité par les femmes.

Il est également indéniable que les femmes sont tout particulièrement sensibles au fait que les espaces dévolus à l'épanouissement des enfants font aussi défaut.

## **9. Les Femmes dans la Cité et la Dimension du Genre**

**La dimension du genre appliquée à la ville doit être admise comme source d'une nouvelle culture partagée et participer à l'élaboration d'une nouvelle philosophie de planification de l'aménagement du territoire.**

*Promouvoir la formation au genre et à une nouvelle philosophie démocratique.*

L'étude des rapports historiques et socioculturels entre les femmes et les hommes peut contribuer à l'élaboration de solutions nouvelles et plus réalistes à la crise urbaine et conduire à l'amélioration du cadre de vie. La dimension du "genre", en tant que champ de connaissances des rapports construits socialement entre les femmes et les hommes, constitue un moyen efficace de déconstruire les stéréotypes et d'aborder l'urbanité sous un meilleur angle.

## **10. Les Femmes dans la Cité et l' Enseignement et l' Expérimentation Locale**

**La dimension du genre appliquée à la ville doit être enseignée dans les établissements scolaires, les instituts d'architecture et d'urbanisme ainsi que dans les universités. L'expérimentation dans les cités est à entreprendre d'urgence pour inciter aux changements.**

*Acquérir des connaissances, des savoirs et des savoir-faire.  
Assurer un suivi constant qui marque les étapes et la progression.  
Expérimenter en grandeur réelle.*

Des recherches et états des lieux sont indispensables pour mesurer l'importance des discriminations subies par les femmes dans les programmes d'aménagement du territoire et du cadre de vie. La dimension du "genre" appliquée à la cité doit de ce fait être enseignée dans les milieux universitaires aussi bien que dans l'enseignement secondaire et être reconnue comme un champ de connaissance incontournable.

Il importe aussi d'encourager des opérations pilotes génératrices de nouveaux comportements politiques qui prennent en compte cette dimension.

## **11. Les Femmes dans la Cité et le Rôle des Médias et la Transmission des Acquis**

**Les médias doivent s'attacher à diffuser des messages allant à l'encontre des stéréotypes et montrer des femmes dans des rôles reflétant leur évolution et leur émancipation.**

*Transmettre et diffuser les connaissances et les savoir-faire.*

Les recherches et les acquis nouveaux doivent être transmis et diffusés largement par les médias, afin qu'ils jouent un rôle moteur dans la transformation sociale par l'extinction des figures sociales obsolètes bloquant l'émancipation d'une société entière.

## **12. Les Femmes dans la Cité et les Réseaux**

## **Un réseau d'échange d'informations doit être créé à l'échelle de l'Europe pour promouvoir la Charte et l'application des principes qu'elle renferme.**

*Dissémination de la Charte.*

*Lancer l'impulsion par une volonté politique affirmée à l'échelle de l'Europe.*

Un réseau européen d'échanges d'informations est un outil indispensable pour catalyser les actions et changer les mentalités. Les contributions en la matière des Pays nordiques et de l'Amérique du Nord, notamment, sont susceptibles d'inspirer de nouveaux types d'actions positives. La connexion à d'autres réseaux internationaux est importante, en vue de développer des solidarités entre les femmes à l'échelle mondiale sur des problématiques similaires et d'affirmer la présence européenne sur les autres continents, en particulier au sein des instances internationales.

---

### ***Une définition de la dimension du genre***

Les théories féministes, qui comportent une grande diversité, se rencontrent au moins sur un point, qui est leur point de départ commun: les rapports des sexes, tels qu'ils sont structurés dans notre société et dans toute société, selon des modalités variées, sont conditionnés par le pouvoir qu'un sexe exerce sur l'autre, qu'il a ainsi assigné à un rôle et à une image. Il s'agit donc, à la fois sur le plan théorique et sur le plan politique, de développer une critique de ces rapports et, positivement, de les définir autrement. La "construction sociale de sexe" (formulation française) ou de genre ("gender issues", formulation anglo-saxonne), telle qu'elle fonctionne, est une production historique - même si elle est séculaire - qui n'incarne pas la "vérité" des sexes.

A partir de cette dénonciation commune, les positions divergent cependant et, avec le recul on peut distinguer deux courants de pensée. Le premier, qu'on peut nommer essentialiste, soutient qu'il y a une essence ou une nature de la féminité qui doit être mise à jour sous les constructions qui l'ont recouverte et pervertie. Le second, qu'on peut nommer humaniste ou rationaliste, soutient que c'est toute division sexuée qui est, comme telle, contestable, et que hommes et femmes, sans être identiques, partagent la même raison, indûment annexée jusqu'ici par les hommes .../...

*par Françoise Collin écrivain, philosophe Paris*

*(Extrait d'une contribution à "Présences 1991" "Deux sexes, c'est un monde").*

=====

### **Esquisse d'une démarche:**

Charte Européenne des Femmes dans la Cité

=

Faire de la vie quotidienne un enjeu politique

#### **1. Processus participatif ou une citoyenneté active suscitée depuis la base:**

AU DEPART UN CONSTAT

Le cadre de vie et l'usage du temps dans la cité sont encore des facteurs discriminatoires à l'égard des femmes.

Intervenir au niveau politique: faire du lobbying auprès des institutions communautaires, nationales et internationales ainsi que des partis politiques pour promouvoir la Charte Européenne des Femmes dans la Cité.

Conforter la présence des femmes à tous les niveaux de décision: communes, régions, organismes professionnels, promotion immobilière, entreprises, médias.

Créer de nouveaux modèles d'habitation plus coopératifs, d'autres organisations de quartiers, des ONGs, des réseaux, ainsi que des niveaux intermédiaires de décision impliquant surtout les femmes (écoles de la démocratie).

Mettre en valeur les talents des femmes, rendre leurs oeuvres architecturales visibles.

Redécouvrir la ville à travers le regard des femmes, déconstruire les stéréotypes en la matière.

Faire prendre conscience du caractère sexué du cadre de vie et de son incidence sur la vie quotidienne de tous et des femmes en particulier: enquêtes, conférences, tables rondes, débats, manifestations, chartes, échange d'expériences positives.

#### **Vers une démocratie paritaire au niveau des PARLEMENTS EUROPEEN et NATIONAUX**

(Processus législatif)

#### **2. Processus institutionnel ou des choix politiques plus équitables:**

(objectif de meilleures conditions de vie pour tous)

Intervention à l'échelle de l'UNION EUROPEENNE



Le changement en matière de prise de décision dans le domaine public et pour un développement durable viendra de la prise en compte d'un processus participatif émanant de la base. Les femmes pratiquent largement cette manière de faire avec les individus et la famille.

### ***Une vision des choses holistique***

L'une des raisons les plus importantes de l'échec d'un développement durable pour nos sociétés est le fait d'une sectorisation des problèmes. Les femmes ont souvent une approche transversale des problèmes.

### ***Une pensée linéaire - une pensée circulaire***

Les femmes ont l'habitude de se débrouiller avec un budget et des moyens limités et ont été forcées d'apprendre en termes de recyclage. Leur compétence peut aider à régler les problèmes de notre planète.

### ***Réseau et hiérarchie***

La résolution des problèmes du quotidien se fait en tenant compte de l'avis et des besoins de chacun plutôt qu'à organiser un pouvoir centralisateur. Les femmes sont de ce fait plus enclines à se préoccuper de la paix que de la guerre.

*Dessins et commentaires extraits des conclusions de la Conférence d'Örnsköldsvik 1994 - CEMAT*

•••

## **A. La planification urbaine et l'environnement:**

Pour répondre aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle philosophie de planification est nécessaire, elle doit devenir à la fois plus démocratique et plus qualitative. Les femmes constituent le meilleur potentiel pour revitaliser les cités car elles sont expertes de la vie quotidienne. Jusqu'à maintenant elles étaient restées "invisibles" et occultées du champ des décisions. En partant d'actions concrètes répondant aux besoins réels de la vie quotidienne, elles vont permettre de ressourcer à la fois la dynamique des cités et renouveler l'expertise de l'aménagement.

## **B. La mobilité:**

Pour les femmes, les choix permettant d'assurer les conditions d'accès plus faciles et égalitaires à l'ensemble des possibilités qu'offrent les cités sont des enjeux essentiels. Pouvoir rompre avec l'enfermement et/ou l'isolement est un atout majeur à l'épanouissement personnel des femmes.

## **C. La sécurité urbaine:**

L'architecture et l'organisation d'une cité a un lien direct avec la violence qu'on peut constater dans ses rues.

Pour que les femmes ne soient plus considérées les seules responsables de leur sécurité, il est indispensable que la sécurité dans la cité devienne l'expression d'une société qui se respecte.

## **D. L'habitat:**

En terme d'habitat et d'équipements d'accompagnement et de proximité, les femmes sont à considérer comme des expertes pour l'aménagement futur des espaces de vie. Alors que les notions d'appropriation des espaces partagés de vie et d'identification sont au coeur des préoccupations actuelles, les femmes qui, comme l'exprime Virginia Wolf, "n'ont pas une chambre à soi", savent détecter ce qui manque à la construction d'une autre forme de dimension urbaine et sociale indispensable à une meilleure vie des cités.

## **E. Les stratégies:**

Il s'agit d'établir un ensemble de mesures politiques et des pratiques permettant d'assurer une pérennité et de rendre irréversible une avancée démocratique significative.

La déconstruction des anciens processus et la constitution de nouveaux savoirs et savoir-faire et leur transmission rapide constituent l'axe stratégique de la démarche.

## **A - > La planification urbaine et la préservation de l'environnement**

La planification en matière d'urbanisme a longtemps été déterminée, depuis la Charte d'Athènes de Le Corbusier en 1942, par la séparation des fonctions et les zonages mono fonctionnels, y compris une forme très traditionnelle des rôles assignés aux deux sexes, schématiquement les femmes étaient dans la sphère de la vie privée, les hommes dans celle de la vie publique. Aujourd'hui, avec le recul de plusieurs décennies, cette approche s'est révélée néfaste pour la vie des populations, car les cités souffrent de graves dysfonctionnements urbains et sociaux qui se révèlent au fil du temps avec

une violence et une ampleur toujours croissantes. Certaines situations sont devenues critiques et rendent bien visible le dépérissement grave de la vie de la Cité où les dégradations du tissu social se sont révélées par des dégradations concomitantes du tissu urbain. Les évolutions sociales n'ont pas été suivies, les solutions sont en retard sur la réalité des faits.

Jusqu'à maintenant les décisions qui engagent le cadre de vie pour l'ensemble de la population ont reposé sur un très petit nombre de décideurs essentiellement masculins, hommes politiques et techniciens spécialistes. Ils demeurent encore peu ouverts au partage démocratique de la décision et pourtant ils semblent conscients d'avoir perdu la capacité à résoudre et à maîtriser dans leur globalité la multiplicité des problèmes posés par la croissance des cités actuelles. Ils sont pourtant encore persuadés que leurs choix vont dans le sens des intérêts de tous. Mais ces acteurs de la Cité sont peu enclins à considérer que l'on puisse intégrer dans les schémas et théories de la planification urbaine la dimension du genre, parce qu'ils n'ont guère perçu ni saisi l'intérêt et la dynamique de cette forme d'approche. Ils ne considèrent pas davantage que les femmes puissent jouer un rôle moteur dans une revitalisation de la vie des cités.

### **Les enjeux de la planification urbaine**

Pourtant il est unanimement reconnu qu'une nouvelle philosophie d'aménagement du territoire s'impose. En effet, de quartiers en crise en populations reléguées et discriminées, la situation est devenue explosive et il convient de réagir maintenant positivement pour sortir de l'impasse. La dévitalisation des tissus urbains et la détérioration concomitante de la qualité de vie pour la majeure partie de la population, donnent un sentiment généralisé de déshumanisation des cités. Cet état appelle un redressement urgent de la situation qui peut se définir selon les axes majeurs suivants:

> Revitaliser la démocratie et faire reposer les décisions sur une base plus large de la population, rapprocher les décisions du terrain, de la vie quotidienne des gens, avec un souci d'équilibre et de cohésion sociale. La citoyenneté est au coeur des discriminations. Le lieu de vie est à considérer comme support privilégié, susceptible de renforcer l'exercice de la citoyenneté active pour "Être quelqu'un, quelque part".

> Prendre en considération les préoccupations liées au développement durable dans le respect des équilibres liés à l'environnement, la période actuelle s'inscrivant plutôt dans la réparation des dégâts déjà causés.

> Promouvoir une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la population et recréer des lieux et des liens de solidarité.

### **LA CHARTE EUROPEENNE DES FEMMES DANS LA CITE**

#### ***Une proposition d'une nouvelle philosophie de planification urbaine***

Dans le cadre prospectif d'une nouvelle philosophie de planification tant urbaine que rurale, de profonds changements structurels et une prise de conscience véritable sont indispensables.

Pour engager un nouveau départ plus fructueux, axé sur la qualité de vie, le développement durable et plus de démocratie dans les décisions, il convient de déconstruire les méthodes, les réflexes et les anciens tissus d'habitude, afin de permettre la création d'une nouvelle dynamique d'approche. Les femmes représentent une chance et un potentiel de créativité capable d'apporter un état d'esprit neuf et de redynamiser ainsi la citoyenneté participative.

• Puisqu'il convient de déconstruire les anciennes démarches et d'en reconstruire d'autres plus adaptées et fructueuses, la Charte Européenne des Femmes dans la Cité propose une nouvelle philosophie de planification urbaine et rurale qui trouve sa pertinence et son originalité dans les axes suivants:

- > une approche différente
- > l'adoption de politiques alternatives
- > des axes forts de régénération

#### ***Cinq axes forts de régénération semblent s'imposer:***

1 - > Promouvoir une démocratie paritaire femmes hommes pour l'ensemble des prises de décision.

L'évolution démocratique, pour un plus juste équilibre et l'équité dans les prises de décision, impose le fait que les femmes deviennent de plein droit la population cible des actions prioritaires à entreprendre.

2> Prendre en compte la dimension du "genre" dans toute approche de programmation et de décision d'aménagement du territoire.

3 - > Inverser le sens des décisions, partir du terrain, de la vie quotidienne comme base fondamentale de la réflexion pour programmer et élaborer les politiques d'aménagement. C'est l'inversion du sens de la prise de décision. Les lieux et le contexte de la vie quotidienne pris dans toutes leurs dimensions deviennent le creuset et le centre majeur des actions et de la réflexion. Ainsi les décisions sont prises à la base, près des lieux de vie et vont vers le haut, "bottom up" comme disent les anglo-saxons et non plus comme antérieurement, décidées d'en haut et imposées localement.

Parce que là où vit chaque personne se retrouve concentré le résultat de l'ensemble des décisions prises comme lieu de convergence et révélateur de la problématique générale. Quel que soit l'échelon de la décision prise c'est toujours le

citoyen et/ou la citoyenne qui en sont les destinataires et bien souvent à leur insu car ils n'ont pas été associés aux décisions.

Le lieu de vie, le cadre de vie des habitants, des usagers est fondamentalement le lieu de référence d'une véritable perception où s'imprime l'expression des choix qui ont été faits en matière d'urbanisme.

L'espace de la vie quotidienne est le creuset révélateur privilégié pour prendre la mesure de l'état de la société, il exprime sa santé, ses affrontements, il révèle aussi ses dysfonctionnements majeurs. C'est là que se trouvent les repères d'appréciation des changements qualitatifs dans la vie quotidienne de tout le monde.

4 - > Créer des niveaux intermédiaires de décision, laboratoire d'exercice démocratique et de citoyenneté active.

5> Déterminer les points d'une lecture transversale et qualitative des cités : la sécurité, la mobilité, l'habitat et les équipements de proximité, les stratégies nécessaires pour atteindre ces buts.

Les améliorations de la qualité de vie peut s'apprécier par différents facteurs, mais la sécurité, la mobilité, l'habitat et les équipements de proximité et les stratégies proposés ici ont l'intérêt d'être transversaux à toutes les démarches de changement qualitatif. Ils sont prioritaires pour la vie quotidienne des femmes sont aussi essentiels pour la qualité de vie de tout le monde et favorables au développement de la cohésion sociale.

***Ces axes de profonds changements vont aussi permettre de débloquer une situation jusque là fermée et permettre:***

- d'identifier et de se débarrasser des stéréotypes liés à la répartition des tâches selon les sexes qui régissent les conditionnements socioculturels et les modes de relations à l'espace et à son appropriation;

- d'explorer d'autres modes de prise de décision, de renouveler le capital des connaissances en s'appuyant sur des recherches et des études relatives à l'incidence des différences sexuées des approches et des vécus de la cité et les interrelations et évolutions qu'elles sous-tendent en terme de relations sociales ;

- d'apporter des solutions satisfaisantes dans le domaine de l'aménagement, qui répondent bien aux attentes de l'ensemble des populations, comprises dans toute la diversité socioculturelle d'une société plurielle;

- de rendre la population plus responsable et partie prenante des changements induits dans les tissus urbains, grâce à la participation sociale. La citoyenneté active étant susceptible de revitaliser la démocratie, le sentiment d'appartenance et le tissu social dans sa globalité.

Les femmes constituent le potentiel le plus large et le plus neuf pour développer des approches fructueuses et créatrices en matière d'aménagement du territoire et de cadre de vie, afin d'en régénérer la dynamique. Afin de bâtir une approche plus constructive, les femmes pourront apporter leur précieuse expertise de la gestion de la vie quotidienne vont ainsi fructueusement profiter aux professionnels souvent trop éloignés des réalités. Les femmes sont très partie prenante de cette démarche, parce qu'elles sont par excellence la population transversale la plus nombreuse à être exclue et oubliée des décisions actuelles en urbanisme. Dans l'organisation de la vie quotidienne, les femmes ont développé de solides talents à concilier une multiplicité d'aspects et de dimensions avec, à la fois, le sens de l'essentiel et un pragmatisme très créateur dont elles ont toujours fait la preuve.

Les femmes semblent avoir réussi à construire des relations avec le monde moins agressives et moins dominatrices que celles des hommes. Elles ont déployé des forces de perception qui les rendent plus attentives à la complexité des problèmes. Elles ont un sens humaniste qui vise à choisir les décisions prioritaires. Elles sont aujourd'hui des personnes ressources rares pour créer des équilibres et respecter l'équité démocratique.

L'environnement et le développement durable des cités

Alors que la croissance économique s'essouffle, nous avons pris conscience des dégradations majeures causées par un siècle de bouleversement à courte vue qui, pour obtenir une rentabilité immédiate, a handicapé l'avenir de la planète, a épuisé une grande partie de ses ressources d'énergie non renouvelables, désertifié d'immenses espaces, pollué l'air, l'eau, la terre et déchiré les liens humains fondamentaux de solidarité au profit de la multiplication des clivages d'intérêts faisant coexister à la fois le duel guerre fratricide et le duel guerre économique dont la crise de cette fin de siècle ne fait que raviver la cruauté.

Les femmes sont très conscientes, alertées et sensibilisées à ces divers facteurs de dégradation, parce qu'elles sont partout les principales victimes des régressions sociales, car plus vite mises au chômage, toujours cibles de la violence croissante en période de crise et affectées par le manque de projet d'avenir des jeunes. Ainsi sont elles souvent promotrices de propositions et parties prenantes d'un autre projet de développement économique, qui n'induit plus la dégradation de la cohésion sociale et l'accroissement de la pauvreté dans les cités comme dans le monde rural.

## **A - La Planification Urbaine**

### **Critères de base à prendre en compte**

- Une planification qualitative plutôt qu'essentiellement quantitative; un urbanisme privilégiant l'imbrication des fonctions;
- Une planification intégrant les facteurs sociaux, culturels, économiques, démographiques et politiques plutôt qu'une planification sectorielle;
- La remise en cause du soi-disant naturalisme des comportements des hommes et des femmes à propos de la planification urbaine;
- Une cité n'est pas neutre mais, comme tout autre domaine, bel et bien imprégnée des rapports socioculturels sexués;
- Une écoute attentive de la base en vue de régénérer les processus de planification;
- La préservation de l'environnement et l'instauration d'un "développement durable" des villes;
- La sensibilisation des femmes à la citoyenneté active, les femmes devenant les actrices privilégiées de la redynamisation de la vie du quartier, de la cité.

## **A - La Planification Urbaine**

### **Recherches à entreprendre ou à poursuivre**

(analyses comparatives sur le plan européen)

- Analyse des obstacles que rencontrent les femmes au cours de leurs activités dans la ville (durée et nature des trajets, accès aux garderies d'enfants, insécurité, etc...)
- Etude des effets pervers de la Charte d'Athènes à l'encontre des femmes pour ce qui est de l'espace urbain, de l'usage du temps, de l'habitat, des lieux de travail, des loisirs;
- Analyse des effets sur les femmes d'une planification urbaine sectorielle, par zones mono fonctionnelles;
- Etat des lieux de la présence des femmes à tous les niveaux de la prise de décision (décideurs politiques et économiques, investisseurs, promoteurs, entrepreneurs, architectes, urbanistes, ingénieurs des travaux publics, etc.)
- Etat de lieux des nouvelles structures familiales: leurs fonctionnements, leurs attentes;
- Etude de l'influence du télétravail sur le statut social des femmes qui l'effectuent (en terme d'exclusion ou d'isolement ou de manque de protection sociale possible).

## **A - La Planification Urbaine**

### **Actions à engager, pistes de solutions**

- Au niveau européen: concilier croissance économique et écologie en prenant en compte l'expertise des femmes. Sensibiliser les instances européennes à cette problématique;
- Inclure la dimension du genre dans les programmes européens (comme URBAN et RECITE, etc);
- Au niveau national: réaliser et publier des guides traitant de la qualité de l'environnement quotidien. Les critères pris en compte doivent dans ce cas dénoncer les stéréotypes en la matière;
- Au niveau régional: à la fois rapprocher les habitants des activités en assurant de meilleurs moyens de transport et organiser des activités dans les zones d'habitation. Inclure systématiquement dans les programmes d'aménagement d'une zone un chapitre relatif à l'émancipation des femmes.
- Au niveau local:
  - instaurer des niveaux intermédiaires de décision, espaces de coopération, relais de quartiers, en vue de sensibiliser la population et notamment les femmes aux problèmes d'aménagement de la cité;
  - multiplier les services de proximité en des lieux stratégiques: par exemple, sur le chemin de l'école et à proximité des arrêts des transports en commun. Mettre sur pied des services de garde d'enfants malades à domicile;
- Proposer une assistance aux membres des réseaux européens existants comme Quartiers en Crise ("Laboratoires de la citoyenneté européenne"), Eurocities, Lobby Européen des femmes, etc.
- Impliquer les femmes et les organisations de femmes dans les programmes et projets d'aménagement des espaces publics;

- Etablir un classement des villes en terme de qualité de vie (aménagement urbains, participation, sécurité) du point de vue des femmes (exemple du Canada).

## Les apports d'autres déclarations

Considérée encore comme la référence première dans la planification urbaine par bien des urbanistes, décrite par beaucoup comme source de tous les maux qui rongent les mégapoles tentaculaires d'aujourd'hui, la Charte d'Athènes proposée en 1933 par Le Corbusier a déjà plus de 60 ans! De certitudes en interrogations, les différents acteurs de la cité se sentent ces derniers temps des ailes pour proposer de nouvelles chartes urbaines, dans lesquelles les déclarations humanistes et les recommandations tonitruantes prônent à la fois une dynamique de changement et une cité idéale à l'échelle de l'homme. Cela sous-entendrait-il que les femmes restent à l'image de ceux-ci ou qu'elles se définissent comme un sous-ensemble? Cette simple évocation justifie en tout cas pour le moins l'établissement d'une Charte Européenne des Femmes dans la Cité.

En proposant en écho à nos préoccupations des extraits de ces déclarations et de ces chartes, nous souhaitons alimenter au mieux le débat sur le devenir de nos villes. Ces arguments sont le plus souvent susceptibles de conforter les nôtres, mais démontrent également combien une approche mettant en avant les rapports sociaux entre les femmes et les hommes reste étrangère à la plupart des acteurs institutionnels.

Il sera fait référence dans les 5 thèmes développés ici, aux déclarations suivantes:

- Charte d'Athènes  
(Le Corbusier 1933)
- Charte de Megaride  
(Ville de la paix, Ville de la science Italie - 1994)
- Manifeste de Turin  
(Réseau de revitalisation des quartiers en crise - Turin - 1994)
- Déclaration de Barcelone  
(25 villes Réseau européen Quartiers en Crise Barcelone - 1992)
- Charte Européenne de l'Aménagement du Territoire  
(Conférence Européenne des Ministres Responsables de l'Aménagement du Territoire Torremolinos 1983)
- Charte Européenne des Villes et des Agglomérations  
(Conférence on Sustainable Cities and Towns - Danemark - 1994)
- Charte Urbaine Européenne  
(Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe - Conseil de l'Europe - 1992)
- Charte Européenne pour la Ville  
(Centre International d'Etudes du Projet Urbain - Florence - 1993)
- Forum Européen pour la Sécurité Urbaine  
(Conférence de Paris - Réseau Sécurité Urbaine en Europe - 1991)
- Femmes et Sécurité Urbaine - "j'accuse la peur" - Conférence Montréal - 1992)
- Charte Européenne pour le droit à habiter et la lutte contre l'exclusion  
(Fondation pour le Progrès de l'Homme - 1992 - Paris)
- Les Femmes et la Construction Européenne  
(Conférence européenne UCL avec le soutien de l'Unité Egalité des Chances - Bruxelles - 1994)
- Déclaration d'Athènes - Femmes au Pouvoir  
(Conférence européenne - Réseau Européen "Les Femmes dans la Prise de Décision - Lobby des Femmes Européennes - Unité pour l'égalité des chances de la DG V - Athènes - 1992)
- Perspectives Internationales de l'Union Européenne  
(Troisième programme d'action communautaire à moyen terme - COM(90) 449 final Bruxelles 1990)
- Pratiquer la Démocratie Locale  
(24 propositions à l'usage des citoyens et des candidats - Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale - pour les élections municipales françaises de 1995 - adels - Strasbourg - 1994)
- Déclaration de Charleroi  
(Citoyenneté et grande pauvreté - Résolution 243 - Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe - Conseil de l'Europe - 1993)
- Charte Environnementale Européenne pour les droits des citoyens  
(Bureau Européen de l'Environnement - Bruxelles 1995)

## A - La Planification Urbaine Apports d'autres déclarations

Charte d'Athènes (Le Corbusier 1933)

- La détermination des zones d'habitation doit être dictée par des raisons d'hygiène.

- L'alignement des habitations le long des voies de communication doit être interdit.
- Les constructions hautes implantées à grande distance l'une de l'autre doivent libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes.
- L'artisanat, intimement lié à la vie urbaine dont il procède directement, doit pouvoir occuper des lieux nettement désignés à l'intérieur de la ville.
- Le dimensionnement de toutes choses dans le dispositif urbain ne peut être régi que par l'échelle humaine.

#### Charte de Megaride (Italie • Ville de la paix, Ville de la science 1994)

- **VILLE ET NATURE:** L'équilibre entre l'environnement urbain et l'environnement naturel constitue la base sur laquelle le modèle de développement durable pour la ville de l'avenir doit reposer.
- **VILLE ET PEUPLES:** La ville de l'avenir doit être multiraciale. Elle doit offrir une qualité de vie satisfaisante à chaque citoyen, tout en respectant les différences qui existent entre les diverses communautés et les identités culturelles des endroits où elles-ci vivent.
- **VILLE ET CITOYENS:** La ville de l'avenir devra garantir à chaque citoyen un accès maximum aux espaces, aux services et aux informations - une ville où chaque groupe particulier trouvera les conditions répondant à ses propres besoins, qu'il sera libre d'exprimer librement.
- **VILLE ET COMPLEXITE:** Dans la ville de l'avenir, la gestion de la complexité devra prendre en compte le système urbain dans son ensemble, ainsi que chaque sous-système qui le compose: du système physique au système perceptif, du système fonctionnel au système institutionnel, en intervenant de l'échelle architecturale à l'échelle territoriale.
- **VILLE ET TECHNOLOGIE:** L'innovation technologique, et la télématique en particulier, doivent être orientées vers l'amélioration des prestations de la ville et vers la gestion de la ville de l'avenir.
- **VILLE ET TEMPS:** La ville du XXI<sup>e</sup> siècle, ville câblée, ville de la paix et de la science, devra être l'expression de l'histoire et de la culture urbaine qui se sont consolidées dans ses murs au cours du temps.

#### Manifeste de Turin (Réseau de revitalisation des Quartiers en Crise - Turin - 1994)

- Fonder de nouvelles formes de démocratie locale pour faire entendre les aspirations de certaines catégories de population exclues de la vie locale (personnes âgées, enfants, femmes, réfugiés et étrangers, parfois victimes du racisme ou de la xénophobie) et améliorer les conditions de vie des citoyens de nos villes quelles que soient leurs origines.
- Réformer l'action publique à tous les niveaux pour qu'elle soit réellement capable d'inventer, avec la population des quartiers, les solutions les plus adaptées à chaque cas.
- Mettre en oeuvre une politique intégrée, associant tous les aspects de la vie individuelle et collective.
- Favoriser la participation de tous les acteurs de la ville à la solution des problèmes des quartiers, les entreprises, les volontaires, avec les élus ou représentants politiques.

#### Charte Européenne de l'Aménagement du Territoire

(Conférence Européenne des Ministres Responsables de l'Aménagement du Territoire  
Torremolinos - 1983)

- Toute politique d'aménagement du territoire quel que soit son niveau doit être basée sur la participation active du citoyen. Il est indispensable qu'il soit informé de manière claire et préhensible à tous les stades du processus de planification et dans le cadre des structures et procédures institutionnelles.
- L'aménagement du territoire favorise l'amélioration du cadre de vie quotidien, qu'il s'agisse du logement, du travail, de la culture, des loisirs ou encore des relations au sein des communautés humaines et l'accroissement du bien-être de chacun par la création d'emplois et d'équipements économiques, sociaux et culturels répondant aux aspirations des différentes couches de la population dont il assure, par le choix de leur localisation, une utilisation optimale.

#### Charte Européenne des Villes et des Agglomérations

(Conférence on Sustainable Cities and Towns - Danemark - 1994)

- Nous, villes et agglomérations, avons la force, les connaissances et le potentiel créatif nécessaires à mettre au point des modes de vie équilibrés et à transformer et gérer nos cités pour qu'elles suivent un développement équilibré. En tant que représentants démocratiquement élus de nos concitoyens, nous sommes prêts à prendre les responsabilités relatives à la réorganisation de nos villes dans le sens d'un développement équilibré. Les villes pourront réaliser ce défi dans la mesure où elles obtiendront des pouvoirs d'autogestion locale selon le principe de subsidiarité. Il est essentiel que suffisamment de pouvoirs soient laissés au niveau local et que les autorités locales disposent d'une base financière solide.

#### Charte Urbaine Européenne

(Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe - Conseil de l'Europe - 1992)

- La participation des citoyens à la vie politique locale doit être assurée à tous les niveaux politiques et administratifs.
- Les citoyens ont le droit d'être consultés sur tout projet majeur affectant de devenir de la collectivité.
- La non-discrimination est un principe fondamental des politiques urbaines.

Charte Européenne pour la Ville  
(Centre International d'Etudes du Projet Urbain - Florence - 1993)

Il est fondamental d'affirmer un objectif commun pour les villes européennes:

- La reconstitution des signalisations communautaires à tous les niveaux d'échelle et de rapports.
- La reconquête de la part des citoyens du rôle d'acteurs dans la construction de l'habitat urbain.
- La définition de théories interprétatives et d'instruments alternatifs aux logiques actuelles, tendant à la réalisation d'une qualité urbaine, au dynamisme et à la flexibilité.
- Les institutions dans leur fonctionnement doivent contribuer à la reconnaissance de la citoyenneté de tous les habitants.
- L'utilisation des ressources doit contribuer à rétablir une égalité des chances et favoriser les cultures de contact et la perméabilité des groupes sociaux.
- Le projet central du projet de la ville de l'avenir est un problème de stratégies et non de tactiques; les nouvelles stratégies devront être guidées par un changement d'attitude envers les logiques conditionnantes, codifiées d'après des stéréotypes.

Pratiquer la Démocratie Locale

(24 propositions à l'usage des citoyens et des candidats - Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale - pour les élections municipales françaises de 1995 - adels - Strasbourg - 1994)

- Organiser l'élection par les habitants de chaque quartier, d'une instance représentative dotée de compétences et de moyens budgétaires.
- Créer des comités d'usagers des services publics.
- Garantir la parité hommes/femmes dans l'équipe municipale et maintenir cette parité dans l'attribution de fonctions et de délégations.
- Développer toutes les antennes des services au niveau des quartiers et y favoriser l'accueil et l'information des habitants.
- Créer des lieux ouverts au public de libre consultation des documents relatifs à la vie municipale.
- Mettre à disposition des moyens pour permettre la naissance et le fonctionnement de journaux de quartier et de journaux associatifs, dans le respect de leur indépendance.

## **B - > Les transports - la mobilité**

### *Etre mobile pour réussir*

La mobilité quotidienne est une composante essentielle de nos modes de vie actuels et une condition indispensable pour profiter au mieux des services et des potentialités d'échange que l'on est susceptible d'attendre d'une cité. Etre capable d'aller loin, rapidement, confortablement, paraît même une nécessité aujourd'hui pour pouvoir établir des contacts multiples et divers avec les "autres", pour que toutes sortes d'échanges puissent être noués entre les personnes et les groupes. La mobilité conditionne l'accès au marché du travail et l'insertion sociale des personnes. Le manque de mobilité peut constituer un critère de discrimination sociale, voire d'exclusion pour tous ceux et celles qui sont limités dans leurs mouvements, apanage d'ailleurs des catégories sociales les plus défavorisés.

### *Les freins à la mobilité des femmes*

Il est un fait que l'aire d'investissement pour les femmes reste encore relativement réduite: elles disposent moins souvent que les hommes d'une voiture personnelle, les réseaux de transports publics restent insuffisants, l'insécurité règne dans certains quartiers, particulièrement la nuit.

Si elles veulent trouver du travail et concilier vie professionnelle et tâches ménagères, elles doivent surmonter d'innombrables obstacles, notamment:

- la dispersion des lieux d'habitation, de travail et des commerces
- l'insuffisance de transports publics, surtout en banlieue
- des horaires publics axés principalement sur les trajets domicile travail

- des heures d'ouverture de centres de services qui partent du principe qu'usagers et clients sont libres aux heures de travail
- la pénurie et le manque d'accessibilité des garderies

Tous ces facteurs restreignent la mobilité des femmes et font souvent la différence entre les femmes et les hommes sur le marché du travail et dans l'exercice de la citoyenneté. L'urbanisme peut ainsi compliquer certaines activités singulièrement, voire les interdire. Les femmes sont économiquement de plus en plus défavorisées parce que l'environnement urbain leur impose des coûts d'accès au travail et aux loisirs plus élevés. La limitation d'accès à un plus large éventail d'emplois, explique aussi qu'en dépit d'une formation nettement améliorée, les femmes n'ont pas réussi à réaliser des percées significatives dans les professions rémunérées les plus prisées.

Il ne s'agit pas toutefois de revenir sur la séparation du domicile du lieu de travail qui représente une conquête de liberté pour la femme: les tâches intensives à domicile ont toujours constitué un mode de contrôle et d'exploitation du travail féminin. Le télétravail peut constituer de ce point de vue pour les dirigeants une tentation de renvoyer les femmes au foyer.

### *Question de choix*

Les décideurs - des hommes dans la grande majorité, par ailleurs assez typés sur le plan socioprofessionnel - privilégient le développement des infrastructures routières, et l'accessibilité aisée à la voiture des commerces, des bureaux, des lotissements. Leur attachement à l'automobile augmente avec l'élévation du niveau social. Il n'est pas étonnant que les décisions en matière de déplacements soient favorables à la voiture particulière.

Les pressions exercées par les marchands de béton qui réalisent les infrastructures routières, désireux quant à eux d'asseoir leur pouvoir économique et leur influence politique, confortent par ailleurs cette tendance. A l'échelle de l'Europe, les politiques de transports sont liées à des intérêts économiques gigantesques. La suprématie prise par l'automobile, mais également des transports rapides ferroviaires et aériens, sur des axes privilégiés, a bien entendu un impact important pour les femmes quant aux possibles choix de modes de transports, ne serait-ce que du fait des budgets plus restreints alloués aux transports locaux.

La motorisation d'un grand nombre de femmes citadines d'Europe est sans nul doute l'acquis le plus spectaculaire de ces dernières années: cela devient même une nécessité pour qui a les moyens de suivre les normes de "performance" adoptées par les catégories sociales les plus aisées, sur le plan des tâches familiales et éducatives notamment. On constate même que le comportement des femmes et des hommes diffère peu dans ce contexte. L'automobile apparaît également aux yeux de la plupart des femmes comme un élément essentiel de leur liberté.

Pourtant bien des femmes sont encore amenées à n'emprunter que des moyens de transport publics ou à se déplacer autrement à pied ou en vélo. Elles sont alors dépendantes des horaires et des systèmes de transit dans des conditions de confort souvent dissuasives. Les femmes se sentent naturellement discriminées par rapport aux privilégiées utilisant la voiture individuelle.

Si les femmes avaient une place plus importante dans la prise de décision concernant les politiques de déplacement, verrions-nous des politiques différentes? Sûrement, elles sont particulièrement sensibles à la qualité de la vie dans les cités, elles mettent en avant des valeurs telles que la convivialité, la préservation de l'environnement, la sécurité.

### *Participer aux décisions*

Si nous voulons maîtriser l'usage de l'automobile, dans une perspective de développement durable, les transports publics doivent répondre aux attentes de leur clientèle, et ne pas apparaître comme un mode de deuxième classe, apanage des enfants et adolescents, des personnes âgées et des femmes, ou de tous ceux qui ne comptent pas beaucoup. En tout état de cause, les femmes doivent prendre la place qui leur revient dans la conception des politiques de déplacement. L'ampleur de la tâche à mener, la diversité des compétences à rassembler exige que les femmes prennent enfin toute leur place et fassent entendre leur différence de vue. La confrontation de points de vue favorise toujours l'enrichissement des approches pour une prise de décisions plus équitable.

## **B - La Mobilité**

### **Critères de base à prendre en compte**

- L'accès à un maximum de possibles dans la cité reste un enjeu essentiel pour les femmes;
- Des moyens de transport individuels et publics conçus dans une perspective d'égalité des chances (accès au travail, accès à la culture);
- Une cité des courtes distances, une cité qui maîtrise l'usage de l'automobile, une cité "enfants admis";

- Les femmes constituent le vecteur d'une nouvelle politique des déplacements allant vers une perspective de modes de transports plus écologiques: marche, bicyclette, et transports publics;
- La voiture est un mode de transport qu'il s'agit de banaliser.

## **B - La Mobilité**

### **Domaines de recherches à entreprendre ou à poursuivre**

- Etat des lieux de la présence des femmes à tous les niveaux de la prise de décision dans les secteurs des transports, des infrastructures.
- Etudes sur la prise en charge par les femmes des trois données interférentes: dysfonctionnements et interférences dans l'usage: espace/temps/habitat allègement du temps de travail pour tous et travail à temps partiel manières dont se perpétuent les stéréotypes.
- Analyse des déplacements multiples des femmes au cours d'une journée ordinaire ("chaînes de transport": quelles destinations, quelles distances parcourues dans une journée mettant en lumière une multiplicité de facteurs, quelles évolutions?).
- Accès aux loisirs: dans le quartier, dans la cité, en périphérie.
- Les conséquences, subies essentiellement par les mères, de l'éducation prolongée des enfants et des incitants culturels amenant les parents à jouer au taxi à travers toute la ville .
- L'insécurité urbaine réelle ou potentielle, qui pousse les parents et les mères notamment à ne pas laisser les enfants aller seuls à l'école ou dans les lieux de sociabilité (d'où un trafic accru et des contraintes supplémentaires pour les femmes, par exemple dans l'assiduité à un emploi).
- Analyse des apports spécifiques des femmes travaillant dans le domaine des transports publics: quels services rendus aux usagers, quels rapports avec les clients, quelle qualité de la conduite et quelles économies réalisées.

## **B - La Mobilité**

### **Actions à engager**

- Promouvoir la prise en compte de la dimension du genre auprès des réseaux des villes européennes, comme Eurocities qui propose le projet de villes sans voitures.
- Adapter les transports en commun aux besoins des femmes hors du trafic pendulaire (horaires, desserte, confort, "l'avant et l'après transport"): accès aux lieux de loisirs, aux cours du soir, travail à temps partiel.
- Augmenter la présence des femmes parmi le personnel des réseaux de transport public, parmi les conducteurs et dans les services de conception et d'exploitation.
- Favoriser et améliorer les transports flexibles comme la bicyclette (pistes cyclables, garages à vélos à proximité des arrêts de transports en commun, bicyclettes communales...) et des petites voitures électriques urbaines.
- Expérimenter des systèmes d'appel souples et à distance.
- Imaginer des moyens de transport banalisés, accessibles à tous sur de petites distances, et des modes de transports alternatifs, surtout en milieu périurbain et rural (minibus de quartier, chauffeurs bénévoles, taxis collectifs); imaginer des moyens de transport rail/route pour de petits véhicules urbains (qui restent encore souvent l'apanage des femmes).
- Mettre l'accent sur le contrôle social le soir aux arrêts de bus ou de tramway.
- Améliorer la célérité des transports en commun: régulation des feux prioritaires, voiries réservées; améliorer le confort et l'accessibilité aux poussettes, aux vélos.

Améliorer la sécurité: les femmes préfèrent les modes de transport de surface plutôt que souterrains, et la présence humaine aux dispositifs automatiques.

## **B - La Mobilité**

### **Apports d'autres déclarations**

Charte d'Athènes (Le Corbusier 1933)

- Les distances entre lieux de travail et lieux d'habitation doivent être réduites au minimum.

Charte de Megaride (Italie • Ville de la paix, Ville de la science 1994)

- **VILLE ET MOBILITE**: Dans la ville de l'avenir, la mobilité devra être réalisée essentiellement par le biais des transports publics; en outre, la libre circulation personnelle sous toutes les formes compatibles avec la structure de la ville, en premier lieu à pied et à bicyclette, devra être garantie à chaque personne.

Charte européenne des Villes et des Agglomérations

(Conférence on Sustainable Cities and Towns - Danemark - 1994)

- Nous, villes et agglomérations d'Europe, reconnaissons l'importance que revêtent des politiques efficaces en matière d'aménagement et de développement du territoire élaborées par nos pouvoirs locaux en tenant compte de l'impact

environnemental de chaque plan. Nous tirerons parti des possibilités offertes par une densité accrue de fournir de l'énergie et des transports publics performants, tout en préservant la dimension humaine dans le développement.

Lorsque nous entreprenons des programmes de réhabilitation des centres urbains, tout comme lorsque nous élaborons des plans relatifs à la conception des banlieues, nous cherchons à maintenir plusieurs fonctions par zone urbaine afin de réduire les besoins de mobilité. La notion d'interdépendance équitable à l'échelle régionale devrait nous permettre d'équilibrer les flux entre ville et campagne pour éviter que les villes ne se limitent à exploiter les ressources des zones environnantes.

- Nous, villes et agglomérations d'Europe, nous efforcerons d'améliorer l'accessibilité et de soutenir une forme de bien-être social et de style de vie citoyen demandant moins de déplacements. Nous savons qu'il est primordial pour une ville qui aspire à un développement équilibré de réduire la mobilité forcée et d'arrêter de promouvoir et d'appuyer l'utilisation de véhicules à moteur lorsque cela n'est pas indispensable.
- Nous donnerons la priorité à des moyens de transport écologiques (notamment la marche, le vélo, les transports en commun) et nous ferons de la combinaison de ces modes de déplacement le centre de nos efforts de planification urbaine. Les moyens de transport individuels motorisés devront avoir la fonction subsidiaire de faciliter l'accès aux services locaux et de maintenir l'activité économique de la cité.

Charte Urbaine Européenne

(Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe - Conseil de l'Europe - 1992)

- Il faut impérativement réduire le volume des déplacements et particulièrement l'usage de la voiture privée.
- Il faut reconquérir l'espace social de la rue.
- La mobilité doit être organisée de manière à favoriser le maintien d'une ville vivable, et à permettre aux divers modes de déplacement de coexister.

## C -> La sécurité urbaine

Pour la plupart des femmes, la manière de régler leur vie et de gérer leurs déplacements dans la cité doit tenir compte de l'insécurité urbaine, qu'elle soit réelle ou potentielle. Ce facteur contribue au fait que les femmes ne sont pas des citoyennes à part entière, car elles ne peuvent pas participer aisément à la vie publique, ni profiter pleinement de tous les pôles d'intérêt de la cité lorsque l'heure ou le lieu ne s'y prête pas.

Parler de cette insécurité, la dénoncer, devrait permettre non seulement de solutionner les problèmes du vécu quotidien des femmes mais aussi en corollaire de s'attaquer, hommes et femmes réunis, à la problématique de la violence en général.

### *Le droit à la cité*

Un aménagement approprié des espaces publics ne saurait toutefois régler seul cette violence latente ou effective aux multiples facettes sociales et économiques. En revanche, une nouvelle approche de l'insécurité urbaine partant du "regard des femmes" peut contribuer à rendre à la cité, pour le bénéfice de tous, son rôle social de forum et de lieux de rencontre et d'échanges d'idées. Il s'agit en fin de compte de réaménager la cité de telle façon que toutes les femmes puissent y vivre avec l'assurance d'être respectées dans leur intégrité physique et morale. La cité doit devenir l'expression d'une société qui se respecte.

Les femmes occupant des postes de responsabilité, en tant que maître d'ouvrage, d'architectes, d'urbanistes ou de fonctionnaires des services municipaux, disposent le plus souvent d'une voiture et sont issues de milieux plutôt aisés, dits "libérés"; elles sont de ce fait encore relativement peu sensibles aux problèmes liés à l'insécurité ressenties par toutes celles habitant les banlieues, les femmes âgées, les exclues de tous bords. Les utilisatrices des secteurs animés, souvent cosmopolites, des grandes villes donnent l'illusion d'une société "émancipée", alors que par leur tranche d'âge et leurs origines sociales ces femmes appartiennent à une catégorie privilégiée restreinte.

Un environnement urbain sécurisant du point de vue des femmes doit permettre de:

- Savoir où l'on est et où l'on va
- Voir et être vue, entendre et être entendue
- Pouvoir s'enfuir et obtenir de l'aide si nécessaire

### *Violence urbaine:*

La liste interminable des violences individuelles ou collectives s'allonge chaque jour. Mais si en milieu urbain la violence n'est pas une riposte organisée à l'oppression ou une forme d'action revendicative, mais "un style de vie", une façon souvent d'exprimer une colère vide et un désespoir, comme l'expliquent les psychanalystes, elle est surtout envers la victime une volonté de déshumanisation de celle-ci, qui est nécessaire à l'acte antisocial prémédité de l'agresseur.

Les femmes, les enfants, les personnes âgées ou handicapées et tous les "différents" de par leur couleur, leur langue ou leur choix de mode de vie "hors normes" sont les premiers visés par ces dérapages agressifs du jeu social.

Il est un fait que les agresseurs sont presque exclusivement des hommes. Les femmes, plus que tout autre groupe social, se doivent, pour se préserver de cette violence réelle ou potentielle, de régler leur vie en conséquence et restreindre en premier lieu leurs mouvements dans la cité. Il semble anormal d'en être arrivé à cette limitation de leurs droits de citoyennes.

En parler, le dénoncer, devrait permettre non seulement de solutionner les problèmes à la lumière du vécu quotidien des femmes, mais aussi en corollaire de s'attaquer, hommes et femmes réunis à la problématique de la violence en général.

### ***Violence domestique***

La violence ne s'arrête pas au pas de la porte du logement, au contraire. Cette violence non publique donc "intime" est pourtant aussi l'affaire de tous car elle affecte encore une fois principalement les femmes. Des ajustements du milieu physique, c'est-à-dire du logement et de ses prolongements, peuvent contribuer à y remédier. De nombreuses analyses démontrent en tout cas que là également l'environnement bâti n'est pas neutre.

### ***Imaginaire de l'insécurité***

Plus que tout autre problème de société, l'insécurité opère une coïncidence de fait entre la réalité et le discours qui est censé en parler. Il y aura toujours, et de manière peut-être croissante, des faits réels d'agression qui légitimeront des mesures de sécurisation, mais les discours de la peur l'emportent et animent la forme sociale du langage au point d'envahir et de dynamiser tout l'imaginaire. Il serait intéressant de ce point de vue de décoder les stéréotypes et les images véhiculées par les livres d'enfant et les médias, par exemple pour essayer par ce biais également de modifier les états d'esprit.

Les agressions commises contre les femmes dans les espaces publics par des inconnus sont bien moins nombreuses que celles commises par leurs amis, maris ou connaissances dans le cadre dit privé, c'est à dire au domicile. Pourtant de nombreuses femmes ne se sentent pas en sécurité dans la rue ou dans un parc. Divers mécanismes sociaux font que l'expérience privée, la crainte ou les informations négatives sont reportées sur les espaces publics. Le sentiment d'être vulnérable renforce toujours l'appréhension. La menace de violence commence bien avant l'agression physique proprement dite.

### ***Sécurité et mobilité***

La mobilité de beaucoup de femmes reste particulièrement réduite dès la tombée de la nuit. Le sentiment d'insécurité encore renforcé dans les zones mono fonctionnelles de bureaux ou d'industries, dans les squares et les parcs. Dans la plupart des grandes villes, les femmes ont moins de voitures et se déplacent plus souvent à pied que les hommes et utilisent davantage les transports en commun. La liberté de choix du moyen de circulation est moindre pour beaucoup de femmes. L'insécurité qui règne dans la rue et dans les transports en commun, amène certaines femmes à se déplacer en voiture ou en taxi ou à rester chez elles. Les femmes âgées constituent un des groupes sociaux parmi les plus défavorisés.

### ***Information et sensibilisation***

La crainte d'une agression physique renforce la demande de sécurité. Les médias contribuent en partie à cette insécurité en se faisant plus volontiers l'écho des évolutions négatives que des éventuelles actions positives menées ici et là. Que faire contre la montée de la criminalité? "Changer de journal" affirma Willen Nagel, criminologue de Leyde aux Pays-Bas.

Il faut inciter les hommes à assumer leurs responsabilités et agir contre la violence masculine exercée à l'égard des femmes. Les hommes doivent de ce fait participer, tout comme les femmes, à la recherche de solutions.

Il s'agit de:

- Mobiliser à cette problématique les institutions, les diverses communautés, ainsi que le milieu de l'enseignement.
- Susciter des groupes de réflexion associant les institutions et les organismes assurant les transports publics en particulier avec des usagers et leurs associations.
- Sensibiliser les individus et les médias par des articles, des émissions, des bandes dessinées.
- Echanger au niveau européen les informations sur des actions positives menées par les municipalités ou les associations.
- Proposer des "normes européennes" en matière de sécurité à laquelle les résidents d'un immeuble, les habitants d'une cité, les entreprises et commerçants, les urbanistes, les architectes et les responsables politiques puissent se référer. Les politiques nationales, régionales ou communautaires d'aménagement pourraient ainsi s'appuyer sur cet outil de sensibilisation.

## **C - La sécurité Urbaine**

### **Critères de base à prendre en compte**

- La sécurité des femmes dans la cité est l'expression d'une société qui se respecte; une cité sécurisante du point de vue des femmes l'est a fortiori pour tous.
- Un partenariat entre les hommes et les femmes consiste dans la reconnaissance par les hommes du sentiment d'insécurité éprouvé par les femmes et des raisons qui le justifient; les femmes ne sont pas les seules concernées par leur sécurité.
- L'accès à une information réaliste sur les agressions doit être rendu possible afin que les femmes puissent en connaissance de cause réduire leur vulnérabilité.

- Les femmes ont droit à la cité: l'adoption dans chaque cité d'une déclaration de principe spécifiquement conçue par et pour les hommes contre toutes les formes de violence publique envers les femmes doit être envisagée.
- Les villes doivent reconnaître que la sécurité des femmes fait partie de leurs mandats.

## **C - La sécurité Urbaine**

### **Recherches à entreprendre ou à poursuivre**

- Poursuivre les recherches pour comprendre l'importance de l'incidence de la dimension du "genre" en la matière; quelles sont les auto restrictions et les autodéfenses que les femmes mettent en place face à cette insécurité et aux violences réelles ou potentielles;
- Réaliser des sondages, des interviews, établir des statistiques pour ce qui de l'accès des femmes aux lieux socioculturels, de leurs déplacements la nuit, de l'incidence du sentiment d'insécurité sur leur participation politique, du mutisme des femmes victimes d'agressions (trois femmes sur cinq ne parlent pas des agressions vécues).
- Analyser les incidences de l'aménagement des espaces à propos de la violence publique et domestique à l'égard des femmes.
- Inciter les hommes à s'organiser en associations de sensibilisation ayant pour objectif de s'opposer à la violence masculine commise sur les femmes.
- Etudier la violence domestique à partir des conflits entre les femmes et les hommes à propos des territoires dont ils jouissent dans la sphère privée, dans le logement.
- Analyser "l'imaginaire de la peur" propre aux femmes dans les villes.
- Faire des recherches en la matière dans les instituts d'architecture et établir des éléments de cours sur le sujet (ateliers in situ permettant d'évaluer les effets des choix architecturaux sur le sentiment d'insécurité).

## **C - La sécurité Urbaine**

### **Actions à engager, pistes de solutions**

- Développer à l'échelle des municipalités des analyses du point de vue des femmes en matière de prévention, de sentiment d'insécurité.
- Charger des femmes de faire l'inventaire des points noirs dans le cadre des actions communales, création d'un guide d'évaluation de la sécurité des lieux en faisant appel à des "femmes ordinaires" et pas seulement des spécialistes (marches exploratoires par exemple dans la ville de Montréal).
- Créer des comités permanents dans les municipalités "femmes et cité" comprenant des représentants de la Commune, des policiers, des représentants des transports publics, des chauffeurs de taxis, des architectes, etc...
- Inciter les hommes à assumer leurs responsabilités et à agir contre la violence masculine exercée contre les femmes: créer des centres de sensibilisation et d'écoute.
- Inclure la lutte contre les violences sexuelles dans la politique municipale; créer des "comités d'action municipaux" pour prendre en compte les aspects culturels en la matière.
- Créer un guide à l'usage des concepteurs et des décideurs permettant d'identifier les éléments de l'environnement urbain susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité des femmes (parkings, parcs et squares, rues).
- Ajouter dans les critères d'octroi des permis de construire "la capacité du projet de mettre en valeur les lieux publics et de créer un environnement sécuritaire" (exemple de la ville de Montréal).
- Prévoir dans l'aménagement urbain des cheminements aisément contrôlables le soir; favoriser le contrôle social ou semi formel.
- Multiplier les bornes téléphoniques d'urgence dans les rues, les parkings et les squares avec une signalisation très visible.
- Installer un système d'alarme dans les autobus et les tramways pour avertir le chauffeur d'un harcèlement (exemple du métro de Toronto).
- Améliorer l'éclairage public et la signalisation permettant de se repérer facilement.
- Prévoir des toilettes publiques appropriées quant à leurs localisations.
- Prévoir l'organisation d'un cours sur la sécurité dans les écoles d'architecture et d'urbanisme et dans les écoles d'ingénieurs avec l'obligation de prendre en compte la dimension du genre dans les projets.
- Développer des modes des transports sécurisants le soir (Service de taxis conduits par des femmes, appel d'un taxi depuis le bus ou le tramway pour assurer le retour au domicile sans attente, etc.).
- S'attaquer au problème du harcèlement de la part des propriétaires, des intermédiaires, des voisins (droit des femmes à une jouissance paisible des lieux): adapter le code criminel, le code civil, la Charte des droits et libertés en ce qui touche le harcèlement sexuel en matière de logement (Québec).
- Aménager et prévoir dans les immeubles des dispositifs qui améliorent la sécurité, tels que des halls d'entrée sans recoin, bien éclairés, prévoir des portes d'ascenseurs vitrées, des systèmes de verrouillage des fenêtres, des portes d'entrée, s'assurer du changement de serrure après chaque changement de locataire, prévoir des rangements à poussettes et à vélo à côté de l'entrée, placer des miroirs dans les angles des corridors, etc...

## **C La Sécurité**

### **Apports d'autres déclarations**

### Charte d'Athènes (Le Corbusier 1933)

- La détermination des zones d'habitation doit être dictée par des raisons d'hygiène.
- L'alignement des habitations le long des voies de communication doit être interdit.
- Les constructions hautes implantées à grande distance l'une de l'autre doivent libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes.
- L'artisanat, intimement lié à la vie urbaine dont il procède directement, doit pouvoir occuper des lieux nettement désignés à l'intérieur de la ville.
- Le dimensionnement de toutes choses dans le dispositif urbain ne peut être régi que par l'échelle humaine.

### Charte de Megaride (Ville de la paix, Ville de la science, Italie - 1994)

- **VILLE ET PEUPLES:** La ville de l'avenir doit être multiraciale. Elle doit offrir une qualité de vie satisfaisante à chaque citoyen, tout en respectant les différences qui existent entre les diverses communautés et les identités culturelles des endroits où elles-ci vivent.
- **VILLE ET SECURITE:** Les stratégies d'urbanisme devront rendre les villes plus sûres, surmonter la rigidité physique, garantir l'accès et le départ. Le droit d'atteindre, de parcourir, de quitter et donc de partager la ville devra être garanti à toutes les catégories de citoyens.

### Manifeste de Turin (Réseau de revitalisation des quartiers en crise - Turin - 1994)

- Reconnaître les dynamiques en oeuvre dans les quartiers en crise; s'appuyer sur elles et s'efforcer de renforcer les programmes déjà développés depuis deux ans.
- Fonder de nouvelles formes de démocratie locale pour faire entendre les aspirations de certaines catégories de population exclues de la vie locale (personnes âgées, enfants, femmes, réfugiés et étrangers, parfois victimes du racisme ou de la xénophobie) et améliorer les conditions de vie des citoyens de nos villes quelles que soient leurs origines.

### Charte Urbaine Européenne

(Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe - Conseil de l'Europe - 1992)

- Une politique cohérente de sécurité et de prévention de la délinquance, doit reposer sur la prévention, la répression et la solidarité
- La prévention de la délinquance concerne tous les membres de la cité

### Forum Européen pour la Sécurité Urbaine

(Conférence de Paris - Réseau Sécurité Urbaine en Europe - 1991)

#### **LES 7 ETAPES QUI RENDRONT LES VILLES PLUS SURES**

- 1• Les pays doivent financer dès maintenant des politiques sociales et urbaines.
- 2• Les pays doivent établir des structures nationales de prévention de la délinquance, pour entreprendre des projets de recherche et de développement et faciliter la mise en oeuvre de programmes efficaces de prévention, surtout au niveau des villes.
- 3 • Les municipalités doivent établir des structures de prévention de la délinquance qui mobilisent à leur propre échelle les principaux responsables des politiques en matière de logement des familles, des jeunes, des services sociaux, des services de la police et de la justice.
- 4 • Les villes, les pays, les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales doivent encourager les citoyens à participer à la prévention et à comprendre à quel point il est essentiel, pour le développement des villes, de mettre en oeuvre des moyens efficaces de rendre nos communautés plus sûres.
- 5 • Les pays développés doivent s'associer pour appuyer la création d'un Centre international de la prévention de la délinquance, en accord avec les objectifs des Nations Unies.
- 6 • La réunion ministérielle des Nations Unies sur la coopération internationale en matière de prévention de la criminalité et le traitement des délinquants, doit demander à l'Assemblée générale de faire une place importante, dans son programme de la prochaine décennie, à la prévention de la délinquance.
- 7 • Le Forum européen pour la Sécurité Urbaine, la Conférence américaine des maires et la Fédération canadienne des municipalités mettront en oeuvre la présente déclaration.

- **TOUTE FEMME A DROIT A LA VILLE**

Toute femme a un droit inaliénable à la jouissance des attributs de sa ville, de son quartier et de sa rue sans qu'aucune contrainte liée à sa sécurité ne vienne, de quelque façon que ce soit, limiter l'exercice de ce droit.

- **LES HOMMES SONT AUSSI RESPONSABLES DE L'ELIMINATION DE LA VIOLENCE MASCULINE ENVERS LES FEMMES**

Le silence des hommes contribue à limiter l'exercice du droit à la sécurité des femmes. Les hommes doivent assumer leurs responsabilités face à la violence physique, psychologique et sexuelle faite aux femmes. Les hommes doivent dénoncer la violence masculine faite aux femmes et participer, tout comme les femmes, à la recherche de solutions.

- **LA PEUR DES FEMMES, UNE REALITE QUE NOUS DEVONS RECONNAITRE**

Pour favoriser la compréhension des hommes en ce qui a trait aux peurs vécues par les femmes, des mécanismes permettant d'intervenir sur certains préjugés véhiculés par les hommes devront être mis en avant.

- **LES INSTITUTIONS ONT UNE RESPONSABILITE DANS L'EXERCICE DU DROIT A LA VILLE.** Les institutions et leurs mandataires doivent tout mettre en oeuvre pour que soit garanti aux femmes l'exercice plein et entier du droit à la ville.

- **L'EXERCICE DU DROIT A LA VILLE POUR LES FEMMES FAIT APPEL A LA CONCERTATION ET A L'ENGAGEMENT PERSONNEL**

## **D -> L'habitat**

### **Le logement, le quartier comme la cité seraient ils sexués?**

Le fait d'assigner des rôles spécifiques aux hommes et aux femmes n'est pas sans effet sur l'habitat et sa localisation, le zonage de l'habitation, la politique des transports et l'offre de services sociaux. Les comportements et les valeurs qui perpétuent ces rôles dressent des obstacles au logement par une définition étroite de la famille et du ménage, et par l'utilisation du code du logement et du zonage comme instruments d'encadrement du mode de vie. En dépit de l'évolution manifeste des structures familiales, ces comportements et valeurs imposent la norme de la famille nucléaire habitant sa maison individuelle.

L'espace public est traditionnellement masculin (celui des hommes), tandis que l'espace privé lié au logement est généralement féminin (celui des femmes). Le mythe de "la femme reine du foyer" exprime-t'il la réalité ou bien constitue-t'il un alibi de plus pour l'éviction des femmes de l'espace public et leur enfermement dans la maison, dans un lieu qui en fin de compte ne leur appartient même pas? Les femmes sont-elles un élément de compréhension et de changement?

La question est de savoir qui décide, et selon quels critères, de la programmation, de la conception et de la construction des espaces de vie. De même, il faut se demander qui profite de ces espaces urbains et privés et quelles sont les influences de leur agencement sur la vie quotidienne des femmes en particulier?

L'espace domestique se lit comme un produit extrêmement complexe, où se croisent des stratégies politiques dont les femmes sont les cibles et les agents privilégiés. Un quartier, une maison sont des palimpsestes dont le déchiffrement requiert la connaissance de plusieurs écritures, comme le précise Ursula Paravicini, et l'espace domestique a une histoire aux dimensions multiples qu'il importe de comprendre pour mieux le maîtriser. Pour le rendre, surtout aux femmes et aux hommes qui l'habitent.

Le corps masculin - celui de l'homme universel - détermine le dimensionnement des espaces. L'"homme" de Leonardo da Vinci, le "modulor" de Le Corbusier, ainsi que le "modèle universel" ("the universal standard") de Neufert sont tous des "hommes". Il est intéressant de remarquer que les normes du corps féminin sont seulement mises en avant pour le dimensionnement de la cuisine, des pièces de service et de la salle de bains dans le souci de leur entretien et non de leur usage!

Les projets de logements sont par ailleurs très généralement encore conçus sur la base des besoins élémentaires d'une famille nucléaire et selon une répartition des tâches classiques au sein du couple: l'homme à la production, la femme à la reproduction.

Les centaines de milliers de logements conçus et réalisés au cours des cinquante dernières années l'ont été sur la base de ces postulats adoptés par le mouvement moderne dans sa totalité. Le développement des banlieues loties et la réalisation des cités-jardins avec leur côté pastoral supposaient l'éviction des femmes de la vie sociale urbaine des centres villes, avec comme corollaire l'hypothèse qu'il appartenait aux femmes d'assumer la vie sociale quotidienne à l'échelle de la famille.

Cette perception des choses se retrouve dans les manuels et dans les revues et constitue de ce fait le fondement du projet de logement. L'ensemble de la pratique professionnelle en est en tout cas totalement imprégné.

## **REDEFINIR L'HABITAT ET LE QUARTIER**

### **L'approche féministe**

Les analyses et les propositions des féministes à propos du logement et de la ville s'inscrivent dans leur lutte pour l'égalité sociale et l'émancipation économique qui, selon elles, reste étroitement liée à l'organisation des espaces urbains et de la vie quotidienne. Les femmes proposèrent ainsi, déjà au début du siècle, des "maisons sans cuisine" bénéficiant d'installations collectives pour la prise des repas et la lessive: des sortes de "ménages collectifs" avec des équipements communautaires pensés de manière scientifique. La contestation des modèles d'habitation habituels s'est poursuivie jusqu'à nos jours même si pour certains historiens elle revêt une importance marginale.

Si l'on examine de manière critique les données existantes, on peut constater une double exclusion de la femme: en tant qu'experte et conceptrice des espaces de vie, comme en tant qu'usagère de ces espaces. Si le métier d'architecte se féminise de plus en plus (environ 50% d'étudiantes dans les facultés d'architecture de Grèce), elles sont encore moins de 10 % à exercer la profession et encore moins nombreuses dans les organismes professionnels. Les espaces du logement sont également marqués par cette discrimination qui se reflète dans les espaces accaparés par l'homme. Ainsi, le bureau symbolise encore dans le logement le travail de l'homme, la cuisine à usages multiples est le domaine de la mère qui doit, non seulement y préparer les repas, mais également aider les enfants dans leurs devoirs scolaires. Dans un espace que la femme est supposée domestiquer il n'y a en fait pas de lieu qui lui soit propre et encore moins de pièce dont elle aurait l'usage exclusif.

### **Transition entre sphère privée et publique**

L'espace de transition du logement vers l'espace public a toujours joué un rôle important dans la relation entre la femme et la communauté dont elle fait partie. Plus cet espace transitoire est marqué, et plus la relation avec l'extérieur est importante. Cette relation existe toujours dans certains quartiers. Dans la plupart des logements contemporains - les appartements de la petite bourgeoisie - l'espace de transition se limite à un balcon étroit et à un châssis haut dans la cuisine. Ainsi, inconsciemment et au nom de la modernité, on a élevé un mur aveugle autour de la vie des femmes demeurant au foyer. Dès lors, redéfinir les frontières entre l'espace privé et l'espace public, accorder un nouveau souci architectural tant aux espaces publics qu'aux espaces semi privés/semi-publics aux abords du logement, c'est encourager la volonté des femmes de sortir de l'espace domestique privé pour investir l'espace public du quartier, de la cité.

### **L'habitat et les services associés comme prolongements du logement**

Les femmes apprécient le fait de vivre pour une longue période de temps dans une même communauté de quartier dont elles peuvent évaluer clairement les limites géographiques. La qualité des prolongements du logement a une très grande signification pour les femmes à propos de l'appartenance à une communauté de quartier. La qualité du logement ne s'évalue pas seulement sur la base de ses caractéristiques techniques (volume, nombre de chambres, confort, etc.) mais également sur la base de l'espace public d'usage commun auquel il donne accès, de la proximité et de la qualité des services disponibles au niveau local. Les prolongements du logement doivent donner la possibilité d'accéder au travail rémunéré. La qualité et l'existence des services publics (écoles, loisirs, sport, structures de santé, transports, etc.) concerne particulièrement les femmes, surtout dans les zones à bas revenus, où les services du secteur privé ne sont pas utilisables.

### **Changer d'optique**

Comment concevoir un habitat qui ne soit pas déterminé par l'optique masculine de la vie quotidienne et du travail, qui ne tienne pas compte uniquement des besoins des hommes. Bien entendu, il n'existe pas de réponse simple à cette interrogation.

Le point de départ des recherches dans ce domaine est la prise de conscience que l'environnement bâti n'est pas neutre, qu'il y a contradiction entre l'expérience et la perception des hommes et celle des femmes, ainsi qu'entre les modèles théoriques et les pratiques du terrain. Cette constatation ne vise pas à révéler un "complot" contre les femmes, mais elle permet de percevoir les priorités qui régissent la conception et la réalisation de l'environnement bâti et plus particulièrement celles du logement.

Les propositions de formes alternatives de logement, qu'elles soient anciennes ou contemporaines, permettent d'examiner d'autres aspects du problème et les possibilités de changement qu'ils offrent, mais elles ne constituent pas de solutions toutes faites et définitives. Les vraies solutions, c'est-à-dire des projets de logement différents, ne peuvent résulter que de l'étude des expériences et des besoins des femmes.

- Les femmes doivent prendre la parole en tant qu'usagères de l'espace du logement et de l'espace urbain et doivent revendiquer le droit d'intervenir sur les facteurs susceptibles d'influencer leur mode de vie.
- Il s'agit de respecter les expériences et les besoins des femmes dans la conception et la réalisation de l'espace bâti comme une réponse alternative à la crise urbaine et à l'exclusion sociale.
- La revitalisation des quartiers et des villes doit être liée à un processus de développement local qui assure l'égalité des chances pour les femmes.

## **D - L'Habitat**

### **Critères de base à prendre en compte**

- Les femmes sont à considérer comme expertes en matière d'habitat.
- La dimension du genre est un bon moyen de comprendre les besoins et les situations des différentes catégories sociales: les plus pauvres, les sans-abri notamment.
- L'engagement nécessaire pour une éco-société nécessite le lien entre une politique de protection de l'environnement et une politique d'émancipation.
- Les gens mais les femmes en particulier, s'approprient les lieux quand ils sont appelés à participer.
- Les consignes données à la création architecturale sont une nécessité: elles doivent tenir compte de la dimension instrumentale de l'urbain, elles doivent aussi tenir compte du fait que les lieux sont porteurs de normes et de valeurs qui s'imposent aux pratiques.
- Des politiques urbaines "axées sur l'habitant", qui rapprochent logements, lieux de travail et équipements de loisirs, qui permettent aux citadines d'accéder à l'emploi, d'élever des enfants et de mieux se détendre sont à encourager.

## **D - L'Habitat**

### **Recherches à entreprendre ou à poursuivre**

- Etablir un état des lieux de la présence des femmes à tous les niveaux de la prise de la décision: publique, professionnelle, politique et en qualité de constructeurs, vendeurs, publicistes, rédacteurs de magazines consacrés à la maison.
- Analyser les critères pris en compte des clientèles visées par les décideurs actuels (maîtres de l'ouvrage publics et privés, entreprises générales, agences immobilières, offices de logements sociaux, etc).
- Analyser et comprendre les tâches supplémentaires supportées par les femmes pendant le temps des loisirs (résidence secondaire, caravane).
- Estimer et tenir compte de l'importance des familles monoparentales ou des volontés de vie communautaires, afin d'adapter les logements à ces nouveaux modes de vie imposés ou choisis.
- Etablir un recueil de projets d'habitat alternatif sur le plan européen afin de faire évoluer les concepts généraux de l'habitat:
  - habitats adaptés à des structures familiales variées, à la cohabitation;
  - logements flexibles permettant la sous-location, la réalisation d'extensions et l'aménagement d'espace de transition semi-publics par exemple, etc.
- Réaliser pour l'Europe un répertoire de l'état des différentes expériences menées en matière de montages d'opérations susceptibles de favoriser les coopératives d'habitation, leurs adaptations dans le temps, etc. Dresser un inventaire des solutions les plus adaptées aux besoins en particulier des différents groupes de femmes.
- Analyser les conséquences du télétravail à la maison sur la vie sociale des femmes: proposer des solutions alternatives dans l'adaptation des services de proximité à cette nouvelle donnée technique du travail.
- Analyser les nouvelles manières de marquer les territoires, à partir du passage de la notion de frontière et de territoire définis, à celle de réseau de relations se construisant à travers la cité et au-delà.
- Repérer les lieux où s'exerce la citoyenneté active et faciliter leur accès aux femmes.
- Développer de nouveaux savoirs concernant la perception et le vécu des espaces de vie par les femmes et les hommes (psychologie appliquée à l'usage des espaces: par exemple en ce qui concerne le propre et le rangé, les interdits, les espaces de refuge ou de fuite, l'investissement des lieux, etc.).
- Etudier les possibilités de réaliser au sein d'une famille, dans un même logement, des espaces plus individuels, plus privatifs, des espaces de repli ou d'identification pour chacune.

## **D - L'Habitat**

### **Actions à engager, pistes de solutions**

- Etablir des guides à l'adresse des maîtres de l'ouvrage, des entreprises générales, des agences immobilières, des offices de logements sociaux mettant l'accent sur la dimension du genre pour ce qui est de la lisibilité des lieux, le sentiment d'appartenance, le mode d'emploi des lieux, etc.
- Etablir des grilles d'évaluation des projets (rénovation, constructions neuves) selon la perspective des femmes.
- Susciter la réalisation d'opérations pilotes dans lesquelles les femmes sont directement impliquées; favoriser des montages d'opération antispéculatifs comme des coopératives d'habitation à services intégrés, des logements sans but lucratif, etc.
- Favoriser par des mesures législatives la sous-location, la transformation des maisons uni familiales en logements séparés (pour personnes âgées isolées en particulier).
- Favoriser la création de lieux de rencontre pour sortir les femmes de leur isolement (information et formation à la vie de la cité).
- Susciter un élargissement de l'offre de types de logements; un habitat support qui autorise et permette avec souplesse des adaptations.
- Créer un service de conseils et d'intervention municipal ou d'aides pour les femmes "non bricoleuses" (façons économiques pour rendre un logement plus sécuritaire - à l'exemple du Québec).
- Rendre égalitaire pour les femmes l'accès au crédit bancaire pour l'acquisition d'un logement.
- Définir des règlements municipaux relatifs aux projets de construction ou d'aménagement public assurant plus de rigueur, d'équité et de transparence tant vis-à-vis des promoteurs que des citoyennes.
- Renforcer les droits locatifs des femmes (clauses abusives ou discriminatoires des baux, informations confidentielles exigées);

### **A propos des enfants**

Parce que la charge des enfants repose encore trop sur le dos des femmes, ce qui les empêche souvent d'avoir le choix d'une vie active complète et épanouissante tout le temps que la société ne se sera pas émancipée et organisée pour faire reposer cette responsabilité majeure à égalité sur les deux sexes.

- Améliorer l'équipement social et les services de proximité en vue de:
  - faciliter l'accès des femmes à l'emploi;
  - dispenser une aide à l'éducation et aux loisirs des enfants;
  - améliorer l'aide aux femmes âgées.
 (Exemple Canadien: "Sésame, ouvre toi" accessibilité aux commerces des personnes ayant une mobilité réduite ou se déplaçant avec des enfants).
- Multiplier l'aménagement de lieux publics et semi-publics avec des installations de garde d'enfants et de change pour les tous petits: dans les maisons communales, dans les postes, les laveries.
- Multiplier les lieux appropriés permettant la garde des enfants après les heures de classe à proximité immédiate des écoles.
- Prévoir dans chaque quartier des organisations de garde d'enfants malades et des permanences dans des lieux appropriés afin de permettre aux parents de pouvoir travailler sans stress, ni sanction professionnelle.
- Organiser des micro espaces de jeux dans chaque îlot avec un souci d'accès sécurisants, de visibilité, de gardiennage et d'animation (exploitation des terrains non bâtis ou des bâtiments abandonnés); réaliser des "espaces du possible".
- Prévoir des équipements de loisirs des enfants dans chaque quartier (en utilisant les structures existantes notamment dans les écoles); imaginer des programmes Vacances Été avec des encadrements adéquats.

### **A propos de l'amélioration des liens sociaux**

- Favoriser l'échange de services et la solidarité au sein des quartiers.
- Encourager la réalisation de logements de transition pour les femmes battues ou en détresse.
- S'attaquer au problème des sans abri "non citoyennes" de l'Europe et des groupes les plus vulnérables: Proposer des habitations de transit pour loger les femmes et leurs familles en situation de crise; promouvoir des formules innovantes de micro habitations pour les sans abri (par exemple l'expérience néerlandaise à l'initiative des femmes pour la mise au point d'abris/caravanes).
- Proposer de nouvelles formes de logements en location ou coopératifs; adapter les règles d'attribution des logements sociaux ou créer des sociétés d'habitation ayant pour vocation de produire des logements à prix abordables adaptés aux enfants et destinés aux familles monoparentales (exemple Canadien depuis 1984 à Vancouver - Entre Nous Femmes)

### **A propos des incitations nationales et européennes pour favoriser les évolutions**

- Intervenir auprès des organisations professionnelles nationales et européennes.
- Créer des annuaires des femmes architectes dans chaque Etat et pourquoi pas, sur le plan européen.

- Agir au niveau des associations des écoles d'architecture (AEEA/EAAE ou Association Européenne pour l'Enseignement de l'Architecture)) et des étudiants et des services de recherche en architecture: organisation de tables rondes et de forums en vue de supprimer les stéréotypes.
- Favoriser les démarches participatives dans le cadre de réseaux comme celui des Quartiers en Crise ("laboratoires de la citoyenneté européenne"), proposer des fonds d'aide aux projets menés à l'initiative des femmes.
- Former à la dimension du genre les personnels des services conseils au logement ou des Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (en France, les CAUE).
- Lancer une compétition internationale du type EUROPAN s'adressant aux jeunes femmes architectes
- échanges d'informations sur les projets ou les meilleures pratiques: réseau EuroFEM (sous l'égide du Ministère à l'Environnement Finlandais).

## **D - L'Habitat**

### **Apports d'autres déclarations**

Charte d'Athènes (Le Corbusier 1933)

- Le cycle des fonctions quotidiennes: habiter, travailler, se recréer (récupération), sera vite réglé, par l'urbanisme, dans l'économie de temps la plus stricte, l'habitation étant considérée comme le centre même des préoccupations urbanistiques et le point d'attache de toutes les mesures.
- Le noyau initial de l'urbanisme est une cellule d'habitation (un logis) et son insertion dans un groupe formant une unité d'habitation de grandeur efficace.

Charte Européenne pour le droit à habiter et la lutte contre l'exclusion

(Fondation pour le Progrès de l'Homme - 1992 - Paris):

- Tous les hommes ont droit à habiter. Ce n'est pas seulement un droit à un toit. C'est un droit à la dignité et à la citoyenneté.
- Pour lutter contre l'exclusion, il faut partir des exclus eux-mêmes, les aider à prendre conscience de leur identité et de leurs capacités, leur permettre de renforcer leurs liens sociaux et de prendre une part active à la solution de leurs problèmes.
- La liberté de circulation et d'établissement en Europe devra conduire à une harmonisation des politiques du logement des États membres. Cette harmonisation doit prendre en compte les acquis des uns et des autres en matière de lutte contre l'exclusion.

Charte européenne des Villes et des Agglomérations

(Conférence on Sustainable Cities and Towns - Danemark - 1994)

- Nous, villes et agglomérations d'Europe, nous engageons à respecter le mandat qui nous a été donné par l'Agenda 21, le document clé approuvé lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, qui consiste à collaborer avec toutes les sections de la population - citoyens, entreprises, groupes d'intérêts - pour élaborer notre programme relatif à un Agenda 21 local..
- Nous souscrivons à l'appel lancé dans le Cinquième Programme d'Action pour l'Environnement de l'Union Européenne proposant que la responsabilité de la mise en oeuvre du programme soit partagée avec toutes les couches de la population.

Charte Urbaine Européenne

(Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe - Conseil de l'Europe - 1992)

- Le citoyen a droit à une vie privée dans son logement
- Chaque personne ou famille a droit à un logement sûr et salubre
- Les pouvoirs locaux doivent assurer la diversité, la liberté de choix et de mobilité en matière de logement
- Les droits des personnes et des familles appartenant aux classes les plus défavorisées ne peuvent être garantis par la seule économie de marché
- Développement économique et développement social sont indissociables
- Tout citoyen a le droit de pratiquer des activités sportives et récréatives

Les Femmes et la Construction Européenne

(Conférence européenne UCL avec le soutien de l'Unité Egalité des Chances - Bruxelles - 1994)

Les Femmes européennes favorables au développement de l'Union européenne, convaincues que celui-ci ne peut se faire qu'avec des institutions plus démocratiques et des processus de décision plus transparents.

- Rappelent la déclaration d'Athènes sur la démocratie paritaire et demandent sa mise en oeuvre dans toutes les institutions communautaire.
- Affirment que l'Union européenne ne pourra se développer sans une participation des citoyennes et des citoyens européens basée sur une information continue des projets et des décisions du Parlement européen.
- Sont persuadées que cette citoyenneté active et participative est indispensable à la préparation des conférences intergouvernementales de 1996.
- Demandent donc que les institutions européennes et notamment le Parlement, organisent des auditions, des assemblées d'associations et d'ONG, des rencontres avec les citoyennes et des citoyens pour débattre des enjeux de la réforme des traités et des solutions concrètes qui doivent être proposées pour 1996.  
(Texte provisoire en conclusion de la conférence du 18 novembre 1994)

#### Déclaration de Charleroi

(Citoyenneté et grande pauvreté - Résolution 243 - Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe - Conseil de l'Europe - 1993)

- Les villes et communes d'Europe sont un lieu privilégié où liberté et démocratie peuvent se combiner en s'y enracinant et réaliser ainsi concrètement « le droit des citoyens de participer » .
- Il faut redécouvrir une solidarité participative pour rompre la solitude et l'isolement des pauvres dans une société de plus en plus atomisée.
- Il s'agit d'associer étroitement les groupes et associations qui se créent en milieu défavorisé à la conception et à la mise en oeuvre d'une véritable politique associative à l'échelle du territoire, de la ville, en milieu rural.
- Il appartient aux autorités régionales et nationales de reconnaître le rôle essentiel que les villes et communes doivent jouer pour promouvoir une véritable citoyenneté locale notamment des personnes, familles et groupes qui en sont exclus en raison de leurs conditions de vie.

## E -> Les stratégies

- L'avancée démocratique ne se fait pas spontanément et les sociétés ne peuvent s'émanciper sans remise en cause profonde des fondements de leur structure.
- Les préoccupations liées au genre sont souvent absentes des centres d'intérêt et de la praxis des systèmes d'acteurs actuels liés à l'aménagement du territoire, partout dans les différents pays Européens. Les politiques et les analyses sur le genre redonnent du pouvoir aux groupes sociaux vulnérables.
- Pour rendre visible et prendre en compte les femmes et leurs attentes dans les domaines de l'aménagement du territoire et du cadre de vie et rendre irréversibles les évolutions démocratiques tant dans les mentalités que dans la réalité concrète de l'aménagement des cités, une stratégie forte est indispensable.
- Le véritable droit de cité des femmes est l'enjeu de cette démarche. La déconstruction des anciennes méthodes et habitudes, la constitution des nouveaux savoirs et savoir-faire, leur transmission rapide en constituent l'axe stratégique. Bien qu'incontournable, cette nouvelle philosophie d'aménagement proposée peut s'aborder sous des angles différents, s'établir et s'adapter avec souplesse aux priorités et au contexte socioculturel des lieux, des différents pays.

#### *Démarche méthodologique*

Pour franchir une étape décisive et irréversible, plusieurs lignes de force sont à mener simultanément :

- Lancer l'impulsion par une volonté politique affirmée au niveau de l'Europe relayée par les Etats et les instances locales, principales entités concernées. Notons qu'à ce stade, l'Europe est déjà en avance sur l'évolution de certains pays à cet égard. L'impulsion peut également s'étendre vers les pays du PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale) et vers d'autres parties du monde et par effet boomerang, en démultiplier les effets positifs.
- Mener des actions prioritaires qui fonctionnent en synergie.
- Assurer un suivi constant pour identifier les points de blocages, saisir les progressions et en marquer les étapes.

#### *Les actions prioritaires Elles visent à la fois :*

La pédagogie à la démocratie dont l'objectif d'une démocratie paritaire et d'une citoyenneté active pour les femmes est l'axe primordial.

La création d'une nouvelle philosophie de planification dont la ligne de force se situe dans l'inversion du sens de la prise de décision. Les lieux et le contexte de la vie quotidienne pris dans toutes leurs dimensions deviennent le creuset et le centre majeur des actions et de la réflexion. Ainsi les décisions sont prises à la base, près des lieux de vie et vont vers le haut, "bottom up" comme disent les anglo-saxons et non plus comme antérieurement, décidées d'en haut et imposées en bas.

La promotion d'une nouvelle discipline universitaire liée au genre focalisée sur la constitution de connaissances mises en relation avec l'aménagement et la planification urbaine.

La transmission active des nouveaux acquis grâce aux médias.

Articulations et champs des actions majeures

Dans un objectif prospectif de réussite, un ensemble cohérent d'actions est envisagé pour bâtir une dynamique d'entraînement dont les effets doivent faire synergie entre eux.

### ***Il s'agit de:***

- L'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche

Parce que l'éducation est une courroie de transmission et vecteur de la transformation sociale.

- La communication selon tous ses aspects et prenant pour cibles prioritaires les décideurs tant politiques que professionnels des domaines considérés. Les universités, les écoles et les structures de recherche sont aussi tout particulièrement concernées par les flux de communications à développer pour changer durablement les attitudes dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.
- La détermination de réalisations concrètes sur le plan local, terrains d'expérimentations en vraie grandeur, est essentielle, elles doivent servir de support à la transformation sociale et urbaine envisagée. L'amélioration de la sécurité des femmes dans la cité, l'accès plus facile à la mobilité, l'aménagement d'équipements liés à l'habitat ou au quartier pour faciliter la vie quotidienne des femmes, demeurent les points de lecture privilégiés pour apprécier et évaluer une démarche concrète plus adaptée.

Il s'entend bien que la qualité des lieux de vie est tout aussi bénéfique aux hommes qu'aux femmes, ce qui valide doublement la démarche; celle de donner aux femmes l'opportunité de faire émerger tout un pan de la problématique générale en matière d'aménagement qui constitue encore aujourd'hui la partie immergée de l'iceberg des problèmes à résoudre pour améliorer dans une vision de développement durable le cadre de vie de tous et toutes.

### ***Le genre comme champ nouveau de recherche et la constitution des savoirs et des savoir faire***

La recherche joue un rôle déterminant dans la formulation des politiques. Il convient d'agir en vue de palier à la méconnaissance relative des décideurs et les professionnels vis à vis du genre. Le manque de données et de points de référence rend difficile pour les femmes, la possibilité d'argumenter leurs exigences et leurs besoins par rapport à l'environnement construit. Pour combler des retards ou des manques, certaines mesures doivent être envisagées et en particulier :

- Démontrer que la dimension du genre n'est pas un critère optionnel à prendre en compte mais une démarche incontournable à la bonne conduite de tout projet d'aménagement urbain afin de rompre les inégalités de pouvoir entre les femmes et les hommes.
- Doter les unités d'enseignement dans les disciplines de l'architecture et de l'urbanisme d'un fonds documentaire minimum lié au genre et d'outils pédagogiques.
- Générer de nouvelles méthodes et d'autres approches intellectuelles à cet égard pour acquérir de nouvelles attitudes et susciter la création d'un nouveau champ d'intérêt.
- Constituer de nouveaux savoirs concernant la perception et le vécu des espaces de vie par les femmes en relation avec le développement du domaine de la psychologie des espaces.
- Poursuivre et approfondir les recherches pour mieux identifier les schémas de la constitution des stéréotypes dont les femmes comme les hommes sont les sujets objets et qu'ils véhiculent à leur insu.
- Développer la perspective historique afin de dénoncer le soi-disant naturalisme des comportements humains. Etudier et souligner la récurrence de certains phénomènes que l'on croit neufs, comme celui des familles monoparentales. Ce thème

important appelle aujourd'hui une attention particulière en terme de réponse adaptée en relation avec les équipements urbains et la transformation des modes et des lieux de vie dans tous ses aspects.

- Approfondir les études sur des groupes de femmes spécifiques: les personnes âgées, les femmes immigrées, les adolescentes ou les jeunes femmes ligotées par des interdits familiaux ou des coutumes singulières constituant un frein à leur plein épanouissement; Faire connaître aux femmes "cosmopolites" (architectes et urbanistes notamment) les conditions de vie des femmes vivant en vase clos par la force des choses et non par choix.
- Susciter la création de chaires d'enseignement orientées dans la prise en compte de la dimension du genre et promouvoir concours et formes de stimulations universitaires pour développer auprès des étudiantes ce thème singulièrement oublié mais transversal à tout exercice de conception d'aménagement et d'architecture.

La présence des femmes aux postes de décision

- Elles doivent être plus présentes partout afin d'atteindre, au moins une égale répartition entre les hommes et les femmes aux postes clefs ou de décision. Il faut briser "le plafond de verre" qui bloquent encore les femmes aujourd'hui vers ces postes, dans les disciplines de l'aménagement du territoire comme dans certains autres domaines encore fermés, en particulier dans l'enseignement supérieur pour les disciplines de l'architecture et de l'urbanisme notamment en privilégiant les femmes lors de la création de postes, et la constitution des jurys.

### ***La communication***

La communication doit être perçue comme un lien à privilégier afin de découpler l'impact des actions entreprises entre réseaux locaux, nationaux, européens, internationaux.

La circulation de l'information est essentielle pour élaborer et conforter une démarche nouvelle. Il est indispensable de l'utiliser et d'insister sur son importance, notamment pour:

- Réaliser la prise de conscience, la sensibilisation à la citoyenneté active et les rôles que les femmes peuvent jouer pleinement dans la cité;
- Promouvoir et renforcer l'image des femmes dans les médias, insister sur leur présence parmi les décideurs, les architectes et les élites locales;
- Il faut créer des bulletins d'informations (Newsletter) susceptibles d'être diffusés auprès des décideurs, chercheurs et réseaux pour informer des programmes européens et de leurs possibilités, les informations relatives aux recherches et actions concernant le genre et les femmes en particulier ;
- Alimenter les conférences et séminaires d'informations et de réalisations prenant en compte la dimension du genre en matière de planification urbaine et rurale, d'habitat, de transport et de sécurité;
- Organiser des séminaires de formation spécifiques pour les coordinateurs de projets urbains ou ruraux afin de les sensibiliser aux nouvelles démarches;
- Créer et propager un annuaire des femmes ressources en la matière sur les plans nationaux, européens et internationaux;
- Créer des documents audiovisuels: films vidéo et CDROM (disque optique compact) faisant état d'actions positives et d'interviews d'expertes en la matière; créer des manuels de sensibilisation, des bandes dessinées éducatives;
- Développer les échanges d'informations de démarches participatives initiées par ou pour les femmes dans le cadre des réseaux européens, comme ceux des "Quartiers en Crise", d'"Eurocities" ou du "Conseil des Communes et Régions d'Europe";
- Mettre en place une structure de lobbying auprès des institutions européennes dans le cadre de ses différents programmes et réseaux, en s'appuyant sur les réseaux existants et du Lobby Européen des Femmes en particulier;
- Disséminer la Charte auprès des acteurs politiques, économiques, comme auprès des associations, créer des "centres d'initiative".

### ***Favoriser la dynamique locale avec les femmes par des réalisations concrètes***

Les femmes peuvent contribuer fructueusement au renouvellement de la dynamique des cités, si elles ne sont plus bloquées par les conceptions traditionnelles qui limitent leur accès à la formation et à l'emploi. Le poids de la vie domestique, des soins donnés aux enfants et souvent aux personnes âgées sont autant d'handicaps si une logistique d'équipements sociaux ou un partage plus équitable des tâches dans le couple ne les en libère pas afin qu'elles aient le temps d'exploiter pleinement leurs capacités, tant pour leur épanouissement personnel que dans l'intérêt de la collectivité. Pour initier une dynamique du changement dans ce sens, il convient de:

- Privilégier les actions à l'échelle communale, dans le quartier et créer des lieux et des liens de solidarité où les femmes peuvent se rencontrer et parler.
- Créer des points d'appui ou des structures relais du type des maisons communales notamment ou/et des associations de quartier. La participation des femmes débute souvent par leur implication dans des actions de convivialité et de solidarité locale.
- Susciter la constitution de Fondations du type "Femmes et cité, construire, habiter" (Pays-Bas) susceptibles de promouvoir de nouveaux projets d'action en faveur des femmes sans abri, des femmes marginalisées, des femmes immigrées, des femmes de couleur, des femmes nomades.
- Créer des banques coopératives gérées principalement par des femmes et susceptibles de favoriser la réalisation de projets proposés par des femmes.
- Donner l'occasion aux femmes de se réunir car, en se regroupant, les femmes prennent conscience de leur identité sociale et sont susceptibles de la faire évoluer. Elles collaborent dans la recherche et la réalisation d'objectifs concrets au sein de leur quartier et au sein de leur commune en partant d'actions répondant aux besoins réels de la vie quotidienne de tous et de toutes. Elles créent les conditions d'une dynamique sociale.
- Susciter la création de "niveaux intermédiaires de décision", écoles de la démocratie active, en partant des préoccupations liées au cadre de vie, à la qualité de l'environnement, à la participation aux décisions. Ces espaces et moments sont privilégiés pour favoriser le dialogue entre les pouvoirs publics et privés et le secteur communautaire ou informel.
- Créer avec des enfants, des adolescentes des conseils municipaux véritablement paritaires.
- Chercher les moyens de déculpabiliser les femmes qui n'osent pas revendiquer des discriminations positives, favoriser leur prise de parole libre. Comprendre la nature de leurs réticences à s'investir dans les lieux de pouvoir relatifs au bâtiment et à la politique urbaine.
- Donner des ressources financières aux associations féminines et féministes afin qu'elles puissent travailler et participer pleinement à la vie de la cité.
- Valoriser le rôle des femmes dans la conduite du changement structurel afin qu'elles soient reconnues et identifiées comme ayant droit à la cité à part entière.
- Favoriser le sentiment d'appartenance, d'identification et d'appropriation des lieux par la participation active des femmes aux décisions concernant la vie du quartier.
- Créer et encourager des réseaux formels et informels d'experts, de personnes ressources et d'associations favorisant les échanges d'expériences, d'information, la constitution de banques de données, la mise en place d'un réseau INTERNET, permettant ainsi d'enrichir chaque année le catalogue des actions positives.
- Créer un réseau européen d'échanges d'informations et de personnes ressources pour donner une dimension plus large au concept de l'établissement d'une nouvelle philosophie de planification par l'approche de la vie quotidienne et le genre, stimuler et enrichir les réflexions internationales à cet égard (UE, Conseil de l'Europe, ONU).
- S'inspirer de la "Stratégie Globale pour l'Habitat" de l'ONU - participation des femmes dans le programme de développement.

### **Assurer un suivi constant**

Puisque la charte met un nouveau processus en marche, il est indispensable de marquer les étapes afin de pouvoir le conforter et d'en comprendre avec précision le cheminement réel.

### ***Cela suppose :***

- D'établir un état des lieux régulier de la présence des femmes à tous les niveaux de la prise de décision.
- De prévoir des rendez-vous précis: colloques, conférences pour faire le point des évolutions.
- De créer un "Observatoire Européen Paritaire de la Cité".

### ***Actions particulières:***

Il convient de saisir les opportunités favorables à l'élaboration de nouveaux champs possibles de développement:

- Faire inclure le droit au logement dans le traité de Rome à l'occasion de sa révision en 1996, ceci est important pour les 5 millions de sans abri que compte actuellement l'Europe dont beaucoup de femmes.
- Inclure le champ des connaissances lié au genre aux divers programmes européens et nationaux traitant de l'urbain tel que URBAN, etc.
- Prendre part aux projets européens comme l'Observatoire urbain européen: réseau R.O.M.E. soutenu par la DG XVI dans le cadre du programme RECITE (réseau informatisé entre 10 villes ).
- Etablir des liens et monter des projets de recherche/action avec les gestionnaires des réseaux européens existants:

Agences de développement (19 villes partenaires) Bruxelles  
Environet (5 villes partenaires) DKHorsens  
Observatoire urbain européen (10 villes partenaires) Barcelone  
Quartiers en Crise (31 villes partenaires) Bruxelles  
Eurocities (30 villes partenaires) Bruxelles  
Stratégies des villes moyennes (9 villes partenaires) Evora  
Universités Régions (6 régions) VALIADOLID  
Citoyenneté et grande pauvreté  
Conseil des Communes et Régions d'Europe • CCRE (114 membres) Bruxelles-Paris

## **E - Les Stratégies Apports d'autres déclarations**

Charte d'Athènes  
(Le Corbusier 1933)

- Le cycle des fonctions quotidiennes: habiter, travailler, se récréer (récupération), sera réglé, par l'urbanisme, dans l'économie de temps la plus stricte.
- L'urbanisme doit assurer la liberté individuelle en même temps qu'il doit bénéficier, et se saisir des bienfaits de l'action collective.
- L'intérêt privé sera subordonné à l'intérêt collectif.

Déclaration de Barcelone  
(25 villes du Programme "Revitalisation des Quartiers en Crise" Barcelone - 1992)

Le rôle déterminant des villes dans les grandes transformations économiques et sociales de l'Europe doit être reconnu.

C'est pourquoi les maires et les représentants des villes pressent les Institutions de la Communauté Européenne:

- De prendre en compte les quartiers en crise comme zones d'action prioritaire dans les nouveaux cadres d'intervention pour 1994-1997;
- Dans ces propositions pour restructurer les fonds communautaires, d'ajouter aux objectifs existants un nouvel objectif qui appuie les processus de changements économiques et urbains, qu'ils entendent mettre en oeuvre;
- De favoriser le développement d'échanges, d'informations et de savoir-faire sur la réhabilitation et revitalisation des quartiers en crise sous la responsabilité des autorités locales.

Manifeste de Turin  
(Réseau de revitalisation des quartiers en crise - Turin - 1994)

- Engager des contacts avec les autres organisations de villes européennes (Eurocities, Conseil des Villes et Régions d'Europe, Forum pour la Sécurité Urbaine, etc.) pour coordonner leurs démarches et activités en vue de faire aboutir les efforts qu'elles mènent vers une politique européenne cohérente et dotée des moyens adéquats.

Charte Européenne pour le droit a habiter et la lutte contre l'exclusion  
(Fondation pour le Progrès de l'Homme - 1992 - Paris)

- Il y a aussi beaucoup à échanger et à apprendre, en matière de lutte contre l'exclusion, de pays non européens et notamment de pays du Tiers Monde. Nous favoriserons les échanges avec des réseaux d'autres continents.
- Le logement est une des manifestations les plus importantes de l'exclusion sociale, sinon la principale. Pour qu'une stratégie de lutte soit efficace, il est indispensable qu'une concertation de tous les gouvernements de la Communauté s'instaure de façon permanente, pour relier les politiques nationales en matière de logement avec les politiques communautaires en matière sociale et économique.

Charte Européenne de l'Aménagement du Territoire  
(Conférence Européenne des Ministres Responsables de l'Aménagement du Territoire  
Torremolinos - 1983)

- L'aménagement du territoire contribue à une meilleure organisation du territoire européen et à la recherche des solutions aux problèmes dépassant le cadre national et vise ainsi à créer un sentiment d'identité commune en tenant compte des relations nord sud et est ouest.
- L'homme et son bien-être ainsi que son interaction avec l'environnement sont au centre de toute préoccupation de l'aménagement du territoire, dont le but est de lui offrir un cadre et une qualité de vie assurant l'épanouissement de sa personnalité dans un environnement organisé à l'échelle humaine.

Charte Urbaine Européenne  
(Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe - Conseil de l'Europe - 1992)

- Un effort continu de formation et d'éducation est indispensable.
- La protection de la nature contribue à développer le sentiment d'appartenance et l'engagement des citoyens vis-à-vis de leur communauté.

Déclaration d'Athènes - Femmes au Pouvoir  
(Conférence européenne - Réseau Européen "Les Femmes dans la Prise de Décision" - Lobby des Femmes Européennes -  
Unité pour l'égalité des chances de la DG V - Athènes - 1992)

- Un système démocratique doit assurer une participation égale de ses citoyen(nes) à la vie publique et politique.
- Nous demandons l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision.
- Nous soulignons la nécessité de procéder à des modifications de la structure des processus de décision afin d'assurer cette égalité dans la pratique.
- La sous représentation des femmes aux postes de décision ne permet pas de prendre pleinement en considération les intérêts et les besoins de l'ensemble de la population.
- Une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est susceptible d'engendrer des idées, des valeurs et des comportements différents, allant dans le sens d'un monde plus juste et plus équilibré tant pour les femmes que pour les hommes.

Perspectives Internationales de l'Union Européenne  
(Troisième programme d'action communautaire à moyen terme  
COM(90) 449 final Bruxelles - 1990)

#### EN MATIERE D'EGALITE DES CHANCES: BESOIN DE SOLIDARITE

L'échange permanent d'expériences et d'expertises concernant l'égalité des chances entre hommes et femmes aux niveaux européen et international ne peut que mener à un enrichissement mutuel, en particulier si l'on tient compte du renforcement des relations entre la Communauté et les pays voisins.

La Communauté devra faire preuve de solidarité avec les femmes des pays tiers. L'évolution de l'environnement international appelle une coopération accrue avec les organisations européennes et internationales concernées, et surtout avec les Nations unies, compte tenu de son programme d'action mondial jusqu'en l'an 2000 intitulé "Nairobi forward looking strategies for the advancement of women"



### ***Les Organisations Judiciaires sont invitées à***

- Examiner les textes relatifs à la propriété du sol, des biens immobiliers, aux droits locatifs et aux mécanismes de concertation en s'appuyant sur l'expérience vécue des femmes et les obstacles qu'elles rencontrent.
- Mettre sur pied des législations favorisant l'émergence d'un marché du logement alternatif et non spéculatif basé sur des principes plus coopératifs;

### ***En ce qui concerne les échanges européens et internationaux Les Organisations Non Gouvernementales sont invitées à***

- Fédérer les actions et les réflexions au sein d'un réseau "Femmes Européennes dans la Cité" en connexion avec d'autres réseaux européens et du monde entier.
- Multiplier les campagnes de sensibilisation, et les programmes de formation visant à la promotion des femmes dans le domaine de l'aménagement.

En ce qui concerne le rôle des femmes dans la cité et dans la maison  
Les Médias sont invités à

- Sensibiliser l'opinion publique au genre et au mode de perpétuation et de transmission des stéréotypes dans le domaine de l'habitat, l'aménagement du territoire, les transports;
- Soutenir des projets de femmes (films, CDROM) visant à montrer d'autres modes d'habiter en Europe.

### ***En ce qui concerne les femmes, l'environnement et le cadre de vie Les Syndicats sont invités à:***

- Exercer des pressions sur les acteurs sociaux et les gouvernements dans tous les domaines relatifs au cadre de vie pour une meilleure prise en considération des intérêts des femmes;
- Focaliser leurs actions sur l'amélioration de la vie quotidienne (exemple syndicalisme du cadre de vie)
- Prendre en compte les avis des femmes en tant qu'expertes du cadre de vie.

---

### ***NOUS NOUS APPUYONS NOTAMMENT SUR***

- des programmes d'action
- des recommandations présentées en conclusion
- des séminaires et conférences internationales
- des déclarations diverses
- des actions menées par des réseaux européens
- des actions menées à l'initiative d'associations de femmes

L'influence du genre en matière d'habitat et d'aménagement du territoire, la prise de décision des femmes, la formation à la démocratie, le droit au logement sont autant de thèmes majeurs analysés depuis plus d'une décennie de par le monde et en Europe. Les "villes en crise", les cinq millions de sans abri, "non citoyens" de l'Europe, démontrent toutefois que la difficulté réside également dans la traduction de ces analyses en stratégies d'actions.

La présente "Charte des Femmes dans la Cité" s'inspire largement des analyses et recommandations proposées à l'occasion de conférences, de colloques et de recherches dans les domaines de la Cité. La Ville, où vit plus de 80% de la population en Europe, y est envisagée sous l'angle particulier des rapports construits socialement entre les femmes et les hommes. Le pari étant que cette démarche originale est susceptible de faire avancer les choses et de susciter une véritable démarche du changement.

### ***Au plan mondial:***

01 La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme: Art.25. "Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires".

02 Le Programme de Gestion Urbaine et le Programme de Développement Durable des Villes suscités par le Centre des Nations pour les Établissements Humains (Habitat) qui mettent l'accent sur la participation des habitants et une analyse de la situation à travers la prise de conscience des problèmes liés à la préservation de l'environnement.

03 Le Programme d'Habitat (CNUEH) "Le rôle des femmes dans l'habitat" en vue de la préparation de la conférence Habitat II en 1996 avec pour préoccupations majeures la participation des femmes aux décisions, un habitat adéquat pour tous et la préservation de l'environnement. Une des premières contributions va dans le sens de proposer d'entrevoir la ville dans ses aspects de différenciation de sexe.

04 La "Journée mondiale de l'Habitat" du 4 octobre 1993, suscitée par l'ONU, axée sur la prise de conscience du rôle joué par les femmes dans l'amélioration du logement et préconisant une participation plus démocratique des femmes et notamment la création de réseaux pour une mise en commun de l'analyse des problèmes, des succès et des expériences.

05 Le "Congrès des femmes pour une planète en bonne santé" - Miami 1991 réunion préparatoire à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement - Rio 92 - avec son Forum global et ses ateliers "Planète femmes". "L'Agenda 21 des femmes" met l'accent sur les priorités à accorder dans notre monde et formule une demande entre autres pour la présence incontournable des femmes dans toutes les commissions de l'ONU afin d'assurer un processus de changement.

#### *Au plan européen:*

06 Le Livre Vert (Politique sociale européenne) de la Commission des Communautés Européennes 1993 ainsi que les deux publications Europe Sociale "Le développement social urbain" (1/92) et "Vers une Europe des solidarités: le logement" (3/92).

07 Le réseau européen "les Femmes dans la Prise de Décision" (Unité d'égalité des chances de la Commission des Communautés Européennes) et la déclaration "Femmes au Pouvoir" d'Athènes du 3 novembre 1992 prônant le renforcement de la démocratie européenne par, entre autres, une égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision publique et politique.

08 La Charte Urbaine Européenne, adoptée le 18 mars 1992 par la Conférence Permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) lors de sa Session plénière annuelle à Strasbourg réunit, dans un texte composite unique, une série de principes sur la bonne gestion urbaine à l'échelon local. Elle s'attache aux aspects qualitatifs du développement urbain et à la qualité de la vie.

09 La Charte Européenne de l'Aménagement du Territoire ou Charte de Torremolinos datée de 1983. (Conférence Européenne des Ministres Responsables de l'Aménagement du Territoire du Conseil de l'Europe). Cette charte part du postulat que "l'aménagement du territoire est l'expression spatiale des politiques économique, sociale, culturelle et écologique de toute société" et préconise une démarche démocratique, globale, fonctionnelle et prospective.

10 Les recommandations des deux conférences suscitées par Conseil de l'Europe, à Athènes en 1991 intitulées "La participation des femmes aux décisions en matière d'aménagement du territoire et du cadre de vie", à Örnkölsvik en Suède en 1994 avec le titre "Les défis pour la société européenne à l'aube de l'an 2000: rôle et représentation des femmes dans la politique d'aménagement du territoire".

11 La conférence de l'OCDE " Les femmes et la Ville - Logement, Services et Environnement Urbain" d'octobre 1994 qui présente les spécificités des approches des femmes dans la conception de l'aménagement de la ville et de l'habitat. Le rapport de l'OCDE de 1992: "Conduire le changement structurel - Le rôle des femmes"; la conférence intitulée "Les raisons d'entreprendre: elles pensent à la société de demain" (Programme ILE).

12 La Charte de la citoyenneté - juin 1994 - établit une plate-forme commune de réflexion sur la citoyenneté (Groupe de coordination avec la participation de la Fondation pour le Progrès de l'Homme).

13 La Charte Européenne pour le Droit à Habiter et la Lutte contre l'Exclusion dont huit réseaux européens sont les signataires (1989). Cette charte, élaborée à l'initiative de la Coalition Internationale de l'Habitat (HIC - Europe) et de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, défend en particulier le droit de tous au logement.

14 La rencontre internationale - Démocratie et droits de la personne - de Lisbonne en avril 1993 sur le thème "Le rôle des femmes dans un monde interdépendant" organisée à l'initiative du Centre Nord sud du Conseil de l'Europe et de l'Organisation de l'Unité Africaine. Les nombreuses recommandations proposées ont pour objectif de "soutenir et promouvoir le rôle des femmes de tous les pays du monde dans la construction de sociétés démocratiques; assurer l'élimination de toutes formes de discrimination et d'actes de violence à l'encontre des femmes; reconnaître que les droits des femmes sont des droits de la personne et que le concept de droits de la personne doit s'appliquer à tous indépendamment du sexe, de l'ethnie, de la religion, de l'âge, des capacités physiques ou de la classe sociale."

15 La Recherche/Action subventionnée par l'Unité pour l'égalité des chances menée en 1993 sur le thème "Le mode de prise de décision des femmes et des hommes en matière d'espace urbain et d'habitat" dans 6 pays européens. Cette étude reflète le déficit criant des femmes aux postes d'enseignants dans les écoles d'architecture et dans l'exercice de la profession. La dimension du "genre" en matière d'architecture et d'urbanisme y est pratiquement inconnue en Europe, alors que son enseignement est déjà courant en Amérique du Nord.

16 Les recommandations proposées à l'occasion du congrès Seirov/Nirov de septembre 94 à Driebergen Pays-Bas sur le thème "Émancipation en matière de planification, habitat et mobilité en Europe".

17 Le Réseau "Quartiers en Crise" regroupant 31 villes d'Europe et qui s'appuie sur l'engagement des résidents et en particulier des femmes à participer aux actions.

-----

### ***CALENDRIER DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS***

La "Charte Européenne des Femmes dans la Cité" a été présentée à diverses manifestations:

- juin 1994 Nairobi: "Genre, Urbanisation et environnement" ("Gender, Urbanization and Environment") conférence organisée par l'Institut Mazingira avec le CNUEH (UNCHSMazingira Institute), l'Association Internationale de Sociologie ainsi que le Comité de recherche 43 (International Sociological Association, Research Committee 43 on Housing and the Built Environment)
- septembre 1994 Genève: Conférence et forum préparatoires à la conférence Habitat II d'Istanbul de 1996
- octobre 1994 Paris: Conférence de l'OCDE "Les Femmes et la Ville"
- octobre 1994 Vienne: Conférence et forum préparatoires à la conférence mondiale des Femmes de Pékin en 1995
- novembre 1994 Bruxelles: Conférence "Femmes et Construction Européenne"
- novembre 1994 3<sup>o</sup> Rencontre de la démocratie locale et de la Citoyenneté à Strasbourg
- décembre 1994 La recherche sur l'habitat: orientations pour la seconde moitié des années 1990 (Familles et modes de vie; trajectoires résidentielles, exclusion ...) - séminaire de recherche du Réseau Socioéconomique de l'Habitat - Paris
- année 1995 Présentation dans 4 villes française par le Groupe Cadre de Vie (recherche/action subventionnée)
- mars 1995 Sommet mondial pour le développement social à Copenhague
- juillet 1995 V<sup>o</sup> conférence européenne des élues locales et régionales Dublin "Femmes, politique et démocratie: un échange de vues entre élues de l'Est et de l'Ouest de l'Europe" organisée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe
- septembre 1995 Pékin: 4<sup>ème</sup> Conférence Mondiale des Femmes (ONU) Thème: "Egalité, développement et paix"
- novembre 1995 Conférence des meilleures pratiques à Dubai
- juin 1996 Istanbul: HABITAT II (CNUEH)  
Deux thèmes: "Un logement adéquat pour tous" et  
"Des établissements durables dans un monde en urbanisation"

# III Annexes / contributions

## Contribution. 1

### La place des femmes dans la Cité

#### REFLEXIONS RELATIVES À LA CHARTE DES FEMMES DANS LA CITE

ULB - Université Libre de Bruxelles

par Claire Billen et Eliane Gubin

Bruxelles 28 mai 1994

Envisager la place des femmes dans la cité implique une démarche double car - comme le fait remarquer très justement V. Soriano pour l'habitat rural - le mot "place" n'est pas univoque: "Il signifie en français à la fois le lieu, le lieu qu'on occupe, et aussi le rôle, le statut que l'on occupe dans un milieu donné" (L'Habitat rural; Nouveaux modèles, nouveaux visages, Amiens, 1985, p.1).

C'est pourquoi il nous paraît nécessaire d'aborder l'étude par une réflexion sur l'accès des femmes à la citoyenneté. En effet, les femmes ont été longtemps exclues de la gestion de la cité. Celle-ci s'est construite sans elles, elle se construit encore et se gère toujours largement en dehors d'elles et de leurs préoccupations quotidiennes. Il serait réducteur de limiter l'explication de ce phénomène à la seule dichotomie privé/public, d'autres raisons expliquent le partage inégal dans l'utilisation de l'espace et de l'habitat.

Ces raisons doivent être clairement énoncées dans la mesure où elles permettent de comprendre les stratégies que les femmes n'ont cessées de développer pour s'adapter à la cité. Aujourd'hui, ces stratégies ont un effet pervers car elles sont souvent tellement intégrées qu'elles occultent les discriminations "spatiales". De nombreuses femmes les subissent sans prendre pleinement conscience ni de leur caractère "construit" ni du poids qu'elles exercent (parfois inconsciemment) sur leur attitude à l'égard de l'emploi, du travail ménager, etc... Un décryptage préalable des comportements adaptatifs est nécessaire pour sensibiliser au changement.

#### *La perspective historique aurait donc pour objet:*

- De dénoncer le soi-disant naturalisme des comportements (ce qui est généralement accepté parce que considéré comme "naturel");
- Inversement de souligner la récurrence de certains phénomènes que l'on croit neufs (comme les familles monoparentales).

C'est pourquoi le point proposé par la Charte "Le lieu comme environnement privilégié susceptible de renforcer l'exercice de la citoyenneté: Etre quelqu'un, quelque part", nous paraît particulièrement important. La citoyenneté est évidemment au cœur des discriminations, mais l'énoncé des actions pour une plus grande égalité de chances entre hommes et femmes doit tenir compte de la réticence des femmes à "investir" des lieux de pouvoir où elles pourraient peser sur les décisions. L'accès des femmes à la citoyenneté, les modes et les moments différents selon les pays de l'Union Européenne, expliquent-ils cette réticence des femmes? Pourquoi et comment? C'est une étude en cours dans les milieux historiques et pour laquelle il serait possible de dresser un premier bilan.

La seconde étape serait d'amorcer - toujours de manière diachronique et comparative - une réflexion sur les points suivants :

(Ces thèmes pourraient être largement inclus dans le 4e programme et faire l'objet d'offre d'actions positives)

La séparation travail/domicile. Nous posons pour principe qu'elle est de loin préférable à la non dissociation (autrement dit, au retour des femmes au foyer, fût ce pour y travailler avec des techniques modernes, telle l'informatique). Il faut rappeler en effet que les sociétés occidentales ont toujours tenté de résoudre les problèmes nés du travail et de l'émancipation des femmes par l'absurde: en renvoyant les femmes au foyer, on fait évidemment disparaître les dysfonctionnements sociaux mis en évidence par leur avancée dans la sphère publique et sur le marché de l'emploi! (exemple des crises économiques, des reconstructions d'après-guerres, etc...).

Contrairement aux idées souvent énoncées, on pose donc comme hypothèse de travail que la distance entre le domicile et le travail représente une conquête de liberté pour la femme. L'exploitation intensive à domicile, au siècle passé dans nos régions, aujourd'hui dans les pays économiquement sous-développés, a toujours constitué un mode de contrôle et d'exploitation du travail féminin tandis que le travail industriel réglementé a permis l'accès à une indéniable émancipation économique et à une gestion différenciée du temps. On citera aussi l'exemple des servantes par rapport aux gens de maison, des demoiselles de grands magasins qui obtiennent de facto des conditions de travail plus acceptables dès qu'elles ne sont plus contraintes de loger sur place, etc...). La rupture travail/domicile - qui a surtout été étudiée dans ses

conséquences familiales et jugées négative sous ce rapport - présente des effets extrêmement positifs et doit être envisagée de manière beaucoup plus large.

Mais parallèlement, on ne peut ignorer les dysfonctionnements et les difficultés liées à la prise en charge par les femmes des trois données interférentes: espace/temps/habitat. Toutefois, il est impératif de les replacer dans leur développement propre et non seulement dans leurs perspectives familiales (sinon familialistes) qui faussent d'emblée les interprétations et les solutions proposées.

Il faut insister fortement sur les progrès sociaux résultant d'un temps de travail qui ne cesse de s'alléger depuis le siècle passé. Et sur le progrès social que représente, dans toute société, l'accès des femmes à un marché du travail de plus en plus diversifié et qualifié. Mais il faut aussi sensibiliser l'opinion à "la face cachée de la lune"; ce sont précisément ces progrès sociaux qui ont suscité des besoins nouveaux (et non la rupture domicile/travail). Or la société a refusé d'envisager cette question en termes de genre, et s'est bornée à plaquer le modèle nouveau sur le modèle ancien, à amalgamer aux nouveaux besoins et au modèle familial traditionnel. Il en résulte une responsabilité accrue des femmes et un accroissement considérable de leurs charges, précisément à un moment où les hommes bénéficient rapidement des avancées sociales et accèdent à une société de loisirs.

C'est ainsi que:

- Le confort ménager accru et l'amélioration importante de l'habitat ont eu pour conséquence d'alourdir les tâches ménagères. Il n'est pas exclu d'ailleurs que l'hypertrophie actuelle de l'électroménager n'ait, à terme, des effets pervers identiques, surtout si elles s'accompagne d'un retour nostalgique au passé et sa soi-disant "qualité" de vie (exemple: refaire son pain soi-même, etc...);
- L'éducation prolongée des enfants implique ipso facto des tâches et des responsabilités décuplées pour la femme, dans la mesure où précisément le XXI<sup>e</sup> siècle lui avait reconnu ce rôle (contrepartie en quelque sorte de son enfermement dans la sphère privée);
- La création, l'organisation et la gestion des loisirs - même sociabilisés - incombent souvent à la femme (il n'y a qu'à songer au casse-tête de certaines mères de famille pour conduire leurs enfants au cours de danse, de judo, de natation, chez les petits copains, le travail supplémentaire qu'elles effectuent dans la maison de campagne ou la seconde résidence...);

Il faut donc bien dissocier les progrès - indéniables - de leurs effets induits, socialement explicables, pour souligner le dysfonctionnement qui s'est progressivement instauré pour les femmes entre temps/espace/habitat. Ils témoignent en réalité d'une incapacité de la société à abandonner les stéréotypes familiaux traditionnels et les valeurs morales en fonction des évolutions sociales.

Il y a donc lieu d'énumérer des perspectives d'action à propos de:

1. l'espace domestique et l'espace travail, accompagné d'une réflexion en profondeur sur les moyens de transport et leur amélioration dans une perspective d'égalité des chances.
2. les moyens de déculpabiliser les femmes qui n'osent pas revendiquer des discriminations positives. A titre d'exemple: beaucoup de femmes accordent une priorité absolue au temps des autres membres de la famille sur leur temps propre. Ceci répond bien au modèle de dévouement et de sacrifice imposé à la femme par le XXI<sup>e</sup> siècle, héritage largement maintenu aujourd'hui. Or rien ne permet de croire que cette priorité est nécessaire à l'épanouissement des uns et des autres. En revanche, elle permet d'évacuer une série de problèmes sociaux difficiles en les rejetant sur les femmes. Ainsi les horaires scolaires visent, pour des raisons diverses, à une réduction constante du temps passé à l'école. Cette réduction est le plus souvent légitimée par des arguments d'autorité (médicale, psychologique...). Le "bien" de l'enfant, édicté sous cette forme, rend toute résistance culpabilisante, il évacue l'aspect concurrentiel avec le temps de la mère. A elle de trouver de nouvelles adaptations, et comme celles-ci sont souvent lourdes (en coût matériel, en fatigue ou en stress) à terme, on s'aperçoit que ces mesures mènent (comme par hasard) à détourner les femmes du travail extérieur!
3. les besoins liés à la mobilité croissante (élément qui "fait souvent la différence" entre hommes et femmes sur le marché de l'emploi): utilisation différenciée de la voiture, des transports en commun, de la marche...
4. l'évolution de la sociabilité, y compris la sociabilité commerçante: réflexion sur le commerce de proximité, les grandes surfaces: l'utilisation différentielle par les hommes et les femmes des uns et des autres - (qui pourrait être variable selon les époques et les pays), les répercussions sur le temps de chacun, les conséquences de la disparition du petit commerce, secteur fortement féminisé et relayé aujourd'hui par les immigrants - mais les hommes, etc...)
5. la question de la sécurité doit envisager deux volets distincts:
  - a) la sécurité "matérielle": à commencer par des choses simples, comme l'état des trottoirs. De nombreuses personnes âgées craignent de tomber. Cette crainte est certainement aussi vive, aussi lancinante sinon plus, que celle d'être agressée et les détourne souvent de sortir de chez elles. Il ne serait pourtant pas difficile de remettre en honneur l'obligation de veiller au bon état des trottoirs, de repenser l'accessibilité des passages pour piétons (et le problème des passages souterrains), de calculer les temps des signalisations non plus en terme de flux de voitures mais du rythme des piétons

(traverser une rue relève parfois du marathon...), d'adapter cette signalisation de manière à ce que les piétons ne soient plus la proie des véhicules qui tournent! etc...).

b) la sécurité physique vis-à-vis de l'agression (une bonne base de réflexion nous paraît être proposée par le projet canadien). Il n'existe, à notre connaissance aucune étude diachronique à ce propos. Atteint elle aujourd'hui les femmes plus qu'hier? Si oui pourquoi? Si non pourquoi? Une enquête serait possible par sondage dans les faits divers de la presse, dans les archives de la police, ou dans les statistiques criminelles. C'est une piste intéressante que l'on pourrait suggérer.

Contribution. 2

## Vers une nouvelle planification urbaine

**SEIROV/NIROV**

par Liesbeth Ottés

### Généralités

L'urbanisme a eu pour objectif, dans un premier temps, de remédier aux mauvaises conditions de vie résultant de la révolution industrielle en Europe occidentale. A cette époque, la santé des citoyens fut un élément essentiel dans la promotion des zones d'habitation indépendantes et de la séparation des espaces industrielles et résidentielles. Parallèlement à la croissance dans les pays européens, le processus de séparation des fonctions devint toujours plus apparente et contribua ainsi à renforcer la division des activités productives, reproductives et domestiques des femmes.

Au cours des cinquante dernières années, l'aménagement du territoire, le logement et la mobilité en Europe visaient à répondre aux besoins de la famille nucléaire. Cette famille type se composait d'un époux, fonctionnaire hautement disponible à l'extérieur et d'une épouse au foyer responsable du bien-être physique et psychique de la famille ainsi que de la communauté. Cette famille type comportait également en moyenne deux "beaux" enfants.

La planification de l'espace urbain, activité technocrate par excellence, était principalement du ressort des spécialistes masculins chargés de la conception de projets grandeur nature pour l'aménagement futur du territoire et de l'infrastructure. En dépit d'un point de vue partagé par l'ensemble des pays européens, la réalité en termes d'espace varie de manière considérable selon la situation économique, politique et socioculturelle. Un point commun cependant relie les différentes activités urbanistiques : les femmes n'y sont guère présentes. De même, les besoins liés à l'espace qui résultent de l'organisation de la vie quotidienne ne font pas l'objet d'une attention soutenue.

La mise au point d'un concept nouveau:

L'émancipation a permis dans un premier temps la modification des stéréotypes

Le rôle des femmes ne se limite plus à la reproduction; à l'inverse des horaires des hommes subordonnés au travail rémunéré et aux loisirs, les femmes gèrent le quotidien et sont à la recherche d'une certaine qualité de vie. Celle-ci comprend le bien être physique et moral de la cellule familiale restreinte mais aussi de la famille élargie.

L'émancipation ne vise pas à éliminer une ou même plusieurs de ces activités qualitatives, mais au contraire à renforcer une combinaison efficace des activités au service d'une société solidaire.

L'émancipation des femmes est à la base d'une diversité de modes de vie au sein d'une société forte et coopérative.

Les dimensions dans l'espace:

Tout être humain est tributaire du temps et de l'espace. Les chances et les possibilités des hommes et des femmes au cours de leur vie sont également limitées par les distances qui séparent les activités et par les moyens qui permettent de sauter ces distances à un moment donné. Les possibilités d'accès et de contrôle jouent un rôle important dans l'organisation de la vie quotidienne.

Les moyens d'accès d'un point de vue technique:

Tout trajet qui relie une activité à une autre se fait par des supports de déplacements tels que la route, les transports individuels, le réseau des transports en commun, etc. Les possibilités de contrôle par des instances décisionnelles constituent des critères socioculturels qui comprennent la sécurité des personnes, les coûts des transports et les combinaisons possibles des activités au cours d'un voyage, etc. Ces deux variables sont pour la plupart déterminées par les décisions prises dans le cadre de la planification urbaine et de la politique du logement.

Conclusion: les projets de planification urbaine et de politique du logement doivent être liés à l'organisation de la vie quotidienne des individus et promouvoir l'émancipation.

La planification dans un monde en transition

Au cours des dernières décennies, trois éléments font l'objet d'un intérêt soutenu en Europe occidentale:

A l'instar de la séparation des fonctions à l'origine de la répartition des tâches, on avance aujourd'hui l'argument selon lequel l'espace construit devrait contribuer à une conjugaison efficace des activités, telles que l'entretien du ménage et de la famille, des travaux rémunérés ou non, l'éducation, les loisirs et la culture. La proximité des activités réduirait à la fois les déplacements, le coût et les effets polluants de la circulation. Elle serait également à l'origine de nombreuses possibilités de contacts grâce à un environnement varié tant au niveau physique que social.

Mais il faut également tenir compte des autres possibilités: notre environnement immédiat est à la fois un lieu de passage et de rencontre. L'urbanisme doit dès lors créer un lien entre toutes les activités communautaires, un cadre de vie, de rencontre, de discussion, de jeux et de travail à la fois sain, sauf et agréable.

L'aménagement urbain contemporain vise à gérer de manière efficace les composantes d'une ville afin d'en assurer le bon fonctionnement et ainsi faciliter et promouvoir les activités économiques diverses. Il tente également de répondre aux besoins essentiels des habitants en matière de logement, de bien et de services et des activités génératrices de revenus. L'aménagement devrait faire preuve à tous les niveaux d'équilibre quant à la qualité de la vie et intégrer des facteurs économiques, physiques, démographiques et politiques.

En ce qui concerne la condition sociale et économique des femmes en Europe, nous sommes convaincus que l'urbanisme doit tenir compte de la dimension du genre. Seule une définition précise de la condition des femmes permettra de répondre à leurs besoins.

La participation des femmes au processus de décision en matière d'aménagement urbain est aujourd'hui devenue une nécessité. La diversité des comportements humains doit se refléter dans l'espace. Chaque région, ville, village, commune et quartier possède son caractère propre ainsi que ses valeurs propres. De ce point de vue, la formulation d'un idéal universel de planification se révèle impossible. L'aménagement du territoire est un processus depuis la base.

### **Conclusion :**

Les besoins des femmes requièrent une planification intégrée qui tienne compte d'un cadre de vie équilibré. Outre la croissance économique, l'aménagement du territoire instaure un esprit fort de solidarité. La vie et les besoins des femmes méritent une attention particulière. Il faut les inviter à participer aux prises de décisions concernant leur vie quotidienne.

### **Recommandations:**

#### 1. La recherche

Toute recherche sur l'espace et son aménagement doit inclure le facteur du genre. La recherche menée sur les obstacles dans l'espace que rencontrent de nombreuses femmes dans leurs activités quotidiennes, nous renseigne sur les problèmes actuels et les solutions éventuelles. Ces solutions seront obtenues lors de dialogues avec des groupes de femmes et feront par la suite l'objet d'une politique (recommandations). Les recommandations portent également sur l'étude préalable des décisions prises en matière de planification et de leurs répercussions sur le quotidien des femmes (rapports des effets de l'émancipation).

#### 2. Les politiques aux niveaux local et régional

Une attention particulière est due à la qualité de notre environnement quotidien. Nous souhaitons vivre en sécurité dans un espace à la fois propre, agréable, pratique et original. Une infrastructure de base (soins de santé, emploi, soins pour enfants, écoles et magasins) doit être facilement accessible à tous.

Nous insistons à nouveau sur le fait que les femmes doivent pouvoir participer aux décisions concernant leur environnement quotidien.

#### 3. Le niveau régional

Au niveau régional toute l'infrastructure doit être disponible et accessible, tout en reprenant les soins de santé, l'emploi, les lycées, les loisirs et activités culturelles, etc... .

Deux directions sont à suivre afin d'accroître les possibilités d'accès :

- a. rapprocher les habitants des activités (par une mobilité accrue).
- b. ramener les activités vers les gens. Leur proximité est vitale en ce qui concerne les premières étapes du processus d'émancipation et sera réalisée grâce à un aménagement efficace des activités et de la disponibilité de centres d'informations. Les zones rurales bénéficieront d'une infrastructure mobile. La télématique ne sera mise en oeuvre que lorsqu'elle ne portera pas atteinte aux droits des femmes ou ne contribuera pas à leur exclusion, voire isolation sociale.

#### 4. Le niveau national

La solidarité est un élément essentiel de la politique nationale et s'observe par exemple au niveau de la division de l'espace scolaire ou encore, des offres d'emploi. Les autorités nationales sont en mesure d'encourager la qualité au quotidien dans les plans d'aménagement par l'octroi de subsides en fonction de critères spécifiques. La participation des femmes est incontestablement la condition essentielle à un développement favorable, tant au niveau de la décision que de l'exécution des modifications nécessaires. Ceci vaut également pour les décisions relatives à l'aménagement de l'espace.

#### 5. Le niveau européen

Le problème le plus urgent que l'Europe ait à résoudre concerne l'équilibre économique et écologique. Tous les Européens sont soumis aux conséquences des coûts que provoque le choix de la croissance économique. Les décisions à long terme, prises au niveau européen, provoquent des effets importants et de longue durée. Les femmes sont parvenues à concilier la portée d'une croissance économique et leur bien-être au quotidien. Par conséquent, leur expertise et leur participation

seront essentielles à la réalisation de programmes internationaux en matière d'urbanisme et de aménagement futur du territoire.

Contribution. 3

## **Mobilité des femmes**

**FOPA e.V. Dortmund**

**Organisation féministe d'urbanistes et d'architectes**

**par Ursula Heiler**

L'urbanisme aujourd'hui encore dans les sociétés occidentales est l'apanage des hommes pour les hommes. En particulier, l'organisation de la circulation routière privilégie les hommes, chefs de famille, blancs, âgés de 30 à 55 ans et employés à plein temps. De plus, de nombreux pays en Europe occidentale sont encore largement tributaires de la Charte d'Athènes (Le Corbusier). La séparation des fonctions dans les grandes métropoles (habitat, travail et récréation) a pour effet une croissance de la circulation routière au détriment de l'environnement et des personnes. Les femmes en particulier souffrent de cette situation car elles doivent s'astreindre à combiner les trajets pour mieux gérer leur vie quotidienne avec les tâches domestiques et l'exercice d'une profession.

Les conditions de mobilité des femmes dans la société industrielle occidentale reposent sur cinq constatations (1):

1. En dépit d'un nombre croissant de femmes qui exercent une activité professionnelle, les femmes continuent à assurer la plupart des tâches ménagères et à jouer un rôle psychologique prépondérant au foyer. Ces rôles prennent un temps considérable. La structure temporelle d'une femme se caractérise tout d'abord par un horaire chargé et ensuite par un handicap prononcé au niveau de la gestion de ce même horaire (heures de travail, horaire de leur partenaire, etc.). (2) Les femmes sont dès lors également amenées à se créer un itinéraire particulier au sein du réseau des transports. Les types de déplacements sont multiples: les femmes n'hésitent pas à les combiner pour se constituer leur propre réseau. (3) Elles emprunteront des moyens de locomotion tels que le vélo, les transports en commun ou la marche afin d'assurer toutes leurs activités quotidiennes. Cependant, toute combinaison de moyens de transport s'avère impossible dans un système conçu uniquement pour l'automobiliste.

2. La séparation dans les pays occidentaux des trois fonctions à savoir, l'habitat, le travail et les loisirs ne facilitent pas la vie des femmes et rend difficile sinon impossible de concilier les activités professionnelles et les tâches ménagères.(4)

3. Les femmes et les hommes disposent de moyens de transport différents. Les femmes possèdent en général moins souvent un permis de conduire, sont plus rarement propriétaires d'une voiture ou n'en ont pas toujours à leur disposition. (5) De ce fait, les femmes dépendront plus fréquemment de moyens de transport dits "compatibles à la préservation de l'environnement" tels que le vélo, la marche ou encore les transports en commun. Les femmes se considèrent comme des "usagères otages des transports" (6). Malgré leur obligation de se déplacer beaucoup, les femmes se voient contraintes d'emprunter des moyens de transport défavorables pour ce qui est de la durée des déplacements et du confort. Les groupes sociaux défavorisés, et dans ce cas plus particulièrement les femmes, le sont encore plus du fait d'un politique de déplacements routiers axée sur l'automobile.

4. La planification des voies de communication privilégie avant tout l'automobile individuelle. Elle répond surtout aux besoins des hommes qui se rendent à leur travail. Les conséquences d'une telle politique sont peu propices à l'environnement et contribuent à nuire à la fonction sociale de la rue. Celle-ci se trouve réduite à une simple voie d'accès, et la "vie dans la rue" n'existe plus. Cette perte de sens constitue une discrimination envers les femmes car elles se voient obligées de sortir plus souvent de chez elles puisqu'elles ne peuvent laisser leurs enfants seuls sur les voies publiques. (7) Les quartiers jouent un rôle important pour les femmes car elles sont souvent contraintes de ne pas s'éloigner de leur domicile. La disparition de la vie dans les rues porte atteinte aux communications sociales au sein des quartiers et contribue à l'isolement accru des femmes.

5. Les femmes sont plus menacées que les hommes dans le domaine public (8). Outre les dangers qui règnent dans les villes, les transports urbains présentent un risque particulier (dans les métros, aux arrêts des tramways...). La mobilité des femmes se trouve ainsi diminuée et par conséquent leur participation à la vie active est également réduite. Pour limiter les risques, les femmes éviteront de sortir le soir ou la nuit, elles ne sortiront parfois même plus du tout de chez elles. Cela restreint de ce fait la participation des femmes à la vie active est fortement limitée.

Les recommandations pour contrer cette politique de transports se situent à différents niveaux:

a) la présence des femmes à des postes de responsabilité en urbanisme et dans les universités:

Les universités et les administrations publiques doivent tenir compte à un degré plus élevé des revendications et des contributions des femmes en matière d'urbanisme et d'architecture. C'est pour cette raison que les femmes doivent avoir

accès aux postes de décision élevés. Les revendications féminines doivent être prises en compte dans les programmes universitaires. (10)

b) L'approfondissement de la recherche:

Le point a) révèle clairement que les recherches envisagent les problèmes suscités par la circulation routière et l'automobiliste en négligeant complètement les difficultés rencontrées par les femmes à ce sujet. Les questions soulevées lors des recherches sont mal posées. Les méthodes doivent viser à analyser une amélioration de la mobilité de la femme (analyse des lacunes,...). Il faut également privilégier les recherches à caractère social aux recherches dites de prestige (11).

c) L'élaboration de modèles dans le cadre de la planification urbaine et de la politique des transports:

Un changement radical des modèles s'impose et est à rechercher en urbanisme et en architecture encore, dans une large mesure, tributaires de la Charte d'Athènes et du principe de la séparation des fonctions (habitat, travail et loisirs), principalement dans les pays d'Europe occidentale. Il est nécessaire aujourd'hui de mélanger ces fonctions et de rendre toute infrastructure liée à la vie quotidienne facilement accessible à tous. Les urbanistes, les responsables politiques et les économistes doivent comprendre qu'une organisation à une seule dimension n'est pas vivable, et que par conséquent les solutions ne sont pas non plus unidimensionnelles. Le système de transports se doit de répondre aux besoins de la population et non aux exigences de l'industrie automobile.

Les villes européennes doivent être sécurisantes et être favorables à la communication; elles doivent répondre aux besoins de la vie quotidienne et des personnes dont la mobilité est restreinte (personnes handicapées, hommes et femmes accompagnés d'enfants,...).

Il ne s'agit pas d'une réduction mais d'une autre forme de mobilité qui répond aux besoins de tous les citoyens et ne nuit pas à l'environnement.

d) le développement d'expériences en la matière:

Au cours des dernières années, un grand nombre de propositions ont vu le jour, sans pour autant toujours trouver une mise en application. L'Europe doit se donner la tâche de proposer des projets et de les mettre en oeuvre par le biais de groupes d'étude. Ceux-ci peuvent, à un niveau européen, avancer et développer de nouvelles possibilités en matière de circulation urbaine. Selon les espaces disponibles et les souhaits exprimés par les femmes, plusieurs mesures destinées à rendre l'espace urbain aux piétons peuvent figurer dans le cadre d'expériences.

Par exemple : par l'augmentation du nombre des passages cloutés; par la garantie de la sécurité des points d'arrêt des tramways et des autobus. (12)

1) Les cinq thèses proviennent essentiellement d'une étude rédigée par Andrea Dittrich et Marion Hering pour FOPA e.V. Dittrich, Andrea; Hering, Marion : Handbuch : Ohne Automobil - Strategien für eine frauengerechte, umwelträgliche Verkehrspolitik, Dortmund 1993, pour l'Institut de Wuppertal - climat, environnement et énergie (d'abord parue au cours de l'été 1994).

2) RomeissStracke, Felizitas; Püschel, MayBritt: Frauen und Zeitpolitik, Institut für Landesund Stadtentwicklungsforschung des Landes NRW (Hg.) Dortmund, ILSSchriften 8, 1988

3) FOPA e.V. Dittrich, Andrea; Hering Marion, p. 15

4) id., p.8, voir Flade, Antje : Mobilitätsbedingungen von Frauen. Eine empirische Untersuchung, RaumPlanung Nr. 46/47 1989, pp.179184

5) voir : Verkehr in Zahlen 1992, Sozioökonomisches Panel, Berechnung des DIW, p.205, Données pour l'Allemagne

6) FOPA e.V., Dittrich, Andrea; Hering, Marion, p. 10

7) id., p.15

8) id., p.17

9) id., p.17

10) FOPA e.V.; Dortmund, Beik, Ute; Heiler, Ursula : Le mode de prise de décision des femmes et des hommes en matière d'espace urbain et d'habitat, section Allemagne, Bruxelles 1993

11) Spitzner, Meike : Emanzipation vom Auto. Für eine soziale, ökologische und feministische Verkehrswende, dans: RaumPlanung Nr. 51, 1000, p. 195197, p.196

12) Spitzner, Meike 1990, p.196

Contribution. 4

## Ville moderne et division sexuelle

### LA DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL A L'ORIGINE DE LA VILLE MODERNE?

CNRS - GEDIST

par Jacqueline Coutras

Paris octobre 1994

On s'accorde à reconnaître que la ville moderne, et tout particulièrement la très grande ville, accuse les inégalités sociales qui prennent naissance dans le monde du travail marchand. La crise urbaine actuelle est, à l'évidence, étroitement dépendante du fonctionnement économique et des relations interpersonnelles qui se nouent sur le lieu de travail. Elle est certainement une exaspération des ségrégations socioéconomiques. L'est-elle uniquement? Sans doute les inégalités

d'origine économique sont directement responsables de la constitution de ces "poches de misère" qui font le drame de nos banlieues. Elles sont la cause de la décomposition de la vie sociale dans des zones urbanisées de plus en plus étendues. Elles amènent une rupture du "lien social", et mettent ainsi gravement en péril la cohésion de la communauté urbaine. Il ne s'agit pas de remettre en cause cette explication que tous les faits confirment.

Néanmoins, il faut se demander si l'organisation de l'espace urbain qui fragmente la ville et la vie des citoyens en des espaces-temps distincts, distants les uns des autres trouve l'intégralité de son explication dans le fonctionnement de notre système économique.

Les dysfonctionnements sociaux et spatiaux qui ne cessent de croître - et dont témoignent périodiquement des accès de violence de plus en plus graves - me paraissent aussi reposer sur la division sexuelle du travail, celle qui attribue aux uns le travail de production, aux autres le travail de reproduction. Aux uns, les activités marchandes, aux autres la responsabilité du domestique et du familial. C'est cette division-ci qui rend possible la division entre les espaces consacrés aux activités économiques et les espaces voués à la vie résidentielle, à la vie familiale ou encore à la vie privée. La "fonctionnalisation" qui caractérise la ville depuis plus d'un siècle n'aurait pas pu être aussi systématiquement appliquée si la division sexuelle du travail n'avait pas existé, cet autre aspect de la division sociale du travail que les analystes de la ville oublient toujours de mentionner, estimant sans doute qu'elle est tellement évidente qu'il n'est pas besoin de l'évoquer spécifiquement.

A mon avis, si le travail domestique et la vie familiale ou privée n'avaient pas été conçus comme autonomes et complémentaires de la vie professionnelle, l'isolement géographique du "quartier" de résidence dans la ville n'aurait pas été possible; il n'aurait même pas pu être pensé ainsi.

Selon de nombreuses analyses, les rapports différentiels existant entre les sexes qui s'expriment dans la ville auraient leur origine ailleurs, dans d'autres champs de la vie sociale : le travail, l'éducation... Tout au plus reconnaît-on que l'espace aggrave certains déséquilibres dans les emplois du temps, lorsqu'il n'y a pas d'équipements suffisants pour prendre en charge la garde des enfants, pour aider à la réalisation des tâches domestiques, pour acheminer les personnes au travail... Mais il n'y aurait aucune mesure entre les ségrégations d'origine économique et des inégalités, ou plutôt des dysfonctionnements locaux, partiels, portant sur certains aspects de la vie "quotidienne", certes importants, mais non essentiels à la vie de la cité... Finalement, il suffirait de produire des équipements plus nombreux et mieux adaptés aux conditions de la vie moderne pour que soient résorbées les disparités entre les pratiques masculines et féminines, qui, tous comptes faits, ne dépasseraient pas le stade de l'épisodique et de l'anecdotique.

Si donc le fonctionnement de la ville reflète la division sexuelle du travail autant que la division sociale, pour remédier aux inégalités sexuées qui prennent naissance dans l'espace, il ne suffit pas d'améliorer ici les transports en commun, de multiplier là le nombre des écoles ou d'allonger la durée des heures d'ouverture des équipements parascolaires. De tels "aménagements" facilitent certainement la vie des femmes. Ils sont nécessaires, mais ce ne sont que des palliatifs. Ils ne modifient pas fondamentalement les inégalités sexuées engendrées par le fonctionnement urbain.

Vouloir établir un droit à la ville égal pour tous revient à réfléchir à la division sexuelle du travail, c'est-à-dire aux conditions qui créent, perpétuent, accentuent la domination d'un sexe sur l'autre. On le voit, le problème ne concerne pas seulement les femmes. Il engage également hommes et femmes.

## **LA MOBILITE QUOTIDIENNE DES FEMMES DANS LA VILLE**

La mobilité quotidienne est une composante essentielle de nos modes de vie actuels. Être capable d'aller loin, rapidement, confortablement paraît même une nécessité aujourd'hui pour pouvoir établir des contacts multiples et divers avec les "autres", pour que toutes sortes d'échanges puissent être noués entre les personnes et les groupes.

La mobilité semble être le moyen de profiter au mieux des bienfaits de la ville, devenant ainsi une des conditions fondamentales de l'insertion sociale des personnes, et donc un critère de discrimination sociale, voire d'exclusion. Bien sûr, ce sont les catégories socioculturelles les mieux dotées qui ont les mobilités les moins contraintes, les plus choisies, les plus denses. On a pu opposer une "culture de la proximité" repliée sur l'habitat et le quotidien résidentiel, à une "culture de la mobilité" modèle dominant des sociétés développées et apanage des catégories sociales les mieux insérées.

La question est ici de se demander comment et sous quelles conditions les pratiques de mobilité masculines et féminines entretiennent, créent des discriminations entre les sexes.

Sans doute, les pratiques de mobilité ne peuvent à elles seules transformer les relations que les sexes nouent avec l'espace; il n'est pas question de les étudier sans les relier à d'autres éléments du mode de vie dont les effets sont convergents, qui les motivent ou en résultent. Par exemple, il est bien évident que c'est parce que dans les années 60 elles étaient sollicitées sur le marché de l'emploi que les femmes ont pu se donner les moyens de multiplier et allonger leurs déplacements; mais réciproquement la possibilité de se déplacer plus facilement les a encouragées à être plus exigeantes et à rechercher des emplois leur convenant mieux et, ce faisant, à accroître leur inscription dans la ville. On ne pourrait pas plus comprendre la multiplication et l'allongement des déplacements sans se référer à l'évolution de l'organisation urbaine en zones fonctionnelles de plus en plus distinctes et distantes les unes des autres; sans faire intervenir les transformations des modes de vie qui incitent à redéfinir les critères de "qualité" des tâches domestiques et à en localiser un nombre de plus en

plus important hors du logement dans des endroits épars de la ville. On ne pourrait pas davantage concevoir comment les trajets féminins ont pu acquérir une charge socialisatrice sans invoquer en particulier les pratiques de socialisation apprises à l'école, dans le travail et d'une façon plus large à travers toutes les formes de participation à la vie publique; la multilocalisation va se pair avec le dépassement de l'univers relationnel du voisinage.

## **LES DEPLACEMENTS DES FEMMES : EVALUATION QUANTITATIVE**

La mobilité, c'est d'abord réaliser un parcours pour faire quelque chose; et alors, elle s'évalue selon le nombre et le mode de déplacements, les distances parcourues et la localisation des espaces fréquentés.

Dans cette acception là, elle tient une place capitale dans le quotidien des femmes, car c'est sur elle que repose l'organisation matérielle de la "double journée de travail"; avoir des trajets rapides, confortables, c'est-à-dire exigeant un minimum de temps et de fatigue, a été - et reste le principal moyen pour faire coexister dans la journée les tâches professionnelles et domestiques.

Les déplacements tiennent une large place dans la journée des femmes. Ainsi, les salariées avec enfants consacrent aux trajets 70 mn. Il s'agit d'une part importante de leur budget temps, si on compare avec ce qu'elles accordent au temps libre: 3h 05, et avec les répartitions horaires des hommes salariés pour les mêmes activités qui sont respectivement 83 mn, 3h 35 .

Évaluée en distance parcourue, en nombre temps et mode de déplacements, il apparaît que la mobilité féminine a opéré son "rattrapage", ou peu s'en faut. Parce qu'elles avaient des taux de déplacement particulièrement bas, toutes les femmes, quelle que soit leur catégorie sociale, ont proportionnellement plus profité de l'évolution générale et des améliorations apportées aux systèmes de transport; les modifications des déplacements féminins expliquent le plus clair des changements quantitatifs enregistrés au niveau du total des déplacements. Aujourd'hui, "établir une distinction selon les sexes du nombre, de la durée des trajets, des modes de transport ne paraît plus vraiment pertinent; plus que celui du sexe, ce sont les critères de la catégorie socioprofessionnelle, de l'âge qui sont devenus les plus discriminants" (8). Même si la longueur des trajets des femmes sont encore inférieurs de 25% à ceux des hommes, signifiant par là que leur aire géographique d'investissement reste plus réduite, on peut d'une façon générale multiplier les exemples chiffrés qui montrent l'atténuation de la soumission des femmes à l'offre de proximité et témoignent d'une importante transformation des caractéristiques de la mobilité féminine appréciée dans son strict aspect quantitatif.

Les deux sexes ont des durées et un nombre de déplacements semblables; les uns et les autres diversifient un peu plus et dans des proportions voisines leurs destinations, en particulier les migrations de travail se font moins exclusivement au profit de la ville centre, les déplacements inter banlieues et même intra régionaux s'accroissent pour les deux sexes.

La motorisation des femmes est sans doute l'acquis le plus spectaculaire de ces dernières années. Elle est la principale responsable de la forte progression des taux de motorisation des ménages. La France, où le phénomène a été très rapide, est le pays le plus multimotorisé d'Europe; en 1989, près de un ménage sur 4 a au moins deux voitures ( en 1979, ils étaient 17%); dans les ménages motorisés la proportion des femmes conductrices principales d'un véhicule a augmenté de 40% en 10 ans; en 1987, 96% des hommes de 24 ans et 85% des femmes du même âge ont le permis de conduire, et celui-ci fait désormais "partie du bagage minimum d'entrée dans la vie pour les hommes comme pour les femmes". Se déplacer de plus en plus loin, donc de plus en plus vite et dans des conditions de moindre fatigue a des conséquences importantes sur le travail domestique lui-même et son organisation, sur l'articulation entre ce travail ci et le travail professionnel.

## **LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET SES DEPLACEMENTS**

La mobilité féminine dans son aspect fonctionnel est un pivot du mode de vie des femmes ... et aussi des familles. Par les possibilités matérielles qu'elle donne, elle contribue très directement au maintien du non partage des tâches domestiques. Elle participe à une meilleure "rentabilisation" des tâches elles-mêmes. C'est au nom d'un gain de temps et de fatigue, d'une rationalisation et d'une efficacité plus grande du travail domestique que l'offre de proximité est estimée insuffisante. Par exemple, les courses en grandes surfaces ne sont plus une pratique réservée aux ménages habitant des banlieues mal dotées en commerces de proximité.. Toutes les femmes que nous interviewons aujourd'hui estiment que pour acheter moins cher tout en ayant une offre convenable, elles ne peuvent se contenter des petits commerces proches du logement. Même les inactives qui habitent dans Paris intra muros où pourtant l'offre en services de proximité est nombreuse et variée, prennent leur voiture - ou à défaut celle du conjoint hebdomadairement ou mensuellement pour "aller faire le plein" à la grande surface "située juste au-delà du périphérique".

Les accompagnements d'enfants ont connu la même évolution. A un moment où sévit le chômage des jeunes, les parents sont très soucieux de l'éducation et particulièrement du succès scolaire des enfants qu'ils considèrent comme la meilleure arme contre le chômage. L'école ou les établissements parascolaires du mercredi ne sont plus seulement choisis en fonction de la seule proximité du logement, comme cela était le cas autrefois pour les catégories sociales considérées ici.

Les familles recherchent les "meilleurs" établissements, c'est-à-dire ceux qui sont les plus aptes à servir la réussite scolaire, même si ce choix doit grever le budget temps des jeunes et de leur accompagnatrice. La légitimation se fait au nom de l'avenir des enfants et donc du profit de la cellule familiale.

Ces nouvelles exigences à propos des tâches domestiques et familiales nécessitent des conditions de transport qui en permettent la réalisation, et réciproquement une amélioration des conditions de transport les renforce. Or les transports en commun, qui jusqu'à une date récente étaient le mode le plus usité des femmes, sont mal adaptés au transport de personnes chargées de paquets et aux impératifs de la mobilité infantine. La motorisation des femmes était une obligation pour qu'elles conservent les tâches familiales et éducatives et qu'elles les effectuent selon les normes actuelles de "performance" adoptées par les catégories sociales de notre étude.

## **L'ELARGISSEMENT DE L'AIRE D'EMPLOI**

L'élargissement de l'aire d'emploi représente la possibilité d'accéder à un meilleur emploi pour celles qui en ont un; et pour celles qui n'en ont pas, c'est la condition première pour espérer en obtenir un. Certes, cela est commun aux actifs et aux actives, mais pour ces dernières nous y voyons un comportement nouveau. Les jeunes chômeuses que nous avons interrogées sont convaincues que pouvoir quitter l'environnement résidentiel est la première étape de leur (re)insertion professionnelle ; devoir y rester est vécu comme ne plus être capable d'assurer son "indépendance de vie". Une bonne connaissance de la ville et du fonctionnement de ses systèmes de transports s'avère une arme indispensable pour sortir rapidement du chômage. Même les plus démunies ont cette conscience. S'il y a un poste de leur budget sur lequel elles ne voudraient pas économiser, c'est celui des transports; alors qu'elles contractent toutes leurs dépenses, et en particulier celles afférentes aux "sorties", l'achat de la carte orange en région parisienne reste une priorité. Une ligne de partage paraît se situer entre celles qui maintiennent des prétentions professionnelles et celles qui n'en expriment pas ou plus. Les premières, pour conserver leur capacité à faire des stages de formation, des démarches auprès des employeurs ou des organismes de conseil ....., ont besoin de la carte orange "à plusieurs zones" c'est-à-dire d'accéder à une aire vaste incluant la ville centre, la proche, voire à la moyenne banlieue.

La ville est-elle devenue pour autant endroit où les femmes - à égalité avec les hommes nouent des échanges avec les autres, développent des contacts multiples et variés? Les lieux fréquentés leur sont-ils source de socialisation? La question reste largement ouverte, et, de toute façon, les relations à la ville ne sont pas toutes contenues dans la mobilité. Néanmoins, disposer d'une bonne offre de transport est aujourd'hui le préalable à toute insertion sociale.

## **PUBLICATIONS SUR LE THEME**

### **OUVRAGES**

COUSTRAS, Jacqueline. Des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues, l'espace public au féminin. Paris : CDUSEDES, 1987, 172 p. Paris, documentation cartographique. Ville de Paris Direction de l'aménagement urbain Atelier parisien d'urbanisme. 1978, 25 pl.  
COUSTRAS, Jacqueline, LACASCADE, Jean-Louis, MERCIER, Pierre-Alain, TOURREAU, Roland, MEYER, Sibylle, SCHULZE, Eva. Technologies domestiques et cultures familiales. Eléments pour une problématique. Paris : IRESCO, 1992, 90 p.

### **CHAPITRE D'OUVRAGES**

COUSTRAS, Jacqueline. La ville au féminin. In Géographie sociale, Actes du colloque de Lyon, 14-16 octobre 1982, D. Noin ed. Lyon : s.n. 1983, p. 432-443.  
COUSTRAS, Jacqueline. Femmes et espace. Synthèse introductive et compte rendu des débats. In Femmes, féminisme et recherches, Actes du colloque national de Toulouse, décembre 1982. Paris : Ministère de la recherche et de l'industrie, Ministère du droit des femmes, 1984, p. 443-447.  
COUSTRAS, Jacqueline. Voisins, voisines. In Les représentations en actes. Actes du colloque de Lescheraines, Institut de géographie de Grenoble. Grenoble, 1986, p.125-129.  
COUSTRAS, Jacqueline. Bienséance, moralité et rapports de sexes appliqués à l'espace. In ZANOTTO, Gabriele, Les langages des représentations géographiques. Università degli Studi di Venezia, dipartimento di Scienze Economiche, 1989, vol. 2, p. 235-250.  
BOUVERETGAUER, Martine, COUSTRAS, Jacqueline. (L')Organisation commerciale des villes nouvelles depuis 10 ans : vers une autre notion de la proximité commerciale ?. In PALLIER, Ginette, METTON, Alain. (Le) Commerce des centres villes. Actes du colloque de Limoges, 1990. Limoges : PULIM, 1991, p. 115-128.

### **RAPPORTS**

COUSTRAS, Jacqueline, FAGNANI, Jeanne. Rapports conjugaux et mobilité des femmes "employées" dans l'agglomération parisienne. Recherche financée par la DGRST. Paris : SMASH, 1979, 139 p.  
COUSTRAS, Jacqueline, JASPARD, Maryse, REMY, Jacques. La famille dans les statistiques. In Enquêtes statistiques et indicateurs de pratiques familiales, rapport de synthèse. Paris : IRESCO, 1989.

### **ARTICLES**

#### **Analyses socio-spatiales**

COUSTRAS, Jacqueline. L'évolution récente de la population parisienne. APUR, 1976, 54 p.  
COUSTRAS, Jacqueline. La structure par âges de la population parisienne en 1975 et sa récente évolution. APUR, 1977, 25p.  
COUSTRAS, Jacqueline, HAMET, François. Décohabitation et évolution du peuplement des logements parisiens. APUR, 1977, 20 p.

COUSTRAS, Jacqueline. L'activité des parisiens et le changement socioprofessionnel depuis 20 ans. APUR, 1978, 41 P.  
COUSTRAS, Jacqueline. Evolution de la population âgée parisienne. Gérontologie et société, 1979, n°8, p. 147158.  
COUSTRAS, Jacqueline. Mobilité résidentielle et histoire de vie des ménages dans l'agglomération parisienne. APUR, 1981, 27p.  
COUSTRAS, Jacqueline. Crise du logement et évolution socio-démographique à Paris depuis 20 ans. Acta Geographica, 1981, n° 46

Dimension sexuée de l'espace

COUSTRAS, Jacqueline, FAGNANI, Jeanne. Femmes et transports en milieu urbain. International Journal of urban and Regional Research., 1978, vol. 2, n° 3 .  
COUSTRAS, Jacqueline. Femmes, accession à la propriété et vie familiale en milieu périurbain. Géographie sociale, n°2, 1985.  
COUSTRAS, Jacqueline. Rapports entre les sexes, rapports à l'espace, Hegoa, 1985, n°1, p. 159172 et 303306.  
COUSTRAS, Jacqueline. Maison-travail, aller et retour. Informations sociales, 1987, n°5.  
COUSTRAS, Jacqueline. Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle. Cahiers de géographie du Québec, 1987, vol. 31, n° 83, p. 143155.  
COUSTRAS, Jacqueline, Les femmes entre ville traditionnelle et ville nouvelle, Bulletin du Comité économique et social de la région Ile de France, 1988, n°15.  
COUSTRAS, Jacqueline. Les pratiques spatiales des sexes: quelles problématiques? Espace, populations, sociétés, 1989, n°1, p. 111116.  
COUSTRAS, Jacqueline. Ville (La) au féminin. Informations sociales, 1991, no 11, p. 7174  
COUSTRAS, Jacqueline. Rapports sociaux de sexe et production de l'espace. Cahiers du GEDISST, 1992, n° 3, p. 1116.  
COUSTRAS, Jacqueline. (L')Insertion différentielle des sexes dans l'espace urbain. Cahiers du GEDISST, 1992, n° 5, p. 721.  
COUSTRAS, Jacqueline. (L') Ouverture de l'espace public urbain aux femmes. Utilisation ou maîtrise ?. Acta geographica, 1993, n° 93, p. 1321.  
COUSTRAS, Jacqueline. Vie familiale et organisation des transports : des inconciliables?. In Villes et transports . Actes du séminaire 19911994. Paris, Plan urbain, 1993, t.1 p. 4074015.  
COUSTRAS, Jacqueline. La mobilité quotidienne: un enjeu des rapports sociaux de sexe? Annales de la recherche urbaine, 1993, n° 5960 p. 163170.

Contribution. 5

## Les hommes, une longue marche vers l'autonomie

(extraits)

**Faculté d'Anthropologie et de Sociologie**  
**Université Lumière Lyon**  
**par Daniel WelzerLang (Université de Toulouse)**  
**Lyon - Octobre 1994**

On parle beaucoup des hommes, de leurs silences, de leurs fuites, de leur incapacité à "assumer"... Ou plus exactement beaucoup de femmes parlent des hommes, de leurs silences et de leurs dérobades. Dans d'autres cas, des analyses catastrophistes confondent les effets et les causes. Ainsi, certaines mettent en exergue l'effet des luttes féministes pour dénoncer les violences faites aux femmes, leur apparition massive dans les statistiques et les estimations, pour nous dire que la violence des hommes augmenterait de manière exponentielle.

Pourtant, nul besoin d'être savant pour réaliser que nous vivons une accélération sans précédent historique des transformations des relations entre hommes et femmes. Et qu'en aucun cas l'ensemble des modifications des rapports sociaux de sexe ne peuvent être assimilées à un backslash généralisé.

Dans cet article, j'aimerais parler des hommes, de l'ensemble des hommes, mais de moi aussi, car, c'est une règle qui ne souffre d'aucune exception, toutes les femmes, sont femmes car elles relèvent de constructions sociales communes, et les hommes sont hommes pour les mêmes raisons. J'ai beaucoup travaillé et publié sur les violences masculines, le viol, l'abus de toutes sortes que vivent encore quotidiennement des millions de femmes (WelzerLang 1988, 1991, 1992b). Ce sont des réalités incontestables et les luttes contre ces formes particulières de domination ne sont pas finies, et de loin. Mais ce n'est pas mon propos aujourd'hui. Je m'intéresse ici aux mutations que nous vivons, à l'inconfort que vivent les hommes devant les transformations actuelles, leurs difficultés d'intégrer de nouvelles valeurs. Pour exposer ce qui change, du côté des hommes, les influences du féminisme et du masculinisme, je m'appuierai donc sur mon expérience personnelle et sur près de 10 ans d'études sur les hommes et le masculin.

J'appartiens à ces quelques milliers d'hommes qui, à travers le monde, ont vite compris l'intérêt de changer. Ou plus exactement à ces hommes qui vivent avec et à côté de femmes féministes ont accepté, assez vite - ce qui ne veut pas dire sans difficultés - d'écouter ce qu'elles disaient des relations hommes/femmes, et de nos relations avec elles. Quant aux études auxquelles je vais me référer, il s'agit de trois types de travaux que j'ai menés à Lyon avec mon équipe de chercheurs. Les premiers, ce sont ceux sur la violence masculine domestique. Les autres, les études sur les hommes et l'espace domestique et la recherche sur l'homophobie sont plus nouveaux. Avec mon collègue et ami Jean Paul Filiod nous avons voulu connaître ce qui, en dehors du discours, changeait du côté des hommes et des femmes. Ethnologues, nous

avons été vivre un moment, quelques jours ou quelques semaines, chez eux. Et nous avons observé. Le livre vient d'être édité (WelzerLang, Filiod, 1993). Quant à l'homophobie, c'est une étude qui se termine, et qui sera publiée à l'automne 94 (WelzerLang, Dutey, Dorais (dir), 1994).

J'aimerais développer trois idées, trois lignes de force qui permettent de penser l'articulation actuelle entre hommes et femmes. Ces analyses prennent pour acquis la problématique des rapports sociaux de sexe, en d'autres termes, comprendre ce qui a changé du côté des hommes nécessite de quitter les analyses naturalistes ou essentialistes et accepter que, vivant dans un monde hétérosexuel, les rapports entre hommes et femmes sont interactifs. Quand les uns changent, les autres, ici les hommes, ne peuvent rester dans des positions traditionnelles.

1/ La première question concerne l'évolution en privé. Comment les hommes et les femmes progressistes ont-ils et ont-elles vécu le changement ? Peut-on assimiler le silence des hommes et l'immobilisme ? Comment a-t-elle été vécue la parole des femmes féministes ? Quelles ont été les réactions masculines ?

2/ La deuxième idée est le produit direct de la première. Dans le privé de nos relations, nous évoquons l'amour, le travail domestique, les enfants. Mais parlons-nous vraiment la même langue ? Ne sommes-nous pas en train de découvrir les effets surprenants des constructions différenciées des genres ?

3/ Enfin la troisième piste de réflexion que je présenterai concerne les difficultés qu'ont les hommes à évoluer. Comment le masculin et les rapports hommes/femmes se construisent-ils du côté des hommes ? Faut-il vraiment imputer aux femmes les difficultés masculines à changer ?

.../...

Les hommes : entre culpabilité et changements

Dès l'apparition du mouvement des femmes et les premières déconstructions des rapports quotidiens qui cantonnaient les femmes dans des positions d'épouses et de mères et/ou dans celles d'objets sexuels à disposition des hommes, militants et militantes (puis de manière beaucoup plus large hommes et femmes de tous milieux sociaux) ont eu à réapprendre à vivre ensemble. A articuler analyses (forcément théoriques) de la domination et vie quotidienne...

On voit apparaître de nouvelles mobilités, et nombreux sont les hommes qui quittent "l'éternel provisoire". Certains hommes et certaines femmes, malgré la précarisation économique de ces dernières années, reprennent des carrières ascendantes, d'autres "aménagent" l'utopie première pour continuer à vivre ensemble, de nombreux couples se séparent. Des hommes et des femmes décident plus ou moins volontairement de vivre seules.

Hommes et femmes : le double langage asymétrique

Que s'est-il passé ? Parallèlement à la vie quotidienne où les différences de constructions sociales sont découvertes sous un angle très pratique et parfois douloureux, les recherches féministes et masculinistes commencent à montrer que le masculin et le féminin organisent deux ordres symboliques en interaction. Comment ne pas citer ici les travaux pionniers de Nicole Claude Mathieu (1971, 1985, 1992). S'approfondit et s'analyse alors dans certains secteurs de la recherche, le double langage, celui des hommes et celui des femmes. Non, on ne parle pas véritablement la même langue quand on parle des violences, du propre et du rangé, de l'abus ou de l'amour... Dominants et dominés ne peuvent gommer purement et simplement les effets des constructions sociales...

Les femmes, par souci d'être reconnues comme de bonnes épouses et de bonnes mères, par pression de l'entourage et des normes, nettoient avant que ça ne soit (trop) sale. On assimile les femmes, leur intérieur psychique, à la propreté (ou au rangement ce qui revient ici au même) de l'espace domestique. Quand c'est sale chez elles, c'est sale en elles en quelque sorte. Pour les hommes, en tout cas ceux qui effectuent le travail domestique, ceux qu'on a habitués à ne pas trop déranger quand on apprenait à leurs sœurs à nettoyer, ceux-là nettoient quand ils voient que c'est sale. Chacune ayant son seuil plancher. Les femmes sont préventives et les hommes sont curatifs. Du moins dans les constructions sociales habituelles liées à la domination. Il ne s'agit, bien évidemment, que de constructions sociales. Et ce n'est pas les étudiantes ou les journalistes qui montrent le désordre de leur intérieur pour signifier qu'elles ne sont pas des femmes soumises, qui viennent contredire cette analyse.

Nous avons été élevés dans des symboliques, des notions du propre et du sale, des esthétiques différentes. Aujourd'hui, il faut négocier. Pour négocier, il faut deux personnes au moins, deux territoires où puissent se fonder les individualités. Après on discute des territoires réputés communs.

J'ai abordé le propre et le rangé, mais la sexualité de l'espace domestique dépasse bien largement cette question. On a pu ainsi montrer les conséquences des évolutions des hommes et des femmes sur l'architecture intérieure, l'axe cuisine WC, auparavant double refuge des femmes - pour la cuisine et des hommes - pour les WC, les itinéraires singuliers de ces hommes qui depuis plus de 15 ans pour certains, avec ou à côté de leurs compagnes, expérimentent cet autre chose qu'on aimerait définir aujourd'hui. Toutes ces réalités décrites dans notre étude ethnographique...

L'homophobie, préservatif de la virilité ?

Mais pourquoi les hommes résistent-ils ? Comprendre les résistances masculines aux changements nécessite de saisir comment se construisent les rapports sociaux de sexe. Dans les rapports inter genres, on vient de l'aborder, mais aussi dans les rapports intra genre : les rapports sociaux qui structurent la domination masculine s'organisent aussi dans les rapports

entre hommes. Je sais, de nombreuses femmes sont encore persuadées que c'est à cause d'elles, prises comme mères, que les hommes sont violents et dominateurs. Détrompez les. Les hommes se chargent de leurs semblables et de leurs pairs.

Comprendre les rapports entre hommes, c'est essayer de déconstruire l'homophobie. Comment on éduque les hommes dans une maison des hommes où entre eux, ils doivent montrer sans cesse qu'ils ne sont pas des femmes, qu'ils sont et veulent être des hommes. Pensons aux cours d'école, aux clubs sportifs, à l'armée, aux cafés, aux équipes de travail... Bref, l'ensemble des lieux où les hommes se retrouvent entre eux.

On peut définir l'homophobie comme la discrimination envers les personnes qui montrent, ou à qui l'on prête, certaines qualités (ou défauts) attribués à l'autre genre. On a eu l'habitude de la confondre avec l'hétérosexisme, cette manie qu'ont les systèmes, y compris démocratiques, de ne valoriser, ou de ne considérer comme normale, que la seule hétérosexualité. Voire, comme dans certaines publications, d'exclure les homosexuelles sous prétexte que c'est un autre débat.

A la lumière de 10 ans de recherches, il semble bien qu'on puisse affirmer qu'il est impossible pour un homme de changer ses rapports aux femmes, si, dans le même temps, il ne remet pas en cause les injonctions du masculin, et donc aussi ses rapports aux hommes. En comprendre la raison est assez simple. L'éducation masculine, l'apprentissage des sports, les groupes de garçons, sont là pour apprendre à p'tit homme à devenir un VRAI homme. Honneur et récompense pour lui, honte et déshonneur pour ceux qui n'y arriveraient pas...

De la remise en cause des frontières de genre à l'autonomie

Les hommes en sont là, nos recherches en attestent. Entre culpabilité et autonomie, entre déconstructions des normes masculines et résistances homophobes aux changements. Le poids des constructions sociales est lourd, d'autant plus quand les privilèges de genre que conférait l'éducation masculine sont menacés. Oui les hommes ont été déstabilisés. Et ils doivent maintenant retrouver des repères, d'autres repères. Et les repères indiqués par les féministes ne suffisent pas. Avant de supprimer les prisons des genres, il faut encore se forger un langage commun. Or, Marc Chabot (1987) l'a très bien montré : la parole des hommes, c'est le silence...

### Ouvrages et articles cités

- BEJIN André (1982), Le mariage extraconjugal d'aujourd'hui in *Communication*, n° 35.
- BRZOSKA Georg, HAFNER Gerhard (1992), Des hommes en mouvement ? Groupes d'hommes et organisations en Allemagne, in *Bulletin d'Information des Etudes Féminines : Des hommes et du masculin*, Centre de Recherches et d'Etudes Anthropologiques (Université Lumière Lyon 2) et Centre d'Etudes Féminines de l'Université de Provence.
- CHABOT Marc (1987), Des hommes et de l'intimité. Montréal, ed Saint Martin.
- Contraception masculine paternité, revue de l'Association pour la Recherche et le Développement de la Contraception Masculine (ARDECOM), n° 1, n° 2 ; Février 1980, Novembre 1980.
- de RIDDER Guido (1982), Du côté des hommes - à la recherche de nouveaux rapports avec les femmes. Paris, l'Harmattan.
- DULAC Germain (1989), "Le lobby des pères. Divorce et paternité" in *Canadian Journal Of Women and the Law* , vol 3, n°1, pp 4567.
- Gentaz Christophe (1994), l'homophobie, préservatif psychique de la virilité in WELZERLANG D., DUTEY P. DORAIS M. (Dir) La peur de l'autre en soi, du sexisme à l'homophobie, Montréal, VLB/Le Jour.
- HAICAULT Monique, La gestion ordinaire de la vie en deux in *Sociologie du Travail* , n° 3, 1984 pp 268275.
- HURTIG Marie Claude. (1986), PICHEVIN Marie France, La différence des Sexes, Paris, ed. Tierce.
- MATHIEU Nicoles Claude (dir.) (1985), L'Arraînement des Femmes' - essais en anthropologie des sexes, Paris, E.H.E.S.S.
- Mathieu Nicole Claude (1991), "Identité sexuelle/sexuée/de sexe. Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre" in MATHIEU N.C., L'anatomie politique, Catégorisations et idéologies du sexe, Paris, Coté femmes.
- Mathieu Nicole Claude, Note pour une définition sociologique des catégories de sexe, in *Epistémologie sociologique*, n° 11, 1er semestre 1971, pp1939.
- Les temps modernes N°462, Janvier 1985.
- Type - paroles d'hommes, revue de l'Association pour la disparition des Archétypes Masculins (ADAM), n° 1, janvier 1981 : Paternité; n° 2/3, mai 1981 : Plaisirs; n°4, mai 1982 : masculin/pluriel; n° 5, 1983 : A propos des femmes; n° 6, avril 1984 : "numéro mixte"
- WELZERLANG D. (1988), Le viol au masculin, Paris, L'Harmattan.
- WELZERLANG D. (1991), Les hommes violents, Paris, Lierre et Coudrier.
- WELZERLANG D. (1992a), "Le double standard asymétrique", in *Bulletin d'Information des Etudes Féminines : Des hommes et du masculin*, Centre de Recherches et d'Etudes Anthropologiques (Université Lumière Lyon 2) et Centre d'Etudes Féminines de l'Université de Provence.
- WELZERLANG D. (1992b), Arrête ! tu me fais mal ! La violence domestique, 60 questions, 59 réponses, Montréal, VLB.
- WELZERLANG D. , FILIOD, J.P (1993). Les hommes à la conquête de l'espace...domestique. Du propre et du rangé, Montréal, VLB/Le Jour.
- WELZERLANG D., DUTEY P., DORAIS M. (Dir) (1994) La peur de l'autre en soi, du sexisme à l'homophobie, Montréal, VLB/Le Jour.
- WELZERLANG D., BARBOSA O., MATHIEU Lilian (1994), Prostitution, les uns, les unes et les autres, Paris, Anne Marie mEtailiE ed.

1. La recherche sur l'émergence du masculin dans l'espace domestique a bénéficié de financements du Ministère de la Culture et de la Communication (Mission du Patrimoine Ethnologique) et du Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer (Plan Construction et Architecture). Celle sur l'homophobie, des crédits de l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida. Les deux derniers ouvrages sont publiés à Montréal dans la collection "Les hommes en changements" chez VLB/Le Jour (Diffusion en Europe par Interforum).

2. Pour reprendre la belle expression de Christophe Gentaz (1994)

3. On trouvera un développement complet de cette notion dans l'article <<l'homophobie, la face cachée du masculin >>, in WelzerLang, Dutey, Dorais, 1994.

Contribution. 6

## Femmes et planification urbaine

par Dina Vaiou

**La société européenne face aux défis de l'an 2000:  
Rôle et représentation de la femme dans les planifications urbaine  
et régionale en vue d'un développement durable**

*Séminaire d'Ornskoldsvik, Suède, 24-26 Mars 1994*

*Les femmes et le genre dans le processus de prise de décision  
en matière d'environnement urbain*

*par Dina Vaiou*

*Department of Urban and Regional Planning*

*National Technical University of Athens*

### Introduction

Deux décennies de littérature féministe n'auront pas suffi pour palier à l'absence des femmes ainsi que du rapport social entre les hommes et les femmes dans les analyses et les études consacrées à la question urbaine. Cependant, cette littérature n'a guère influencé les études portant sur l'évolution de l'environnement urbain alors que dans un même temps, les propositions en matière d'urbanisme reposant sur des données qui marginalisent et occultent la vie et les expériences quotidiennes des femmes dans la ville (1). La pierre angulaire de toute planification, à savoir "l'intérêt public", ne reprend pas à ce jour le rôle des femmes dans ses définitions.

La littérature est à ce jour pourtant suffisante pour montrer les différences, les similitudes ainsi que les conflits de la vie des femmes et des hommes au quotidien. Elle nous révèle également les divers modes d'intégration au niveau de la répartition du travail dans la société (2). L'homme se rendra à son lieu de travail et exercera une activité rémunérée. Il passera ses heures de loisirs ou de détente soit à la maison, soit dans les lieux ouverts au public. Même dans les cas où l'homme se retrouve au chômage ou assure une partie des tâches ménagères, cette image tend à subsister et à contribuer à la définition de l'identité masculine.

Par contre, la vie quotidienne, l'usage du temps et de l'espace d'une femme sont beaucoup moins bien définis. Tenir un ménage, exercer une profession sur un lieu de travail ou à domicile, ramener les enfants de l'école ou les conduire à des activités parascolaires, faire les courses sur le chemin ou au retour du travail, régler les factures pendant les pauses au travail, soigner un membre de la famille malade ... toutes ces tâches font partie des nombreuses activités généralement dévolues à la femme. Elles se superposent et transcendent les limites imposées par les dichotomies telles que domicile lieu de travail, loisirs emploi, sans profession profession, privé public, qui toutes renseignent les études et les propositions en matière de développement urbain.

Ces mêmes tâches varient selon les régions, les cultures, les classes sociales ou encore les revenus.

Par exemple:

la tradition de l'Etat Providence détermine les activités à accomplir au sein d'une famille, les biens à acquérir sur le marché et la part des services que doit proposer l'Etat;

en fonction des sociétés, la répartition du travail entre les femmes et les hommes diffère;

les conditions et le contenu d'une activité rémunérée d'un ouvrier en usine ou d'un chef d'entreprise sont sensiblement différents;

les tâches dans un foyer peuvent varier en fonction des appareils ménagers disponibles;

un réseau familial peut être d'une importance capitale pour la survie quotidienne.

Le développement urbain, tout comme l'aménagement de l'espace dans la ville constituent une composante essentielle de ces schémas de vie. C'est pourquoi la compréhension des différences entre les rapports femmes hommes dans une société est très importante. L'espace urbain, au sens large du terme, fait partie des relations sociales et par conséquent touche de

manière différente les femmes et les hommes. Il s'agit également de qualifier ces deux catégories relativement larges afin de tenir compte des différences pour ce qui est des lieux, des classes sociales, des races et des cultures.

Les événements quotidiens et le cadre bâti dans lesquels ils se font, sont liés aux structures du pouvoir qui contribuent à reproduire les relations traditionnelles entre les femmes et les hommes; ces structures créent des conditions et offrent des possibilités différentes pour les deux sexes dans les villes. Si l'on s'accorde en général pour dire que l'environnement occupe une position essentielle dans l'exercice du pouvoir (3), peu, cependant, sont prêts à admettre que le pouvoir du "genre" ne constitue pas une exception (4).

Dans ce contexte, les décisions concernant l'environnement urbain concernent en particulier les femmes dans leur lutte contre les relations du pouvoir. Mais la participation des femmes n'est pas aussi importante que pourrait laisser croire une telle observation :

- a) les femmes sont peu impliquées dans les prises de décision et ne sont pas renseignées sur la question du genre;
- b) la planification urbaine ne tient pas compte des problèmes des femmes; si elle se veut générale et neutre dans les domaines du genre, la pratique et le savoir y sont essentiellement masculins. Les questions ou les problèmes urbains (entre autres) privilégient plutôt les priorités et les activités des hommes; il en va de même quant aux buts et aux moyens d'intervention;
- c) outre les campagnes des années soixante-dix pour "le droit à la ville la nuit ", la mobilisation féminine aborde indirectement les questions du développement urbain et de la vie dans les cités.

### **La prise en compte de la dimension du genre lors des prises de décision:**

Eléments d'information sur la base des résultats d'un projet de recherche mené dans six pays de la Communauté européenne, à savoir, la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Grèce et le Royaume-Uni (5). Chacun de ces pays possède des systèmes différents de sécurité sociale, de planification, de répartition du travail entre les genres et de schémas de mobilisation féminine. Les questions seront par conséquent étudiées en fonction du contexte national. Deux domaines privilégiés sont examinés: l'Université où sont formés les "experts" en matière d'urbanisme et l'Administration publique où les politiques sont élaborées et mises en oeuvre.

#### **1. La présence des femmes en chiffres**

Parmi les six pays étudiés, la planification urbaine à l'Université constitue soit une option à part entière (F, A, RU), soit est incluse dans les départements (ou facultés ou instituts) d'architecture (les six pays). Cette relation étroite avec l'éducation en architecture explique, du moins partiellement, l'accent mis sur la planification physique qui caractérise à la fois les études et les politiques.

En architecture et en planification urbaine, 40% des étudiants sont des femmes. Le taux le plus élevé s'observe en Grèce (56%) contre 32% au Royaume-Uni. L'Allemagne fait une différence entre les universités et les écoles supérieures techniques : respectivement 38% et 40% (tableau 1). Ces chiffres montrent une amélioration sensible par rapport au passé, comme le reflète également les taux d'adhésion aux associations professionnelles : on y compte un peu moins de 20 % de femmes (une fois de plus, la Grèce se démarque, les femmes y constituant le tiers des membres).

Parmi les enseignants, les femmes sont nettement minoritaires: elles ne dépassent pas le seuil des 25% des enseignants à plein temps et atteignent à peine ce chiffre pour les emplois à mi-temps. Ici encore, la Grèce représente une exception avec un taux de 42% de femmes enseignantes. Cependant, en ce qui concerne les postes élevés du professorat, le tableau est nettement moins réjouissant. A ce niveau, les femmes sont moins de 10%, ce qui revient à une femme (parfois pas du tout) par département, puisque les professeurs n'y sont de toute façon pas très nombreux. On peut par contre observer une nette domination des femmes dans les postes administratifs tels que dactylos ou bibliothécaires (tableau 1).

La proportion de femmes qui enseignent la planification urbaine ou l'urbanisme est généralement moins élevée que la moyenne relevée parmi les professeurs féminins dans d'autres branches. Elles sont par exemple plus nombreuses à enseigner les sciences sociales mais ne sont que faiblement représentées dans les cours d'économie et dans les branches techniques. Très peu de départements reprennent à ce jour dans leurs programmes des matières dont l'approche tiendrait essentiellement compte de la dimension du genre ou de préoccupations féministes.

A l'exception des universités de Grande-Bretagne et d'Allemagne, les systèmes d'éducation des autres pays n'appliquent guère une politique pour l'égalité des chances en matière de recrutement et d'évaluation du personnel. Les réactions des divers départements interrogés varient: si l'on s'accorde à dire qu'une amélioration de l'équilibre entre les sexes est possible, il est moins généralement admis que les femmes souffrent toujours d'inégalités ou de discriminations. On ne voit dès lors pas l'utilité de prendre des mesures positives en ce sens, puisque seuls comptent les critères habituels pour juger des compétences académiques. De toute manière, ces mesures ne sont pas jugées nécessaires car la présence des femmes ne cesse de croître dans les milieux universitaires depuis que les préjugés appartiennent au passé et que les femmes occupent de plus en plus des postes clés.

L'écart numérique observé entre les sexes "s'explique" également par la réticence des femmes à accéder aux cercles académiques ou à postuler aux postes vacants. Selon la plupart des membres, la discrimination n'est qu'apparente et ne

constitue pas un moyen détourné pour accorder aux femmes une position inférieure dans la société. Toujours selon eux, puisque les offres d'emploi s'adressent de manière "égale aux deux sexes", il incombe aux femmes de remédier à la situation!

## **2. L'Administration publique**

Dans les 6 pays étudiés, tout comme celles des autres pays de l'Union Européenne, on ne reconnaît pas officiellement la possibilité de discriminations à l'égard des femmes depuis les modifications des législations nationales en vertu du Traité de Rome. Cependant en urbanisme, la présence des femmes reste limitée au sein de l'Administration publique (tableau 2).

Les chiffres globaux reprennent les employés toutes catégories confondues et dans ce contexte, la proportion des femmes se situe entre 25 et 56 %. Mais le tableau est moins prometteur si l'on ne tient pas compte du personnel professionnel, c'est-à-dire à l'exclusion des postes administratifs où les femmes sont majoritaires. Cette tendance se vérifie surtout au niveau des postes élevés, où le pouvoir de décision est plus important. En France, par exemple, moins de 2% des femmes sont chefs d'équipe, tandis qu'au Danemark 31 femmes contre 121 hommes font partie de comités formés par le Ministère du logement; en Grèce, par contre, le Ministère pour l'environnement, la planification urbaine et les travaux publics comptent 7 femmes directeurs sur 13, et parmi 32 chefs de département, 19 sont des femmes.

Une fois de plus les déséquilibres qui subsistent entre les deux sexes trouvent leurs explications dans l'absence d'engagement dont font preuve les femmes vis-à-vis de leur carrière - un fait qui s'observe de manière plus fréquente dans le haut de la hiérarchie. Les femmes "font le choix" de ne pas accepter des postes qui requièrent une responsabilité accrue, voire un pouvoir de décision, car elles attachent plus d'importance à leur vie privée et familiale. Les hommes par contre sont plus engagés à leur profession et pourront y consacrer de plus longues heures.

Néanmoins, les femmes font elles-mêmes état du manque de soutien et de la non reconnaissance de leurs qualifications, de l'obligation de modérer leurs attentes afin de pouvoir assumer leurs tâches multiples et du souci de leurs collègues masculins qui cherchent sans cesse à établir des relations et à consolider leur propre position au travail. Tous ces faits indiquent la nécessité de recourir à d'autres raisons que celle du "choix" pour expliquer les différences entre le nombre d'hommes et de femmes.

Il faut noter que dans les pays où les attitudes sociales vis-à-vis de l'égalité entre les hommes et les femmes diffèrent, où il existe des niveaux différents de reconnaissance des inégalités entre les deux sexes et où la mobilisation féminine varie, des attitudes très semblables subsistent dans ce domaine et la planification urbaine reste essentiellement du ressort des hommes. Cette observation se vérifie au niveau du pouvoir de décision aussi bien au sein de l'Administration publique que des Universités.

## **3. La question du genre**

En fonction des pays étudiés, on peut constater que bien souvent l'analyse urbaine, la politique du logement et la planification urbaine ne tiennent pas compte de la question du genre. Les différences qui résultent des relations entre les femmes et les hommes ne trouvent pas leur place dans les projets techniques (c'est-à-dire l'infrastructure) de la planification urbaine. Mais cette tendance trouve également son origine dans une tradition humaniste. Différences et inégalités se confondent en un seul concept de "l'Homme" qui est supposé représenter l'ensemble des êtres humains. Ces inégalités s'estompent également en faveur de "l'intérêt public".

Toutefois, cette notion se voit contredire par la restructuration économique, par les intérêts concurrentiels dans les villes et par les conceptions de l'espace urbain. "L'agencement rationnel de l'espace" reste du domaine du projet et au pire, contribue à une augmentation des inégalités entre les zones urbaines et les groupes sociaux. Les premiers objectifs de contrôle fixés par l'Europe nouvelle ont cédé la place à l'investissement (6).

Malgré les changements fondamentaux, la planification en matière d'éducation continue à suivre les directives dictées par son passé "novateur", tandis que son contenu et ses objectifs sont définis par les besoins du marché et ignorent les différences entre les sexes. Dans ce contexte, les résultats des questionnaires révèlent une indifférence vis-à-vis des femmes et des relations sociales entre les deux sexes.

- a. "L'homme" est omniprésent et neutre. La vie quotidienne dicte les normes et les besoins sont définis à la fois pour les hommes et les femmes.
- b. L'intérêt public est le même pour les deux sexes, pour toutes les races et toutes les classes sociales. Les planificateurs sont susceptibles d'identifier et de prévoir les besoins pour un ensemble de la population.
- c. Les questions de la violence, de la sécurité et de l'accès aux espaces publics ne tiennent pas compte des différences essentielles entre les sexes et leur vie quotidienne dans les villes.

La multiplicité et les nuances trouvées parmi les divers groupes sociaux qui requièrent une organisation particulière pour ce qui est de l'usage du temps et de l'espace ne trouvent pas d'écho en urbanisme. L'enseignement ou les propositions en matière de planification tiennent plutôt compte de facteurs tels que l'âge ou les capacités physiques. Ou encore, une tradition de pensée de gauche se soucie davantage des classes sociales dans les cités et non des inégalités entre les sexes.

Au Danemark, on pense en général que "ces questions ont été réglées" et qu'un niveau adéquat d'égalité à été atteint dans la société. Cette attitude justifie dès lors une approche en termes de "besoins humains" au sens neutre. Cependant, on admet volontiers que les femmes doivent se distinguer pour obtenir les mêmes avantages que les hommes et qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

En Allemagne, il existe un écart entre les réponses des hommes et des femmes concernant l'importance accordée à la dimension du genre en éducation et en urbanisme. Ce même écart s'observe en Grèce: des réserves ont été émises (par les femmes également) sur le fait qu'une trop grande importance accordée aux différences entre les sexes pourrait amener à considérer les femmes comme des "personnes handicapées". En Belgique et en France, la dimension du genre a son importance dans l'éducation et l'urbanisme mais n'est pas prioritaires.

#### 4. En guise de conclusion

Le tableau général brossé ici est peu encourageant: la participation des femmes à la prise de décision reste faible et les relations sociales entre les sexes n'influencent guère les contenus des programmes universitaires et les politiques urbanistiques. Une administration publique centralisée ne favorise ni pas la participation des femmes ni de nouvelles perspectives. Lorsque le contexte est plus décentralisé, les femmes jouent un rôle plus actif. Les mêmes difficultés s'observent dans les universités, où une longue tradition lègue l'autorité aux hommes. Les moyens d'intervention sont dès lors nombreux au niveau des institutions et des actions.

#### Recommandations:

##### a. La reconnaissance des femmes

Étant donné que la discrimination n'existe plus officiellement, il reste à déterminer la manière de faire pour faire passer le message. A court terme, une révision des politiques d'engagement, de licenciement, de promotion et de stratégies ainsi qu'une répartition du pouvoir donnerait aux femmes de plus grandes chances dans l'administration et les universités ainsi que sur les lieux de travail. Une telle action favoriserait la reconnaissance de la problématique.

La notion d'égalité n'est pas liée à une version unique et universelle de la "Femme" qui serait l'égale ou l'équivalent de "l'Homme". Elle se réfère plutôt au besoin de reconnaître, de faire valoir et de faire respecter la diversité et la richesse des expériences des femmes au même titre que celles des hommes (7). A cette fin, une intervention au niveau des institutions se doit d'être menée par les femmes. Les initiatives actuelles doivent être réactivées et liées à d'autres afin d'en accroître le potentiel. Afin d'assurer leur survie, les interventions doivent également être de type financier.

##### b. les femmes et les relations entre les sexes au niveau politique

Les femmes semblent détenir des moyens d'intervention plus efficaces au bas de l'échelle de la planification et dans de plus petites unités (par exemple à l'échelle de la politique des communes, du quartier de voisinage et du logement). A court et à moyen terme, l'égalité des chances des femmes au niveau de l'action se verrait accrue. Les femmes pourraient également apporter des solutions aux problèmes urbains (8). A long terme, les relations entre les sexes auraient une plus grande incidence sur les politiques urbaines.

##### c. La présence des femmes dans les milieux académiques

Un long parcours reste à faire pour accorder aux femmes et à la division entre les sexes un rôle dans l'élaboration des théories et dans l'éducation. La prise de conscience du problème constitue une première étape dans tous les pays et toutes les institutions. Les efforts à fournir sont importants tant au niveau de la présence des femmes en urbanisme, du parti pris des sexes vis-à-vis des catégories "neutres" (9) ou des recherches à mener. Les efforts combinés pour accroître le pouvoir des femmes dans les milieux académiques pourront faire émerger de l'ombre des relations sociales qui existent dans les rapports de genre avec l'environnement.

Un réel changement dépend de la manière dont les femmes vont s'organiser et constituer un mécanisme durable pour se faire entendre. Il ne faut pas perdre de vue qu'un résultat n'est jamais permanent et que tout changement demande à être renégocié et revu. Il s'agit sans doute là du plus grand défi que la Communauté européenne ait à affronter.

Tableau 1 : La composition des genres dans les départements d'architecture et de planification

|                          | B   | D       | DK | F  | GR | UK |
|--------------------------|-----|---------|----|----|----|----|
| nombre de dept.          | 16  | 58      | 2  | 24 | 2  | 52 |
| dept. interr. % femmes 6 | 19  | 2       | 7  | 2  | 11 |    |
| étudiants                | 43  | 38/40 - | 49 | 41 | 56 | 32 |
| professeurs              | 19  | 25/11 - | 18 | 12 | 42 | 17 |
| admin.                   | ... | 67      | 74 | 67 | 95 | 85 |
| cours sur les "genres"   | N   | O       | N  | N  | O  | O  |
| politique EO             | N   | O       | N  | N  | N  | O  |

B : Belgique; D : Allemagne; DK : Danemark; F : France; GR : Grèce; UK : Royaume Uni  
 - universités/écoles supérieures techniques  
 Sources : Habitat et Participation/City & Shelter (1993)

Tableau 2 : Les femmes dans l'administration publique

|                            | B                                       | DK                    | F  | GR             | UK                            |
|----------------------------|---|-----------------------|--|----------------|-------------------------------|
| type d'inst.               | Ministère de la planif. Région Wallonne | Ministère du logement | Ministère de l'Équipement et travaux publics | Min de l'env., | Autorités locales             |
| % femmes au total          | 35                                      | 56                    | 25   | 53 -           | 38                            |
| au rang élevé politique EO | 23 - -<br>N                             | 25<br>comité          | 22 - -<br>N                                  | 54<br>N        | 9<br>officier EO<br>d'égalité |

- personnel scientifique  
 - catégorie A ou I

Sources : *Habitat et Participation (1993)*

## 5. Notes

1. Pour de plus amples détails, voir : de Ridder, L., Modderman, E.J.E. (1990) "Regional Planning and Women: taking stock of ways in which women's interests are represented", étude présentée au Conseil de l'Europe, Séminaire sur la Participation des femmes dans les prises de décision en matière de planification des régions et de l'environnement, Athènes;  
 Huxley, M. (1991) "Planning as a framework of power : some speculative hypotheses", Proceedings, Eighth Urban Change and Conflict Conference, Lancaster, Sept. 1013;  
 Rakodi, C. (1989) "Cities and people : towards a genderaware urban planning process", paper presented at the Commonwealth Geographical Bureau Workshop on Gender and Development, Newcastle, April 1621;  
 Vaiou, D. (1992) "Gender divisions in urban space : beyond the rigidity of dualist classifications" *Antipode*, 24:4 (pp.247262)
2. Voir Vaiou, D. (1990) *Gender Relations in Urban Development. An alternative framework of analysis in Athens, Greece*, unpublished Ph.D. Dissertation, University of London (chapt. 2)
3. Voir surtout H. Lefebvre et D. Harvey. Voir par exemple :  
 Lefebvre, H. (1973) *La Survie du Capitalisme*, Paris : Anthropos ou (1974) *La Production de l'espace*, Paris : Anthropos;  
 Harvey, D. (1973) *Social Justice and the City*, Baltimore : The Johns Hopkins University Press ou (1985) *Consciousness and the Urban Experience*, Oxford : Basil Blackwell
4. Voir Massey, D. (1991) "Flexible Sexism", *Society and Space*, 9:1 (pp. 3158)
5. Habitat et Participation (1993) *Gender Issues in the Decision Making Process with regard to Urban Space and Housing*, Final Report, by R. Mayerl (coordinator, F & B), U. Beik & U. Heiler (D), K. Zahle & K. Woodward (DK), D. Vaiou & A. Vrychea (GR), G. Wamua & A. de Graft Johnson (UK), Commission of the EC, DG V, Equal Opportunities Unit
6. See Ascher, F. (1985) "Espaces et crise. De la ville fordienne à la ville flexible?", Proceedings, Lesvos Seminar on Spatial Structure and Social Process, Lesvos, Greece;  
 Brindley, T., Rydin, Y., Stoker, G. (1989) *Remaking Planning*, London : Unwin Hyman;  
 Dear, M. (1986) "Postmodernism and Planning", *Society and Space*, 4:3 (pp. 367384)
7. Voir, par exemple, Little, J., Peake, L., Richardson, P. (eds) (1988) *Women in Cities, Gender and the Urban Environment*, London : Macmillan;  
 Bagguley, P. et al (1990) *Restructuring, Place, Class and Gender*, London: Sage
8. Voir également Matrix (1984) *Making Space, Women and the manmade environment*, London : Pluto Press;  
 Roberts, M. (1991) *Living in a manmade world*, London : Routledge  
 Storelli, C. (1990) "Les stratégies pour améliorer le processus de la prise de décision en matière d'aménagement du territoire au point de vue de la situation et des intérêts des femmes", recherche présentée au Conseil de l'Europe, Séminaire sur la Participation des femmes dans les prises de décision en matière de planification des régions et de l'environnement, Athènes
9. Voir Barrett, M., Phillips, A. (eds) (1992) *Destabilising Theory, Contemporary Feminist Debates*, Cambridge : Polity Press;  
 Bordo, S. (1990) "Feminism, Postmodernism and GenderScepticism",  
 L. Nicholson (ed) *Feminism/Postmodernism*, New York : Routledge (pp. 133156)

Contribution. 7

## Commission Européenne et urbanisme

LES ACTIVITES DE LA COMMISSION EUROPEENNE  
 EN MATIERE D'URBANISME

## **Extraits d'un rapport de la Commission Européenne Juillet 1994**

Le traité de Maastricht sur l'Union européenne ne contient aucune référence à la ville et ne confère à la Communauté aucune attribution particulière en ce qui concerne l'élaboration d'une politique urbaine. Toutefois, les villes européennes ont bénéficié de manière croissante de l'action de la Communauté au cours des dernières années. Pour la période 1994-1999, une approche plus ambitieuse et mieux coordonnée devrait être mise en oeuvre; on peut la résumer en cinq grands points:

- Poursuite et renforcement du soutien financier accordé aux villes;
- Augmentation de la prise en compte de la dimension urbaine dans la formulation des différentes politiques communautaires;
- Poursuite de la recherche dans les domaines liés aux problèmes urbains dans le cadre du nouveau "Quatrième programme d'actions";
- Dialogue constant avec les villes et leurs organisations, particulièrement par l'intermédiaire du Comité des Régions;
- Mise en oeuvre d'une nouvelle Initiative Communautaire pour les zones urbaines (URBAN).

### **DG RELATIONS EXTERIEURES**

Le programme MEDURB a pour but la coopération entre des villes de la Communauté européenne et des pays méditerranéens voisins. Il vise à permettre aux autorités locales de onze pays méditerranéens de profiter de l'expérience et du savoir-faire des autorités locales de la Communauté.

### **DG ENTREPRISES**

Des recherches étroitement liées à la mise au point d'un nouvel habitat urbain sont actuellement en cours dans le cadre du Programme relatif aux Technologies de l'Information (ESPRIT). Les travaux se concentreront sur une approche pratique de la domotique. La DG a également préparé différents documents de travail concernant les transports, dans lesquels la dimension urbaine est analysée.

### **DG EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES**

L'initiative communautaire Horizon Emploi concernera l'intégration des personnes défavorisées et handicapées dans le monde du travail. Il est vraisemblable que ce programme sera appliqué de manière prédominante dans un environnement urbain. Les programmes ERGO et LEDA, qui concernent respectivement les mesures contre le chômage de longue durée et le développement économique local, ont contribué à rassembler un grand nombre de connaissances, le plus souvent relatives aux questions urbaines. Dans le cadre de la réunion informelle des ministres du logement, un certain nombre de documents traitant des questions urbaines ont été publiés.

### **DG ENERGIE ET TRANSPORTS**

Les questions urbaines jouent un rôle important dans le Livre Blanc sur les transports, intitulé "Le développement futur de la politique de transport commune". Dans le domaine de recherche fixé par le quatrième programme cadre de recherche et développement, un programme à part est consacré aux transports, et une partie de celui-ci traitera exclusivement des transports urbains. En outre, un certain nombre d'actions ont lieu dans le cadre du programme COST.

### **SERVICE PRESSE ET COMMUNICATION**

L'ancienne DG a créé dans six villes européennes des centres pour l'initiative urbaine locale afin de faire participer les habitants à la mise en oeuvre d'actions et de politiques de la Commission qui présentent un intérêt particulier pour leur ville. Dans le cadre du programme Kaléidoscope, la Commission soutient des projets qui visent à un développement urbain de grande qualité par le biais de la culture. La DG finance également des projets pilotes dans le domaine de l'héritage architectural. Enfin, l'événement "Capitale européenne de la culture" utilise des fonds privés et publics pour valoriser le patrimoine culturel et architectural des villes.

### **DG ENVIRONNEMENT**

Le cadre des activités de la Commission en ce qui concerne l'environnement urbain a été établi par le Livre blanc sur l'environnement urbain (1990) ainsi que par le Cinquième programme d'action pour l'environnement (1992). Dans ce contexte, les services de la Commission et le groupe d'experts en matière d'environnement urbain ont lancé le projet des villes équilibrées, qui doit durer de 1993 à 1995. Les résultats attendus sont un rapport et un guide des actions positives. L'échange d'informations et d'expériences sera ultérieurement encouragé par une campagne européenne des villes équilibrées comprenant des actions coordonnées par le biais de réseaux existants. Dans le domaine de la mobilité urbaine, la Commission a soutenu la création du Club des villes sans voitures. Ce réseau vise à mettre au point des actions destinées à encourager une diminution de l'utilisation des voitures privées et à promouvoir des modes de transports urbains favorables à l'environnement. Un certain nombre de projets spécifiques relatifs à l'environnement urbain ont été soutenus par le biais de l'instrument financier de la Communauté pour l'environnement, c'est-à-dire le programme LIFE. Depuis 1992, la Commission a accordé une aide financière à court terme à l'Académie internationale de l'environnement urbain, située à Berlin, qui collabore étroitement avec le groupe d'experts en matière d'environnement urbain ainsi qu'avec le projet des villes équilibrées.

## DG RECHERCHE

Les activités de recherche de la DG couvrent un grand nombre de domaines. Bon nombre d'entre eux sont rattachés aux questions urbaines, comme le domaine des technologies industrielles et des matériaux, de l'environnement et de l'énergie. Dans le cadre du programme Monitor/FAST, la DG a réalisé un projet de recherche sur "L'avenir des villes: le rôle de la science et de la technologie". Le réseau ROME, constitué de 14 villes, a été fondé en 1989 pour servir de corps consultatif par rapport aux recherches effectuées par le FAST, pour échanger des points de vue et participer à la conception de la recherche. Comme le projet de recherche FAST est arrivé à son terme, le réseau a cessé d'exister dans sa forme initiale et a été remplacé par l'Observatoire urbain européen.

Le Parlement européen a ouvert une ligne de budget de 1,8 MECU pour l'année 1994, destiné à un programme RDT sur la ville. Le FAST a réagi en préparant une proposition de "Programme RDT d'action urbaine: vers une ville plus vivable". Outre ces programmes, un comité technique COST sur l'ingénierie civile urbaine a été mis en place. Eurocare, le projet qui chapeaute EUREKA, traite de la conservation, de la restauration et de l'entretien de l'héritage culturel et architectural européen. Une nouvelle initiative du COST, appelée CIVITAS et destinée à promouvoir la recherche dans les sciences urbaines est actuellement à l'étude.

## DG ENTREPRISES ET SOCIÉTÉS DE L'INFORMATION

Dans le cadre du programme RACE II, plus de 40 MECU ont été destinés à des projets liés à la ville, tels que le télépaiement, le télétravail et le téléachat.

En ce qui concerne l'application des systèmes télématiques aux transports, le programme DRIVE et son programme complémentaire Advance Transport Telematics ont donné un élan considérable à la coopération européenne dans le domaine de l'amélioration de la sécurité routière, de l'efficacité des transports routiers et de la réduction des dommages à l'environnement urbain. En tout, 31 villes participent à divers projets liés à la ville dans le cadre du programme.

Le réseau POLIS favorise l'échange d'informations sur le trafic routier entre les villes européennes. À l'intérieur du réseau, cinq projets RTD sont réalisés dans le domaine de la télématique appliquée aux transports urbains.

Le programme Télématique comprend la préparation de projets pilotes destinés à affronter par le biais de la télématique les problèmes de chômage, les phénomènes d'exclusion économique et sociale dans le milieu urbain liés au chômage, ainsi que la sécurité des personnes et des biens dans les grandes conurbations. En vue de ces objectifs, une initiative réunissant près de 40 villes européennes - le réseau TELECITIES - est actuellement en cours dans le but de favoriser les échanges d'expérience en matière de télé activités ainsi qu'un enrichissement mutuel des "cités digitales".

D'autres sous-programmes du programme Telematique sont actuellement en cours ou bien ils abordent des projets ayant une dimension applicable à la ville dans le domaine de l'enseignement flexible et à distance (DELTA), de la santé (AIM), de l'intégration des personnes handicapées ou âgées (TIDE), et du rassemblement de données relatives à l'environnement. Dans le sous-programme ENS, des informations disponibles au niveau international concernant les processus administratifs centraux seront communiqués aux citoyens habitant les zones urbaines. Dans le programme SPRINT ont lieu des activités relatives aux zones urbaines, par exemple la promotion de parcs scientifiques. Dans le programme IMPACT, les activités couvrent l'information touristique multimédia et les systèmes de guidage dans les villes mettant en application de nouvelles technologies d'information.

## DG POLITIQUE REGIONALE

Au cours de la période 1991-1993, des initiatives communautaires telles que RESIDER, RENAVAL, RECHAR, RETEX, STRIDE, PRISMA et ENVIREEG ont contribué à renforcer l'action de la Commission dans les zones urbaines.

Des initiatives futures (RESIDER, RECHAR, RETEX, KONVR, INTERREG, SMEs) consolideront dans les prochaines années la dimension communautaire des actions relatives aux questions urbaines.

Dans le cadre de l'Europe 2010, la DG a commissionné une étude à large échelle sur l'urbanisation et les fonctions des villes de la Communauté européenne. Le but de l'étude était de déterminer les tendances actuelle et future en matière de développement du système urbain de la Communauté et d'identifier les implications à long terme, pour les villes, de l'intégration européenne des années quatre-vingt-dix. D'autres recherches sont en cours sur le rôle des petites et moyennes agglomérations dans le développement régional, ainsi que sur l'impact de la marginalisation et de la ségrégations croissantes observées dans les villes.

La DG participe également au financement de 15 réseaux urbains dans le domaine de la coopération interrégionale. Des récompenses européennes pour l'urbanisme régional, proposées en collaboration avec le Conseil européen des urbanistes, seront attribuées fin 1994 dans le but de promouvoir les meilleurs exemples actuels d'urbanisme.

## DG ENERGIE ET TRANSPORTS

La DG a soutenu des études urbaines et des réseaux, ainsi que des échanges d'informations et d'expérience. Elle a également soutenu la création d'un Réseau européen des villes pour la gestion de l'énergie et de l'environnement, comprenant 25 villes de tous les pays membres, visant à échanger leurs expérience et leur savoir-faire.

Le programme THERMIE encourage les technologies qui contribuent aux économies d'énergie.

## DG FISCALITE ET UNION DOUANIERE

La DG a commissionné une étude pilote sur les aspects fiscaux de la concentration urbaine dans le cadre du marché intérieur, étude qui prend particulièrement en compte les finances à l'échelle locale. Elle prévoit également de commissionner une étude sur les impôts locaux examinant le financement des besoins locaux par les impôts locaux et par d'autres ressources. Les différences entre zones urbaines et zones rurales seront examinées. Une autre étude analysera les responsabilités des différents niveaux de l'administration en matière d'impôts et de cotisations sociales. La DG soutient un groupe de villes de l'intérieur et de l'extérieur de la CE en ce qui concerne un projet dans le domaine des impôts locaux dans le cadre du programme MEDURBS.

#### DG ENTREPRISES

Bien que les activités de la DG ne soient pas explicitement liées aux zones urbaines, elles ont souvent un impact direct ou indirect sur les villes. Des activités telles que les centres EuroInfo constituent des pôles d'attraction pour les petites et moyennes entreprises. Des programmes comme "BC NET", "Europartenariat" et des actions en faveur du tourisme sont le plus souvent localisées dans les villes. Parmi ces activités, la DG a lancé une étude sur "le commerce au détail et la ville". De plus, un petit programme de soutien pour des actions pilotes est actuellement mis en application. Il vise à améliorer l'efficacité des coopératives et des associations volontaires à satisfaire les besoins de la société et, plus particulièrement, en tant que véhicules des politiques de l'Union européenne.